



**Projets sociaux des territoires 2022-2028**  
**PLAINE DE L'AIN - CÔTIÈRE**

# Sommaire

## **LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE P.6**

Définition et objectifs	p.6
Bilan des projets de territoire 2014 – 2019 « Agir pour la Solidarité »	p.6
Contexte	p.7
Méthode	p.8

## **ÉLÉMENTS PARTAGÉS ENTRE TERRITOIRES P.9**

### **DIAGNOSTIC P.10**

Contexte	p.10
Démographie	p.10
Équipements	p.12
Économie	p.13
Logement	p.14
Insertion	p.16
Autonomie	p.16
Enfance-Petite enfance	p.17

## **ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DU TERRITOIRE P.18**

## **PRÉCONISATIONS PLAN D' ACTIONS P.21**

## **LEXIQUE P.81**

# Édito

Le Département est la collectivité des solidarités humaines et territoriales. L'Ain est un territoire dont la composition géographique, sociologique et territoriale est marquée par une forte diversité. Dans un tel contexte nous devons déployer notre politique sociale de manière adaptée dans le respect et la cohérence avec les orientations départementales. De cette façon, nous demeurons l'échelon des liens et des proximités réelles, en phase avec les réalités de terrain.

C'est tout l'intérêt d'un projet social de territoire. Par ce biais, nous déclinons les orientations politiques en projets concrets et opérationnels. Fruit du travail mené avec l'ensemble des partenaires, et notamment les communes, ce projet vient formaliser de façon structurante un ensemble d'actions à la disposition des territoires dans différents domaines d'intervention : l'enfance et la famille, la cohésion sociale, l'autonomie.

Le Département est chef de file de l'action sociale. Voilà pourquoi, après trois projets sociaux de territoires, nous engageons ce quatrième volet qui prévoit, entre 2022 et 2028, 186 actions à travers l'Ain. Celles-ci seront déployées sur les quatre territoires en tenant compte des réalités de chacun.

Notre objectif – toujours le même – est clair : rendre efficacement un service adapté aux Aindinois en étant au plus près de leurs attentes. Veillant à agir avec efficacité, agilité et proximité, nous travaillons dans le champ de nos compétences sociales obligatoires mais aussi au-delà, en nous mobilisant, par exemple, pour la prévention de l'exclusion.

La constitution de ces projets sociaux de territoire a représenté un travail d'ampleur qui a nécessité méthode et rigueur. Je remercie les services du Département, les partenaires et les élus locaux qui ont participé à ce travail. Preuve est ainsi faite que nous sommes en mesure d'agir ensemble, en concertation et avec efficacité avec toujours la même boussole : servir l'Ain et ses habitants ».



**Martine TABOURET**

Vice-Présidente du Département déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie.

L'action sociale départementale est organisée en 4 Directions de Territoires regroupant environ 800 agents dont 275 assistants familiaux :

- Bresse-Revermont
- Bugey-Pays de Gex
- Plaine de l'Ain Côtière
- Val de Saône Dombes

Chaque direction de territoire est composée de

- **3 à 4 Centres Départementaux de Solidarité (CDS)**, 6 pour le territoire Bugey Pays de Gex en raison de ses contraintes géographiques. Les services sont composés de travailleurs sociaux (assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, puéricultrices, secrétaires médico-sociales et responsables de services). Les agents des CDS interviennent au sein de Services Départementaux de Proximité (SDP) dans d'autres communes du territoire.
- **Services de Proximité (SDP)** pour garantir la proximité des usagers : une cinquantaine de SDP a été déployée sur le territoire départemental ;
- **2 à 3 services enfance sectorisés** composés d'éducateurs spécialisés ou assistants de service social, psychologues, secrétaires et responsables de services ;
- **1 à 2 services autonomie** composés d'assistants de service social, secrétaires et responsables de services ;
- **1 service PMI** composé de médecin, sage-femmes, infirmières, conseillères conjugales et familiales et psychologues pouvant avoir des missions en Centre de santé sexuelle (CSS) également ;
- **1 service assistants familiaux** ;
- **1 direction** composée d'un directeur, un directeur adjoint et 1 à 2 secrétaires.



### Centre départemental de la solidarité (CDS)

Entrée libre et sans rendez-vous :

- le lundi de 13h30 à 17h

- du mardi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



### Service départemental de proximité (SDP)

Accueil du public sur **rendez-vous uniquement**



Centre de santé sexuelle - Service pour la santé, la sexualité et les relations affectives des jeunes et des familles

Retrouvez les jours et horaires de permanences sur [www.ain.fr](http://www.ain.fr)



Centre de santé sexuelle - Service pour la santé, la sexualité et les relations affectives des jeunes et des familles - hospitalier

Retrouvez les jours et horaires de permanences sur [www.ain.fr](http://www.ain.fr)

## Val de Saône - Dombes



### CDS de Châtillon-sur-Chalaronne

289 B avenue Dubanchet



### CDS de Pont-de-Vaux

Résidence en Bretagne  
25 rue de l'Hôpital



### CDS de Saint-Didier-sur-Chalaronne

1 place Georges Agniel



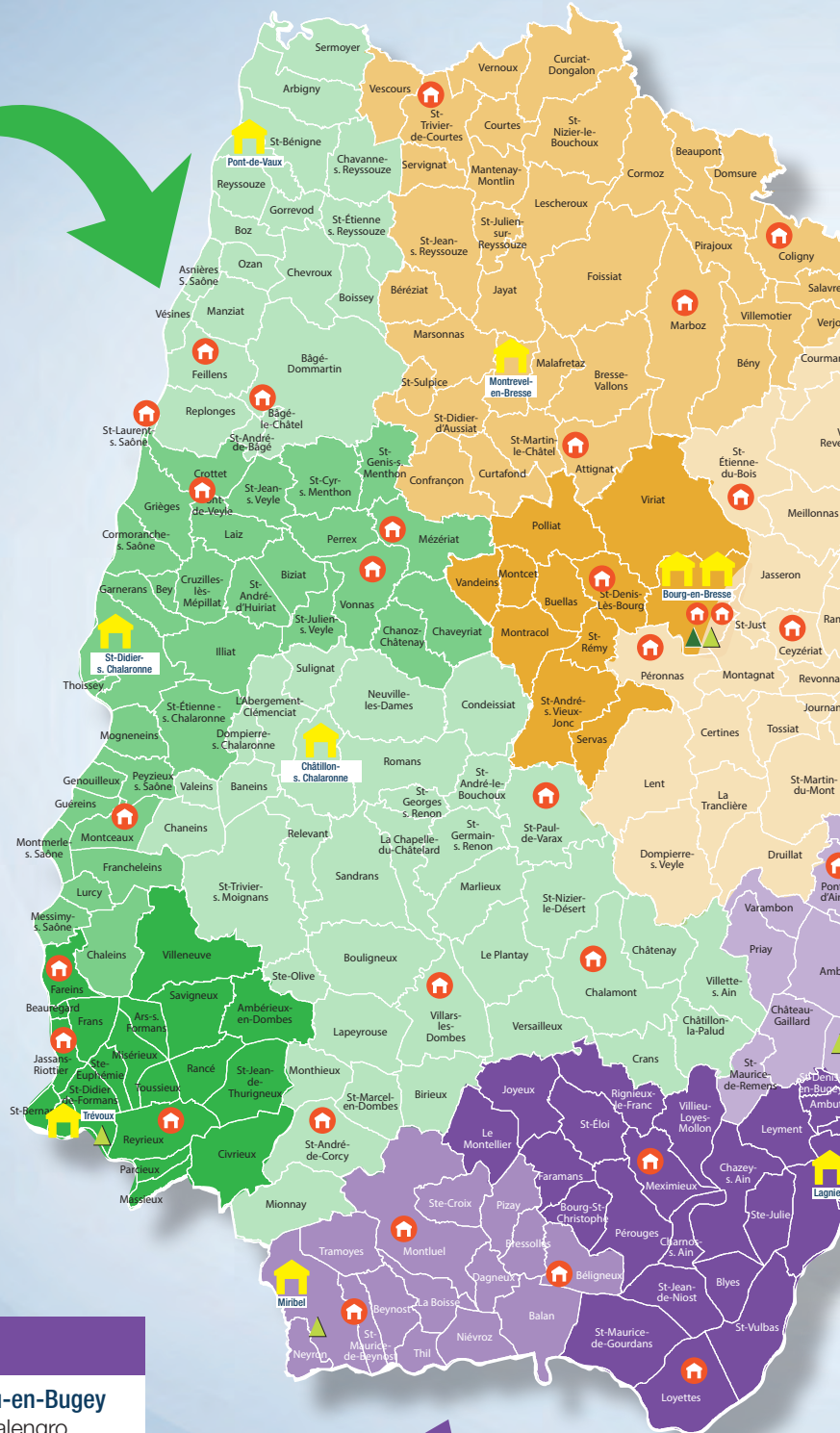
### CDS de Trévoux

175 Boulevard de l'Industrie



### CSS de Trévoux

627 route de Jassans



## Plaine de l'Ain - Côtière



### CDS d'Ambérieu-en-Bugey

31 rue des Plattes



### CDS de Lagnieu

12 bis rue Charles de Gaulle



### CDS de Miribel

1820 Grande Rue



### CSS d'Ambérieu-en-Bugey

13 rue Roger Salengro



### CSS de Miribel

1820 Grande Rue

## Bresse - Revermont



**CDS de Bourg-en-Bresse / Croix Blanche**  
57 Avenue Amédée Mercier



**CDS de Bourg-en-Bresse / Pierre Goujon**  
10 rue Pavé d'Amour



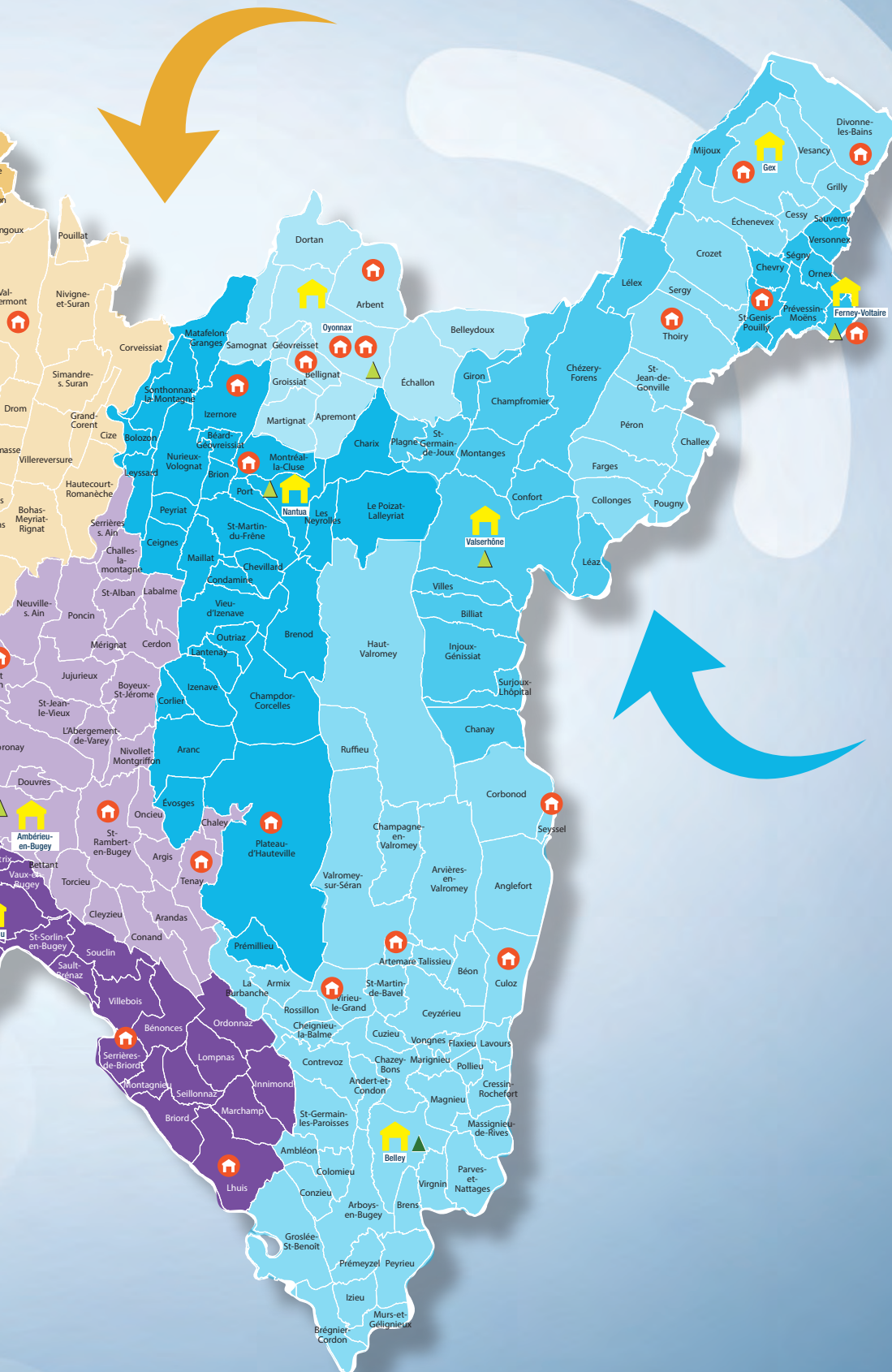
**CDS de Montrevel-en-Bresse**  
52 bis Grande Rue



**CSS Bourg-en-Bresse**  
3 rue du Pont de Chèvres



**CSS Bourg-en-Bresse**  
Centre hospitalier de Fleyriat  
Pôle mère enfant  
900 route de Paris



## Bugey - Pays de Gex



**CDS de Belley**  
44 rue Juvanon du Vachat



**CDS de Pays de Gex**  
62 rue de Genève  
à Saint-Genis-Pouilly



**CDS de Nantua**  
3 rue du Docteur Levrat



**CDS d'Oyonnax**  
188 rue Anatole France



**CDS de Valsershône**  
6 rue Docteur Malet



**CSS de Valsershône**  
5 avenue St Exupéry



**CSS d'Ornex**  
4 le bois d'Ornex  
789 rue de Vessy



**CSS de Nantua**  
11 rue des Monts d'Ain



**CSS d'Oyonnax**  
188 rue Anatole France



**CSS de Belley**  
Centre hospitalier de Belley  
Service Gynécologie Maternité  
1<sup>er</sup> étage  
700 avenue de Narvik

# LE PROJET SOCIAL

## Définition et objectifs

Les Projets Sociaux de Territoire (PST) permettent de développer des projets locaux qui prennent en compte les particularités sociologiques et territoriales de chaque territoire de notre département, en apportant des réponses précises et adaptées aux problématiques rencontrées. Ils doivent être transversaux en interne et en externe.

Les projets sociaux sont des outils de pilotage qui doivent guider l'action des territoires. C'est un outil majeur pour l'animation locale et la déclinaison des orientations départementales au sein des Directions de territoire.

Les PST ont pour objet de développer, en complément de la mise en œuvre des prestations d'aide et d'accompagnement social relevant de la compétence obligatoire du Département, des politiques de prévention de l'exclusion. Il s'agit d'articuler les démarches de développement social local, qui mobilisent les acteurs de terrain, de développer au niveau local des politiques inclusives sur tous les champs de l'action publique et associative, culturelles, sportives, festives, éducatrices... Ainsi un projet social permet une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur se reconnaît. Il relève en ce sens plus d'un processus à visée opérationnelle ;

Aussi, les objectifs de cette démarche sont les suivants :

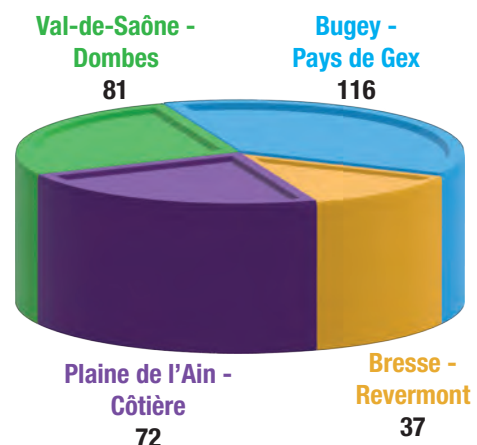
- Renforcer la territorialisation des politiques sociales du Département ;
- Impulser - ou participer à - des actions concrètes, en synergie avec nos partenaires sur un territoire (bassin de vie, EPCI, ville), répondant aux problématiques identifiées dans le Diagnostic Social de Territoire et illustrant les orientations des différentes politiques de la collectivité ;
- Formaliser un ensemble d'actions co-construites avec les partenaires ;
- Affirmer la mission du Département en matière de développement des territoires et son rôle de chef de file en matière d'action sociale en définissant des orientations politiques et stratégiques claires et appropriables, mais également accompagner et mettre en cohérence des ressources locales.

## Bilan des projets de territoire 2014 - 2019 « Agir pour la Solidarité »

- 71% des actions inscrites dans les 8 projets des Maisons de la Solidarité (MDS) ont été réalisées au travers des 4 axes suivants :
  - Renforcer l'accès aux soins, droits et pôles de services
  - Prévenir la précarisation et soutenir la cohésion sociale
  - Soutenir les familles pour renforcer leur rôle éducatif
  - Permettre à tous de se loger décemment
- Quelques exemples de réussites
  - Déploiement sur l'ensemble du Département, d'actions initiées sur un territoire : « être parents et si on en parlait »
  - Recensement des besoins en matière d'établissement d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Bellegardien, participation à l'animation du Lieu d'Accueil Parents-Enfants de Montluel, mise en place d'ateliers portage-massage
  - Développer la médiation familiale par rapport aux personnes dépendantes (aide aux aidants)
  - Mise en place d'actions départementales pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA suite aux projets de services : BGE, agents de santé
  - Expérience d'un logement temporaire de la MDS Bresse, favoriser le développement de la sous-location sur le secteur de la MDS Jassans-Riottier
  - Renforcement des liens avec les centres sociaux
  - Réseau Santé Nantua, action parcours santé Côtière
  - Implication du CSS de Miribel dans les actions liées à la journée internationale du droit des femmes
  - Ecrivain public
  - Action collective balade en scène
- Certaines actions n'ont pas été réalisées pour différentes raisons : actions reprises par la politique de la Ville ou par d'autres partenaires, une évolution des besoins, certaines actions n'étaient pas réalisables, la réorganisation des services de la DGAS a modifié le contexte



### 306 actions réalisées et mises en œuvre



# DE TERRITOIRE

## Contexte

Depuis 2002, le Département de l'Ain a développé trois phases de projets sociaux territoriaux :

- 2002-2006 orientée vers le développement social, avec une méthode d'élaboration jugée trop interne pour le permettre véritablement
- 2007-2011 tournée sur la mise en œuvre au local des politiques de solidarité
- 2014-2019 « Agir pour la solidarité » visant à définir les actions prioritaires conduites sur chaque territoire de Maisons Départementales de la Solidarité.

En raison de l'arrivée à échéance des derniers projets de territoire en 2019, il est nécessaire de réaliser la quatrième vague de projets de territoire, et ce afin de penser la territorialisation de l'action sociale au sein du Département de l'Ain.

Ces nouveaux projets de territoire se réaliseront dans un contexte nouveau notamment en raison de trois éléments :

- Une évolution organisationnelle forte par rapport aux derniers projets de territoire suite à la réorganisation menée en décembre 2019. Ainsi, les projets de territoires concerneront les 4 directions de territoires, contre 8 Maisons Départementales de la Solidarité auparavant et s'appuieront sur 16 Centres Départementaux de la Solidarité (CDS).
- Un contexte social et sanitaire particulier. En effet, il est constaté une montée en charge des missions du Département au niveau des solidarités, notamment suite à la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. De plus, les attentes des Aindinois pour trouver des réponses sociales de qualité et de proximité se renforcent.
- Sur le plan politique, le chantier de mise en œuvre des nouveaux projets de territoire démarre dans un contexte politique de renouvellement de l'Assemblée Départementale en juin 2021 et d'affirmation des priorités politiques par l'Exécutif. En outre, les années 2021 et 2022 sont des années de renouvellement de plusieurs schémas départementaux.



## Les projets de territoires s'articuleront également autour des différents schémas et plans départementaux :



### Autonomie

Plan handicap (2017 - 2022)  
2<sup>e</sup> plan (2023 - 2028)  
*à venir*

Plan seniors (2016 - 2021)  
2<sup>e</sup> plan (2022 - 2027)  
*en cours d'élaboration*



### Enfance et famille

Schéma départemental  
enfance famille

Plan enfance (en cours)

Schéma départemental  
des actions éducatives et  
des services aux familles  
(SDAESF, 2022 - 2025)

Plan démographie médicale

Programme de soutien  
des investissements petite  
enfance (2019 - 2022)



### Insertion et développement social

Plan Départemental d'Action pour le  
Logement et l'Hébergement des Personnes  
Défavorisées (2017 - 2022)  
prochain plan (2023 - 2028)  
*en cours d'élaboration*

Plan Départemental de l'Habitat (PDH)  
(2018 - 2023)

Plan Départemental de l'Insertion vers  
l'Emploi (PDIE) « Plan Insertion 01 »  
(2023 - 2028)  
*En cours d'élaboration*

Schéma départemental de l'Animation de  
la Vie sociale (SDAVS) (2022 - 2026)  
*En cours de renouvellement*

RSA et bénévolat

## Méthode

Pour construire ces projets de territoire, la méthode s'est voulue participative. Chaque territoire a organisé des groupes de travail pour chaque étape de la réflexion. Ces groupes de travail, composés d'élus, de partenaires et d'agents, menaient des travaux de réflexion en sous-groupe.

- Pour les cadres et les services du Département, c'est une valorisation de leurs actions et de leurs capacités à développer le partenariat et l'innovation.
- Pour les partenaires, (et en premier lieu la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les associations et les centres sociaux) c'est un cadre pour travailler les projets, les besoins d'articulation et valoriser là aussi les actions.

Cette démarche devait également s'appuyer sur les habitants dans leur diversité, au-delà des usagers des services sociaux.

- Le premier groupe de travail consistait à réaliser un diagnostic. Des tables rondes ont été organisées par thématique, chaque sous-groupe devant tourner sur plusieurs thématiques. Les travaux étaient ensuite restitués à l'ensemble des participants, lors du groupe de travail suivant.
- Le second et dernier groupe de travail consistait à travailler sur le plan d'action.

Certains territoires ont organisé des tables rondes par thématique, quand d'autres ont préféré présenter les actions issues des réflexions et échanger sur la construction de ces actions et les modalités de travail partenarial.

Pour commencer, la démarche a été présentée lors du séminaire des cadres de la Direction Générale Adjointe (DGA) de la Solidarité le 8 septembre 2021.

Après une phase préparatoire durant l'été 2021 consistant à récupérer les données statistiques et élaborer les documents cadre, chaque direction de territoire a effectué un bilan du précédent projet de territoire lors d'une table ronde avec ses équipes en octobre-novembre 2021.

## La phase « diagnostic » s'est déroulée en novembre-décembre 2021.

L'objectif était, sur la base du bilan et des éléments de diagnostic statistiques, d'établir un diagnostic du territoire et déterminer des orientations très généralistes afin de préparer le plan d'actions. Chaque territoire a organisé des groupes de travail réunissant 50 à 100 élus et partenaires.

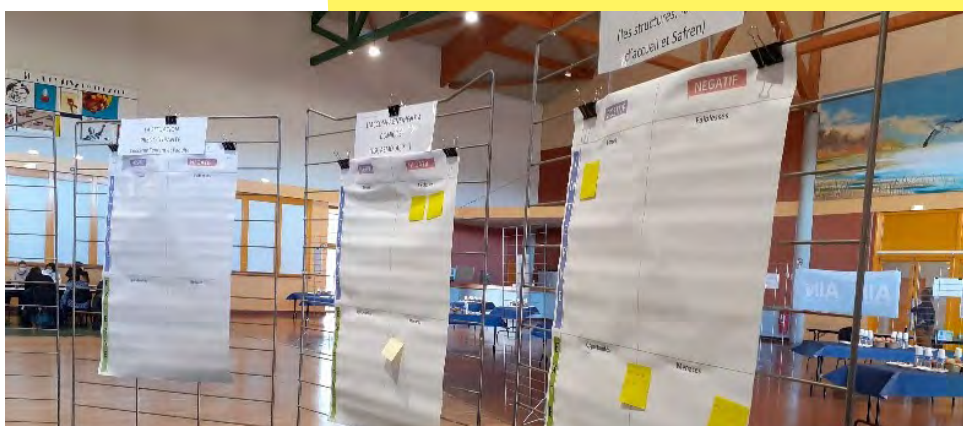
- **Le territoire Bresse Revermont** a réuni 50 personnes le 25 novembre 2021.
- **Le territoire Bugey Pays de Gex** a réuni 80 élus et partenaires et 185 agents le 14 décembre 2021.
- **Le territoire Plaine de l'Ain Côtière** a organisé 3 groupes de travail à raison d'un par CDS et a réuni un total de 150 personnes les 25, 26 novembre, 2 décembre 2021.
- **Le territoire Val de Saône Dombes** a organisé 2 groupes de travail à raison de 2 secteurs et a réuni 200 personnes les 7 et 13 décembre 2021.

Ces réunions étaient les premières depuis la réorganisation et la crise sanitaire, aussi, cette démarche a été fortement appréciée des participants.

## La phase « plan d'actions » s'est déroulée en mars-avril 2022.

L'objectif était, sur la base du diagnostic et des grandes orientations, de préparer un plan d'actions et le décliner en fiches-actions. Chaque territoire a organisé des groupes de travail réunissant 50 à 100 élus et partenaires.

- **Le territoire Bresse Revermont** a réuni 45 personnes le 7 avril 2022.
- **Le territoire Bugey Pays de Gex** a organisé 4 groupes de travail afin de respecter les spécificités des secteurs. Chaque groupe de travail a réuni 30 à 50 élus et partenaires et 110 agents les 7, 18, 22 et 24 mars 2022.
- **Le territoire Plaine de l'Ain Côtière** a organisé 3 groupes de travail à raison d'un par CDS et a réuni un total de 170 personnes les 15, 22 et 31 mars 2022.
- **Le territoire Val de Saône Dombes** a réuni 100 personnes le 5 avril 2022.





# ÉLÉMENTS PARTAGÉS ENTRE TERRITOIRES



En complément aux constats et besoins spécifiques à chaque territoire, les travaux des groupes de travail au sein des différents territoires ont fait ressortir des besoins partagés.

Il est ressorti une méconnaissance des dispositifs de l'action sociale départementale par nos partenaires. Ces besoins sont certainement dus à la réorganisation des services de la DGA Solidarité qui est intervenue fin 2019 puis la crise sanitaire qui n'a pas permis de se réunir et expliquer la nouvelle organisation. Un travail sera à mener à l'échelle de la DGA Solidarité sur les partenariats, notamment avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Par ailleurs, les partenaires ont fait remonter de manière assez unanime un besoin de coordination et d'animation d'un observatoire des besoins.

Enfin, les problématiques de barrière de la langue, de mobilité, de parcours de soins et d'accès au logement sont partagées sur l'ensemble des territoires.

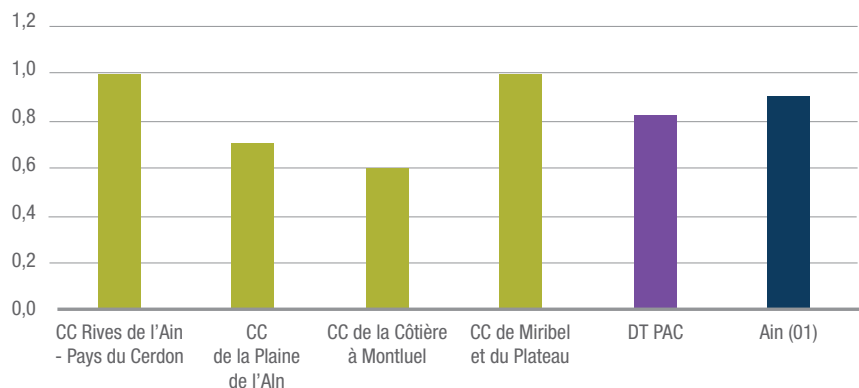
En outre, la DGA Solidarité a réorganisé ses services en décembre 2019. Après une année de fonctionnement, un bilan a été réalisé et un plan d'actions a été mis en place afin d'améliorer le fonctionnement issu de la réorganisation, tout en ne revenant pas sur ses principes fondamentaux.

Aussi, au-delà des projets de territoires, les services sont également impliqués dans des actions issues du bilan de la réorganisation telles que communiquer afin de renforcer la visibilité des services, accompagner et outiller les cadres notamment pour améliorer l'autonomie des agents, améliorer la situation des assistants familiaux ...

Enfin, ils sont amenés à s'impliquer dans les actions issues des schémas départementaux qui guident également leur action.



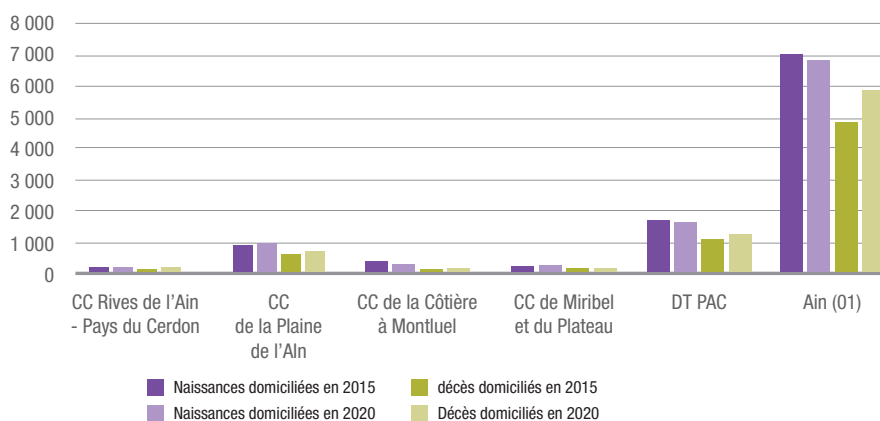
**Variation de la population**  
taux annuel moyen entre 2013 et 2018 en %



La population progresse sur l'ensemble du territoire entre 2013 et 2018, avec des taux plus marqués sur le secteur de la Côtière et des Rives de l'Ain.

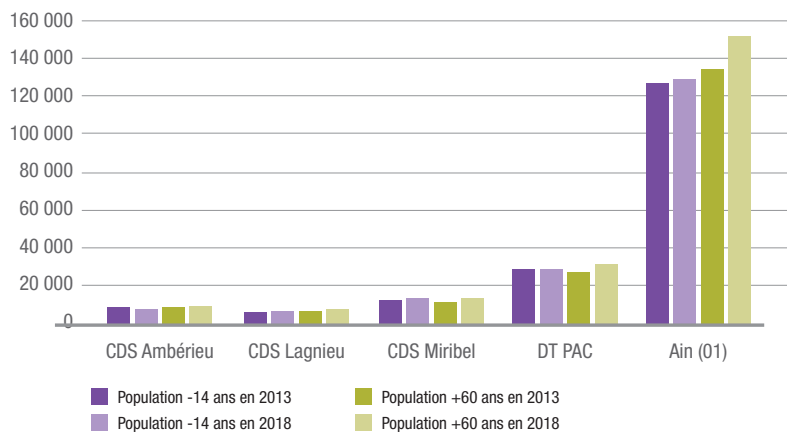
Remarque : Près de 140 000 habitants vivent actuellement sur le territoire, les projections statistiques prévoient pour les années 2030 un nombre de quelques 169 000 habitants.

**Naissances et décès**  
en 2015 et 2020



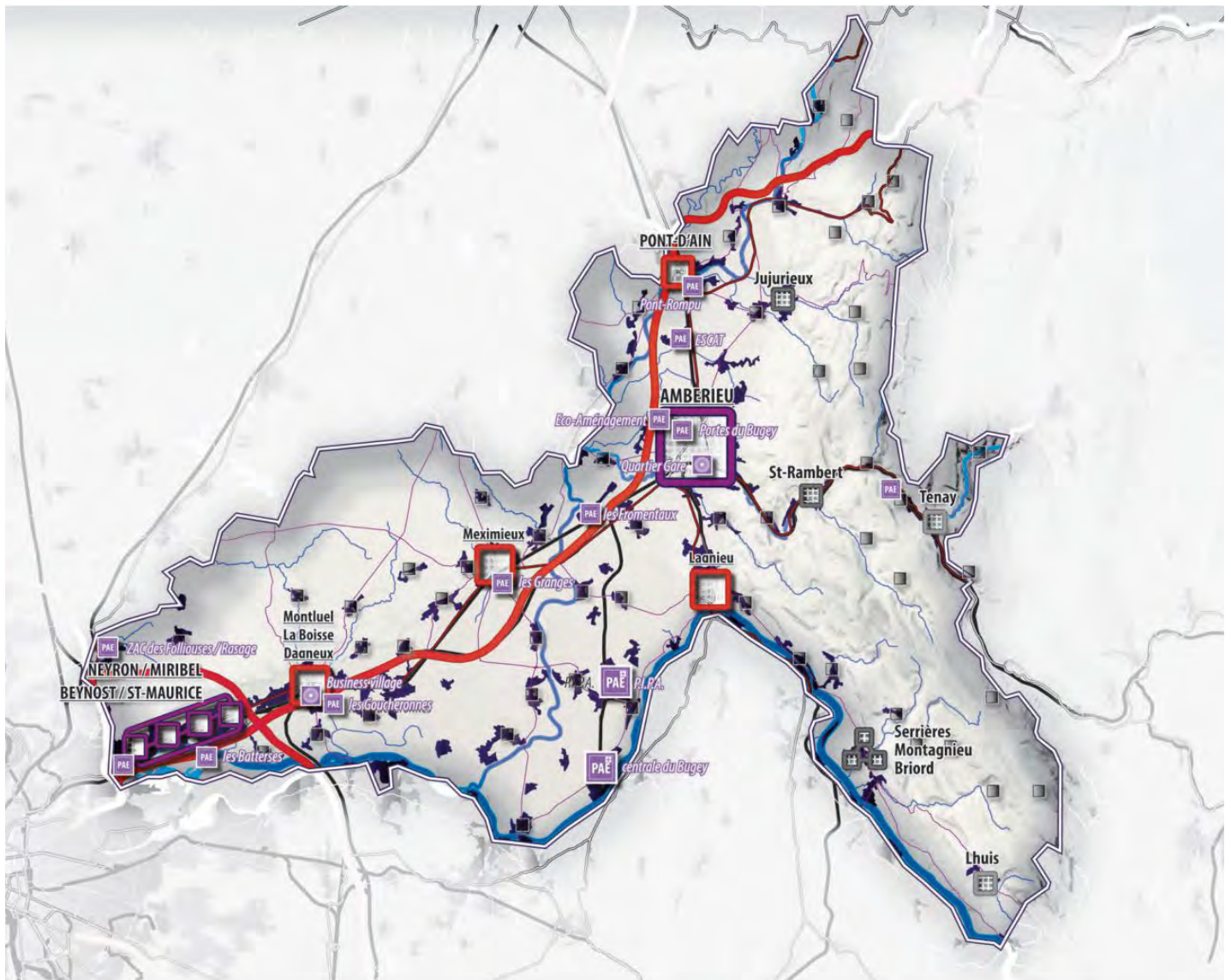
Après de nombreuses années de fortes d'augmentation, le nombre de naissances se stabilise et demeure au même niveau qu'en 2015.

**Population - 14 ans et + 60 ans**  
en 2013 et 2018



Le territoire dispose d'une répartition par tranches d'âges relativement homogène par rapport aux chiffres du Département. On constate une hausse des plus de 60 ans entre 2013 et 2018, avec un maintien du nombre des moins de 14 ans.

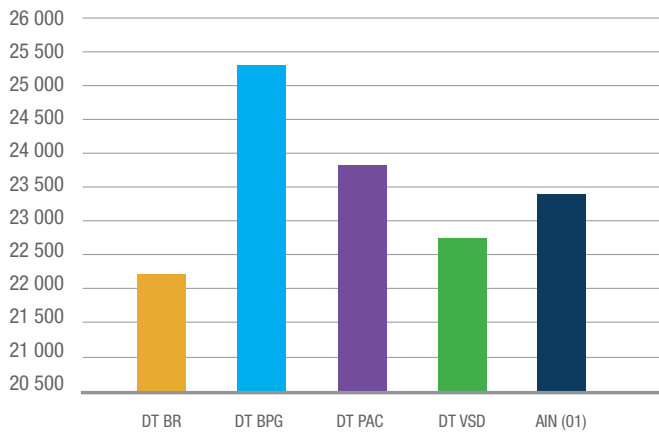
L'organisation des équipements et des pôles économiques du territoire est en tous points semblable à la cartographie de la densité de la population, avec une concentration sur la Côtière et le long de l'axe routier rejoignant Bourg-en-Bresse.



## À cette cartographie s'ajoutent :

- 6 centres sociaux et 3 Espaces de Vie Sociale
- 5 structures France Service (Ambérieu-en-Bugey, Saint-Rambert-en-Bugey, Poncin, Miribel, Montluel)
- 28 structures d'accueil du jeune enfant
- 15 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (dont 2 privées)
- 81 écoles primaires
- 13 collèges dont 3 privés
- 5 lycées dont 2 privés (2 à Ambérieu-en-Bugey, 1 à Saint-Sorlin-en-Bugey, 1 à La Boisse, 1 à Dagneux). Ainsi qu'un projet de construction d'un nouveau lycée sur la commune de Meximieux.
- 2 Maisons Familiales et Rurales (Balan et Montluel)
- 1 clinique à Ambérieu-en-Bugey
- 2 lignes ferroviaires traversant le territoire : nord-sud soit Lyon/Bourg-en-Bresse et est-ouest soit Bourg-en-Bresse/Culoz

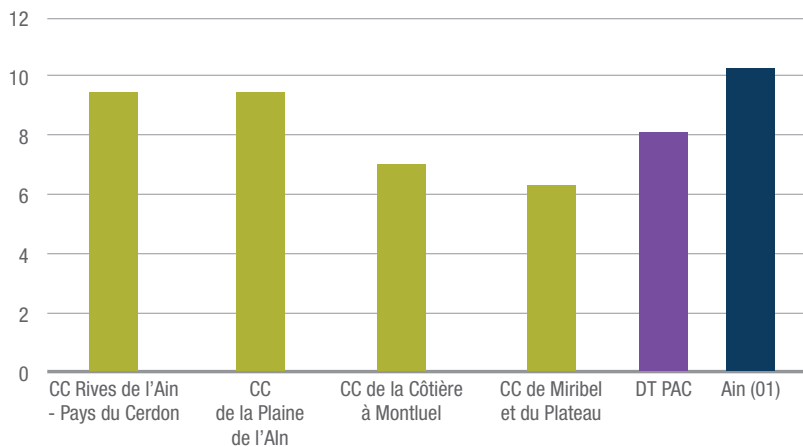
## Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018 et en euros



Le montant du revenu disponible par unité de consommation du territoire plus communément appelé « niveau de vie » se situe à un bon niveau, supérieur à celui du Département.

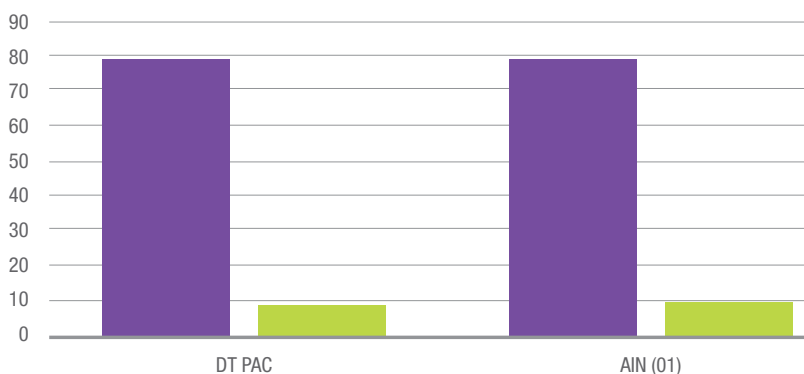
Remarque : en 2021 la moyenne du niveau national s'élève à près de 22 000 euros par an.

## Taux de pauvreté en 2018, en %



Le taux de pauvreté est également à un niveau inférieur à celui du Département. Cependant, le territoire Plaine de l'Ain-Côtière n'est pas homogène, des différences apparaissent entre les secteurs. Le territoire Plaine de l'Ain-Côtière dispose de deux secteurs classés en politique de la ville à Montluel et Ambérieu-en-Bugey. De même, Miribel demeure en contrat de veille active.

## Taux d'activité et de chômage des 15 à 64 ans en 2018, en %



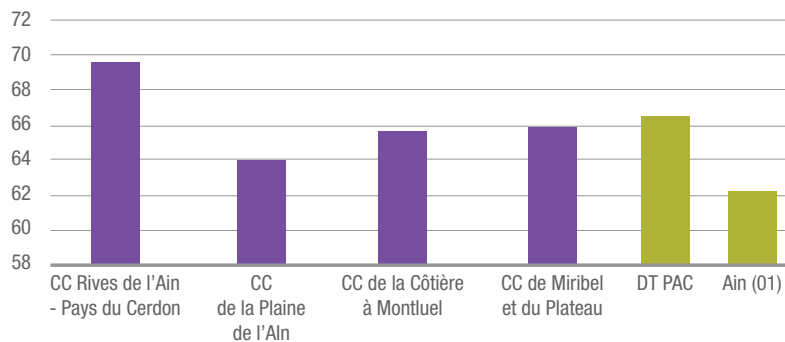
Le territoire Plaine de l'Ain-Côtière connaît depuis 2018 une baisse significative du nombre de chômeurs.

Le taux de chômage au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 demeure inférieur à 6%.

Les différentes zones industrielles de la Côtière, ainsi que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) sont en fortes tensions en raison d'un manque de main d'œuvre.

Là encore, de fortes inégalités demeurent entre les communes du territoire, ainsi pour certaines d'entre elles le taux de chômage peut atteindre 10%.

**Part des ménages propriétaires de leur résidence principale**  
en 2018, en %



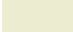





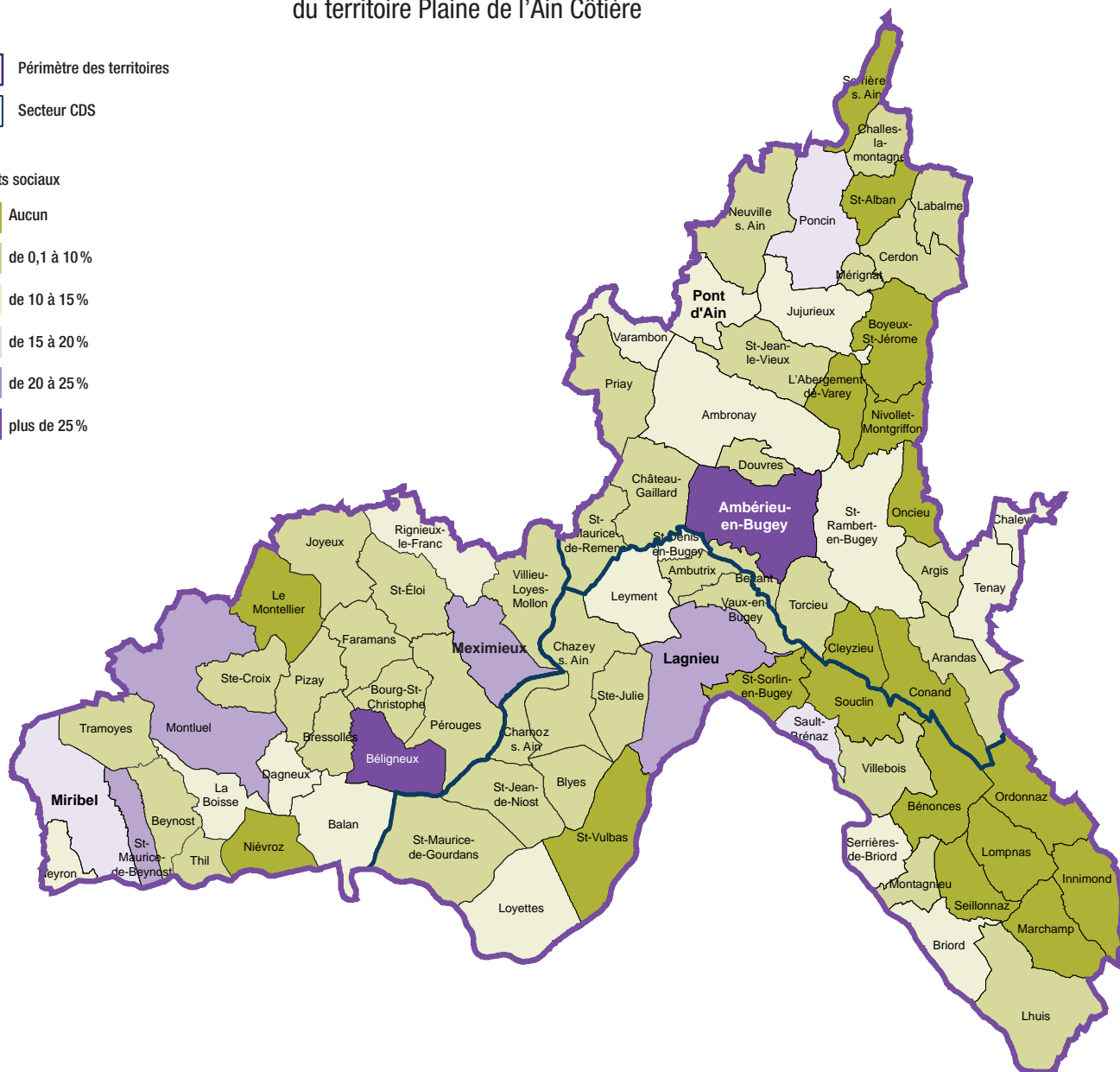
Le territoire se caractérise par un nombre important de propriétaires, largement supérieur à celui du Département.

**Taux de logement sociaux par communes**  
du territoire Plaine de l'Ain Côtière

-  Périmètre des territoires
-  Secteur CDS

**Logements sociaux**

-  Aucun
-  de 0,1 à 10 %
-  de 10 à 15 %
-  de 15 à 20 %
-  de 20 à 25 %
-  plus de 25 %

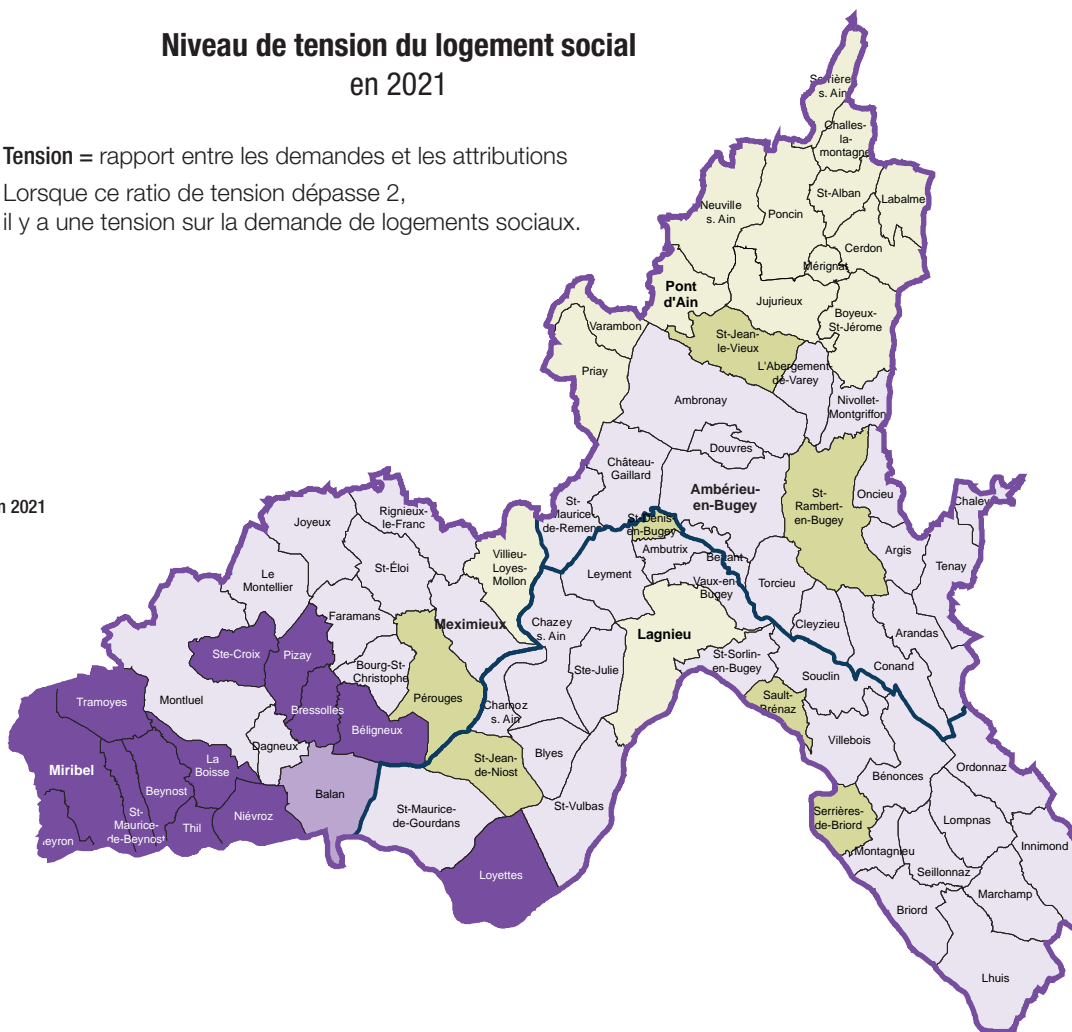
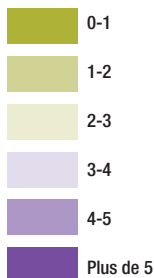


## Niveau de tension du logement social en 2021

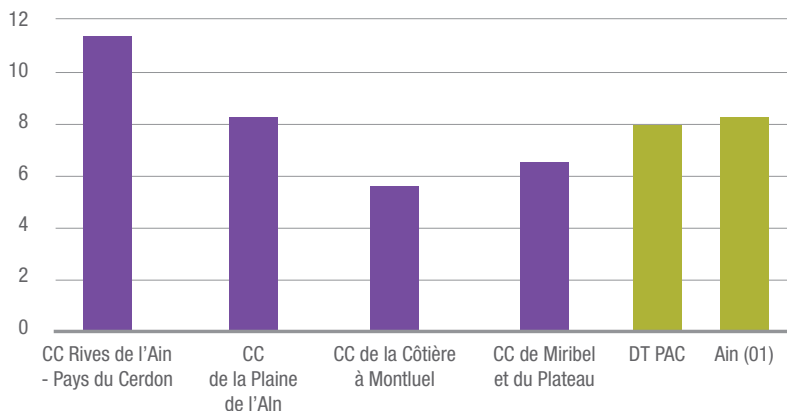
Tension = rapport entre les demandes et les attributions  
 Lorsque ce ratio de tension dépasse 2, il y a une tension sur la demande de logements sociaux.

-  Périmètre des territoires
-  Secteur CDS

Ratio de tension sur la demande sociale en 2021



## Part des logements vacants en 2018, en %



La répartition du logement social du territoire correspond à sa géographie et sa densité de population, avec une part de logements sociaux concentrés sur les zones urbanisées.

Le parc public locatif du territoire demeure en tension, avec des points extrêmement marqués sur les communes à proximité de la Métropole Lyonnaise.

À contrario, certains secteurs situés en zone rurales sont en recherche de locataires.

## INSERTION

Après de nombreux mois de progression liés à la pandémie et ses conséquences économiques, le nombre d'allocataires RSA diminue depuis décembre 2021.

Leur nombre passe de 1 955 allocataires en décembre à 1 767 en avril 2022.

La baisse la plus significative porte sur les allocataires isolés, avec une diminution de plus de 8 % de leur nombre.



## AUTONOMIE

### Personnes âgées

Le Département de l'Ain compte 52 000 personnes de +75 ans.

	CDS Ambérieu-en-Bugey	CDS Lagnieu	CDS Miribel	DT	Ain
Nombre de bénéficiaires Allocation Personnalisée d'Autonomie (décembre 2021)	912	998	697	2 607	12 034

Sur le territoire le nombre d'allocataires à l'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) poursuit une progression régulière depuis 2017 qui comptait alors 2 356 allocataires.

**Le territoire comporte 30 structures d'accueil, soit :**

- 15 EHPAD (dont 2 privés),
- 2 MARPA, 2 résidences HAISSOR (Habitat Intégré Service Solidaire Regroupé),
- 11 résidences autonomie.

### Personnes handicapées

	CDS Ambérieu-en-Bugey	CDS Lagnieu	CDS Miribel	DT	Ain
Nombre de bénéficiaires (droits ouverts)	122	117	117	356	1 824

Le territoire compte 9 689\* personnes handicapées sur 42 011 sur l'ensemble du Département. Il existe 5 structures d'accueil sur un total de 41 sur l'ensemble du Département.

\* nombre de droits MDPH en cours actifs au 30/04/2022



	CDS Ambérieu-en-Bugey	CDS Lagnieu	CDS Miribel	DT	Ain
Nombre d'enfants suivi par le service enfance au 1 <sup>er</sup> juin 2022				369	1 305
Nombre IP réalisées en 2021 (nombre de familles concernées)	93	56	72	221	1 008
Nombre assistants familiaux	17	18	11	46 + 10 Hors département = 56	228
Nombre assistants maternels au 30 avril 2021	309	480	415	1 204	4 156
Bilan de santé moyenne section réalisés en 2021-22	558	409	889	1856	

**Le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance (amiable ou judiciaire) demeure en progression constante depuis 2020.**

Il s'élève à 369 enfants à ce jour contre 295 en juillet 2020.

**Remarque :** On note une augmentation significative des interventions amiables au domicile des familles en amont des mesures de placements, passant de 32 enfants suivis en 2020 à 56 en juin 2022. Cette augmentation est directement liée à la création de 2 postes d'ATSE enfance dédiés à l'exercice de ces mesures.

Au chiffre total de 369 enfants s'ajoute, 169 autres enfants qui bénéficient d'une mesure éducative judiciaire à domicile « AEMO ».

**Le nombre des informations préoccupantes (IP), a connu une forte progression, qui semble se stabiliser aujourd'hui.**

En 2021, 361 enfants et leurs parents ont été rencontrés dans le cadre de ces évaluations.

Un tiers des IP a fait l'objet d'un accompagnement des familles par nos services, afin de mobiliser leurs capacités éducatives.

Un tiers des IP a fait l'objet d'un signalement judiciaire pour saisine du Juge des Enfants.

Et un dernier tiers est resté sans suite, les éléments d'inquiétudes n'ayant pas été confirmés lors de l'évaluation médico-sociale.

**Le territoire travaille avec 56 assistants familiaux (46 résident dans l'Ain, 10 résident en Isère ou dans le Rhône).**

**Remarque :** en 2021, le service a procédé au recrutement d'un seul assistant familial, alors que 2 départs à la retraite, et 2 licenciements ont eu lieu.

**Le nombre d'agrément d'assistantes maternelles diminue légèrement depuis septembre 2021 (1 320 assistantes maternelles contre 1 204 aujourd'hui).**

En parallèle, 848 places existent dans les établissements d'accueil du jeune enfant, avec des ouvertures récentes de structures comme la micro-crèche d'Ambronay.

**Remarque :** des questions se posent sur l'attractivité de ce métier et celui d'assistant familial, sur un territoire en forte tension au niveau de l'emploi.

**Bilans de santé en écoles maternelles en 2021/2022 :**

- 97% des élèves ont bénéficié d'un bilan de santé complet effectué par nos équipes de puéricultrices
- 91 % des élèves de petite section de maternelle ont bénéficié d'un dépistage visuel réalisé par des orthoptistes financés par le Département.

**Les équipes de sages femmes de PMI ont effectué 470 visites à domicile ce qui représente 336 familles différentes.**

49% des femmes enceintes rencontrées ont bénéficié d'un entretien prénatal précoce (EPP).

**Le dispositif psycho-parentalité : 76 familles rencontrant des difficultés dans le lien avec leur jeune enfant ont bénéficié d'un accompagnement spécifique assuré par un psychologue financé par le Département.**

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DU TERRITOIRE

Pour construire notre nouveau projet, des rencontres par territoire de Centres Départementaux de la Solidarité ont eu lieu au cours du mois de décembre 2021 à Lagnieu, Ambérieu et Miribel. Elles ont permis d'établir un état des lieux et de dégager des problématiques communes.

Puis en mars 2022, 3 nouvelles réunions ont permis d'élaborer les pistes concrètes d'actions à engager.

Au total 300 personnes ont assisté à ces différents temps d'échanges, apportant leurs constats et expertises sur des problématiques précises.

L'ensemble des élus du territoire, des partenaires et des représentants de nos équipes ont ainsi pu échanger sur les enjeux sociaux de notre territoire.

## Insertion socioprofessionnelle

Le Département de l'Ain et encore plus notre territoire bénéficie d'une situation inédite au regard de l'emploi avec un taux de chômage extrêmement bas. Néanmoins, cette configuration implique de nouvelles pratiques entre les acteurs, afin de mieux accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi.

### Un partenariat global autour de l'insertion à réenclencher

Malgré un partenariat de longue date avec Pôle Emploi, nos offres de service respectives ont évolué ainsi que nos méthodes d'accompagnement.

Aujourd'hui, il s'avère primordial de mieux cerner les champs de compétences et d'interventions de nos institutions, afin de gagner en efficacité auprès de nos publics demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA.

La mise en place en 2022 sur le territoire d'un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) devrait à terme permettre de mieux articuler nos actions avec celles de l'ensemble des structures : pôle emploi, CAF, associations, entreprises... Ceci dans le but de simplifier les démarches de la personne et d'aboutir à une reprise d'activité plus rapide.

De même, l'absence de CTLI (Commission Technique Locale d'Insertion), a engendré une dégradation du partenariat local, et un manque de connaissance des dispositifs en faveur des allocataires du RSA.

Un projet de relance de ces commissions par territoires de CDS apparaît primordial, afin d'harmoniser et de coordonner les pratiques d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Enfin, un travail sur l'articulation entre la Maison Départementale des Personnes Handicapées et nos services demeure nécessaire, pour accompagner le parcours des bénéficiaires RSA ayant une problématique santé.

### Les problématiques liées à l'accès au numérique

Le constat relevé par nos équipes, ainsi que les rencontres partenariales, font apparaître un manque de coordination dans les différents dispositifs d'aides aux démarches liées au numérique.

Cette difficulté concerne toutes les catégories d'âge, et pas seulement les personnes âgées.

Il apparaît donc nécessaire de veiller à une bonne coordination entre les acteurs proposant ces services : conseillers numériques, France Services, écrivains publics...

À cela s'ajoute des difficultés techniques d'accès au numérique sur certains secteurs de notre territoire (Lhuis, Serrières-de-Briord), pour lesquelles des solutions alternatives peuvent être engagées dans l'attente de l'arrivée de la fibre.

### L'apprentissage du français

Le territoire du CDS de Miribel en raison de sa proximité avec la Métropole de Lyon, de la présence d'un CADA, et de différents dispositifs d'accueil de migrants, connaît une arrivée constante de personnes ne maîtrisant pas ou mal le français. Cette difficulté est parfois un frein pour l'accès à l'emploi.

De nombreux bénévoles et structures proposent cet apprentissage, cependant il est nécessaire d'harmoniser et de coordonner cette offre, ce réseau ayant tendance à s'essouffler.

## Insertion sociale / précarité

### Promouvoir le développement des centres sociaux et des espaces de vie sociale sur notre territoire

Fort de son dynamisme démographique, notre territoire connaît de nouveaux besoins en matière d'animation de la vie sociale. Ce constat est également partagé par le dernier Schéma Départemental de la Vie Sociale (SDAVS). Ainsi les secteurs de Lagnieu, Meximieux et Pont d'Ain apparaissent comme prioritaires.

Des partenariats plus anciens sont largement ancrés entre centres sociaux, Département et la CAF, notamment à Ambérieu-en-Bugey, Miribel, Montluel et Saint-Maurice-de-Beynost et Saint-Rambert-en-Bugey. Ce travail a vocation à se poursuivre et à s'intensifier par la signature entre autres, de pactes de coopération.

### La problématique logement

Là encore, notre territoire apparaît contrasté sur cette thématique, amenant des projets différents :

- La zone Côtière et Ambérieu-en-Bugey est en tension avec une forte pression des demandes de logements ;
- Paradoxalement et à moins de 15 kms d'Ambérieu-en-Bugey, la vallée de l'Albarine offre un nombre très important de logements vacants dans le parc privé, souvent vétustes, investis par des familles en situation précaire et souvent non originaire de la région. Nous souhaitons engager un travail avec l'ensemble des partenaires institutionnels (CAF, DDETS, communes, Communauté de communes Plaine de l'Ain) afin d'améliorer cette offre locative.

En lien direct avec le logement, se pose la question de la précarité énergétique. Les demandes d'aides financières pour régulariser une facture d'énergie augmentent auprès de nos services. Il convient donc d'engager un travail pour aider les familles à diminuer leur coût d'énergie.

De même, nous constatons un besoin de sensibilisation « positive » et responsable des locataires aux enjeux environnementaux de préservation des ressources.

### Les violences conjugales

Les violences conjugales sont en constante progression, notamment

sur le territoire du CDS d'Ambérieu-en-Bugey, avec parfois la nécessité d'intervenir pour la protection des enfants présents au domicile familial. Les travailleurs sociaux évoquent un manque de cohérence entre les intervenants sociaux, judiciaires, et la gendarmerie sur cette problématique. Cependant, à titre d'exemple, un travail partenarial est ancré depuis plusieurs années sur la Côtère.

#### **L'isolement social**

Sur la partie est du territoire du CDS de Lagnieu, composé d'une majorité de communes rurales, les partenaires sociaux notent un isolement des personnes, et de certaines familles.

Divers facteurs renforcent cet isolement : une absence de mobilité, l'augmentation des prix du carburant, un état de santé fragile des usagers (santé psychique, mal être), la difficulté d'accès au numérique, une rupture des liens familiaux.

Des pistes d'actions collectives, en lien avec les associations locales, peuvent être un support pour travailler cette problématique.

#### **Un besoin de coordination autour de l'aide alimentaire**

Sur le territoire de la Côtère, il apparaît nécessaire de coordonner le champ d'intervention des associations caritatives et des CCAS sur la question de l'aide alimentaire. Aujourd'hui l'offre est peu lisible, et les orientations diffèrent selon le profil des usagers et de leurs besoins.

#### **Le projet « vacances » comme facteur d'insertion sociale**

Depuis de nombreuses années, des actions d'accompagnement partenariales ont lieu afin d'aider les familles à organiser leurs vacances.

La construction et l'élaboration d'un projet vacances n'est pas toujours une priorité pour les familles, l'organisation exige de l'anticipation, de la gestion, d'où un besoin d'accompagnement du public dans cette démarche visant à l'autonomie. Notre objectif étant d'augmenter le nombre de familles accompagnées dans cette action.

## **Autonomie**

#### **Optimiser la mise en plan d'aide dans le cadre de l'APA**

Le service autonomie, connaît depuis de nombreuses années une forte activité, en lien avec le vieillissement de la population. La crise du métier d'aide à domicile nous questionne et nous amène à travailler sur l'attractivité de ce secteur.

Le territoire Plaine de l'Ain Côtère a la chance d'avoir sur son territoire l'intervention des 6 SAAD conventionnés du département, mais avec quelques zones blanches isolées, où les plans d'aide ne sont pas réalisés ou de façon incomplète.

Afin de répondre au mieux aux bénéficiaires concernés, l'idée d'une instance de régulation est apparue. Celle-ci permettrait une rencontre entre associations, et une mutualisation de leurs possibilités d'intervention. Cet objectif répond également aux objectifs du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens départemental, avec la volonté de garantir un service de qualité.

#### **Renforcer la connaissance des dispositifs liés à la perte d'autonomie**

Certains élus locaux ne cernent pas les missions du Département en matière de dépendance, ni les procédures. En partenariat avec le CLIC, un de nos objectifs est d'augmenter la connaissance des mairies sur ce dispositif, afin de proposer une orientation rapide et adaptée aux usagers.

De même, ce projet social de territoire relance la dynamique des Instances Partenariales Territoriales (IPT) (en arrêt depuis la réorganisation de la DGAS), qui permettent l'interconnaissance et la réflexion entre acteurs de la gérontologie.

#### **La protection des adultes vulnérables**

Nos services font parfois face à des situations extrêmement dégradées : personnes âgées vivant dans des logements insalubres, parfois en état

d'incurie, abusées financièrement, maltraitées... Les problématiques nous amènent à engager une meilleure coordination des intervenants à une échelle locale, mais aussi départementale.

#### **Faciliter la transition entre domicile et établissements**

Le maintien à domicile des personnes très dépendantes est source de risque : dénutrition, chutes, démarchage abusif... Les personnes âgées et les personnes handicapées vieillissantes peuvent avoir une perception erronée des établissements de type EHPAD. Parfois, c'est aussi un manque d'informations liés aux droits en structure qui peuvent freiner le projet.

A notre niveau, notre service autonomie est peu en interaction avec les structures d'hébergement, et nous manquons de projets communs. Aussi, afin de faciliter la transition vers l'établissement, notre service et les EHPAD pourraient réfléchir à des actions d'accès aux droits, et s'associer sur des projets revalorisant l'image des structures.

#### **L'accès à la culture des personnes dépendantes**

Souvent la dépendance entraîne un isolement plus ou moins progressif, et un repli au domicile. En collaboration avec les opérateurs de l'offre culturelle du territoire (lecture publique notamment), des réflexions sont à mener pour aller auprès de ce public et à leur domicile.

## **Enfance - Famille**

### **>>>> Enfance**

Les rencontres partenariales ont mis l'accent sur l'importance de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. L'éventail des mesures d'accompagnement est large, mais la prévention au domicile des parents doit être renforcée. Elle demeure un levier majeur pour la suite du parcours de l'enfant.

#### **Développer la connaissance de la protection de l'enfant auprès des partenaires**

Des facteurs multiples peuvent être à l'origine d'une prise en charge estimée trop tardive par nos services. Néanmoins, nous constatons un manque de lisibilité des dispositifs de prévention et de protection de l'enfance par nos partenaires. Aussi, des rencontres de présentation à destination des partenaires seront à développer, en lien avec la direction enfance famille.

#### **La problématique des enfants « clés »**

Dans le cadre du suivi des familles à domicile, certains constats nous interrogent et amènent notre réflexion sur la mise en place d'actions ciblées. Sur le secteur de Miribel et de Lagnieu, l'éducation nationale nous alerte car de nombreux jeunes collégiens se retrouvent seuls, longtemps au domicile avant le retour de leurs parents. Cette situation peut être génératrice d'angoisse, de solitude, et de décrochage scolaire.

#### **Développer les lieux ressources à destination des parents d'adolescents**

Les problématiques adolescentes concernent 2/3 des mesures éducatives préventives actuellement exercées auprès des parents du secteur de Miribel. Une forte interrogation apparaît autour de l'existence des ressources du territoire et comment orienter les familles sur la question de l'adolescence. Pour répondre à ce besoin, les professionnels imaginent mobiliser les partenaires concernés.

#### **Favoriser l'insertion sociale des jeunes en famille d'accueil**

La préparation des jeunes adultes (18/21 ans) de l'aide sociale à l'enfance à la vie sociale et professionnelle en amont de leur sortie du dispositif de protection demeure une préoccupation première. Aussi, une action collective pour travailler l'autonomie de ces jeunes est à organiser en

lien avec les assistants familiaux.

### **Renforcer l'appartenance des assistants familiaux à l'équipe enfance**

Un sentiment d'isolement a pu apparaître dans le cadre de la réorganisation de la DGA Solidarité. Le sentiment d'appartenance à l'équipe des assistants familiaux est à construire, ou à ancrer dans des pratiques harmonisées. L'objectif est le renforcement d'une culture commune, basée sur les besoins de l'enfant.

### **L'accès à la culture des enfants de l'ASE en accueil familial**

Une activité sportive est souvent proposée lors d'un accueil familial, mais la musique, ou le théâtre par exemple ne sont pas des domaines investis. Or, nous savons à quel point la culture peut-être un facteur d'épanouissement et d'insertion sociale. Il conviendrait d'envisager un rapprochement des acteurs culturels de notre territoire : bibliothèques, Centre Culturel de Rencontres d'Ambronay, école de musique... afin de sensibiliser les enfants et leurs familles d'accueil à ce type de pratiques.

## **>>>> Petite enfance**

### **Déployer des consultations de puéricultrices, et groupes d'écoute parents-enfants.**

Le diagnostic a pu faire apparaître la nécessité de développer de nouveaux lieux de permanences afin de mieux répondre aux besoins des familles (secteurs Loyettes et Serrières de Briord).

Un projet de développement des groupes d'écoute parents- enfants sur le territoire de Meximieux et Loyettes est également envisagé.

### **Formaliser le réseau périnatal et soutenir les actions en faveur de la petite enfance.**

Depuis plusieurs années sur le territoire Plaine de l'Ain Côtière, il existe une volonté des acteurs du champ périnatal de se connaître, afin de faciliter le parcours et l'orientation des femmes enceintes et jeunes parents dans des situations complexes (ex : absence de repères éducatifs chez les nouveaux parents).

### **Une augmentation des troubles du langage**

Environ 10% des enfants du territoire présentent une forme de troubles du langage. Le risque de difficultés d'apprentissage, de problèmes sociaux, affectifs et comportementaux est supérieur chez les enfants qui présentent un retard ou un trouble du langage. Ce constat émane des bilans de santé en école maternelle, et des comportements parentaux inadéquats (écrans, manque de stimulation...) Les délais de rendez-vous des orthophonistes sont extrêmement longs et variables en fonction des secteurs.

Aussi, sur le secteur de la Côtière, une action en lien avec une orthophoniste sera engagée dans le cadre du Plan Enfance 01.

### **Des actions en direction des futures mamans**

Un constat relevé par les professionnels de santé, est l'augmentation de l'obésité, du surpoids, du diabète gestationnel, et des mauvais comportements alimentaires chez les femmes enceintes. On note également une tendance à l'isolement social et familial. Différentes actions seront à développer autour de ces thèmes visant à l'ouverture sur l'extérieur, au bien-être et à la promotion de la santé.

### **Favoriser l'accès aux modes de garde**

La recherche de places d'accueil s'avère être un parcours complexe pour les parents, qu'il s'agisse de places en structures, et même auprès d'assistants maternels.

Cette problématique est clairement un frein à l'insertion professionnelle. Pour d'autres familles, l'accès à un mode de garde permettrait une première « socialisation » de l'enfant avant son entrée en école maternelle. L'enjeu serait à la fois de faciliter l'accès aux modes de garde, mais aussi de convaincre certains parents de l'intérêt d'une ouverture sur l'extérieur, pour permettre l'acquisition des codes de sociabilisation de leurs enfants.

En parallèle, la promotion du métier d'assistant maternel sera à relancer.

## **>>>> Promouvoir les actions des Centres de santé sexuelle (CSS)**

L'approche de la sexualité dès le plus jeune âge est fondamentale dans la construction psycho-affective des enfants. Elle permet la prévention de la maltraitance et des éventuels abus sexuels. En outre, l'éducation à la sexualité est un droit reconnu par la convention internationale des droits de l'enfant. Aussi, les CSS ont vocation à intervenir dans les Maisons d'Enfants à Caractère Social. Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des établissements de protection de l'enfance ont d'ailleurs retenu la « mise en œuvre d'une action collective d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ». Les enfants confiés nécessitent une attention particulière et une bienveillance dans le champ de la vie affective et sexuelle du fait de leur histoire.

Les CSS sont des structures clairement identifiées comme des acteurs de prévention, de l'écoute et de l'accompagnement. A ce titre, des psychologues et des conseillères conjugales et familiales proposent des suivis, de plus en plus nombreux. Dans un contexte d'accès aux soins psychologiques difficile, notamment en CMP, il convient de mieux définir l'offre de service apportée par les psychologues et conseillères conjugales et familiales en CSS.

## **Un axe transversal : l'accès à la culture de nos publics**

Le fil conducteur de notre projet social de territoire, est la mise en avant de l'accès à la culture des familles, enfants et personnes isolées.

Des expériences précédentes réussies, ont pu démontrer tout l'intérêt d'actions culturelles dans le processus d'autonomisation de la personne.

Notre territoire offre un panel d'acteurs culturels de qualité, en premier lieu au sein de nos services départementaux comme la lecture publique, le musée des Soieries Bonnet mais aussi avec le Centre Culturel et de Rencontres d'Ambronay.

Dans ce cadre, un travail sera mené pour envisager des actions communes.



# PRECONISATIONS PLAN d'ACTION



Les différentes rencontres avec les élus, partenaires, et nos propres équipes, nous ont permis d'élaborer 37 fiches actions ayant pour objectif de répondre à des problématiques territoriales précises.

La grande majorité des actions à mettre en place nécessite un développement accru du partenariat « inter institutionnel ».

Cet aspect demeure primordial pour simplifier et rendre cohérente la réponse à apporter aux habitants face à leurs problématiques.

Notre projet social de territoire se développera sur une durée de 6 ans, permettant un échelonnement du travail à mener.

Des réajustements seront envisageables tout au long de ce projet social de territoire, soit pour répondre à un nouveau besoin, soit pour ajuster ou enrichir une action prévue.

## Sommaire des actions Plaine de l'Ain Côtière

NOM DE L'ACTION	N° ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
Mise en place et déploiement de centres sociaux sur le territoire du CDS d'Ambérieu en Bugey	1 / INS	CDS AMBERIEU
Renforcer les liens avec Pôle Emploi	2 / INS	CDS AMBERIEU
CTLI sur les CDS Lagnieu et Ambérieu en Bugey	3 / INS	CDS AMBERIEU
"Observatoire" logement vallée de l'Albarine	4 / INS	CDS AMBERIEU
Prévention des violences conjugales	5 / INS	CDS AMBERIEU
Vacances familiales	6 / ENF	CDS AMBERIEU
Affiner le diagnostic sur le besoin de restauration de l'estime de soi des BRSA	7 / INS	CDS AMBERIEU
Mise en place et déploiement de centres sociaux sur le territoire du CDS de LAGNIEU	8 / INS	CDS LAGNIEU
Redéploiement des permanences PMI sur l'ensemble du territoire du CDS de Lagnieu	9 / PMI	CDS LAGNIEU
Trucs et astuces pour consommer autrement	10 / PMI	CDS LAGNIEU
Lutter contre l'isolement - Secteur Est du territoire du CDS de LAGNIEU	11 / INS	CDS LAGNIEU
Déploiement du lieu d'accueil la Parent'aise Bleue sur d'autres communes	12 / PMI	CDS LAGNIEU
Développer l'accès au numérique sur le secteur "Est" du CDS de Lagnieu pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre l'isolement	13 / INS	CDS LAGNIEU
Promotion du métier d'assistant maternel	14 / PMI - AJE	CDS LAGNIEU
BRSA ayant une problématique de santé	15 / INS	CDS LAGNIEU
Renforcer les liens entre acteurs de l'insertion, par la tenue bimestrielle de Commission Technique Locale d'Insertion	16 / INS	CDS MIRIBEL
Aide alimentaire et financière : clarifier et coordonner le champs d'intervention des associations caritatives et des CCAS avec celui du CDS de Miribel	17 / INS	CDS MIRIBEL
Accompagner les familles dans la maîtrise de la consommation d'énergie	18 / INS	CDS MIRIBEL
Faciliter la recherche de places d'accueil du jeune enfant en urgence pour du public en insertion	19 / PMI	CDS MIRIBEL
Coordonner les structures d'accompagnement administratif et/ou numérique pour une bonne orientation des usagers	20 / INS	CDS MIRIBEL
Apprentissage du français : faciliter l'orientation vers les dispositifs d'apprentissage du français	21 / INS	CDS MIRIBEL
Accompagner les parents à confier leur enfant à un tiers, en amont de la scolarisation	22 / PMI	CDS MIRIBEL
Clarifier le parcours résidentiel : de l'urgence au logement autonome	23 / INS	CDS MIRIBEL
Mieux connaître l'action sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	24 / AUT	SERVICE AUTONOMIE

## Fiche action N°1 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé	schéma départemental d'animation de la vie sociale SDAVS			
		action	objectif 3 : accompagner et soutenir les dynamiques sur des territoires non couverts			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Mise en place et déploiement de centres sociaux sur le territoire du CDS d'Amberieu en Bugey</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>. présence de personnes et familles isolées sur le territoire. Arrivée de nouveaux habitants.</li> <li>. les deux derniers états des lieux du schéma départemental de l'animation et de la vie sociale (SDAVS) démontrent l'importance de mettre en place et de développer une structure type centre social sur le secteur de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon.</li> </ul>		<b>Lieu / territoire concerné</b>		
Objectifs visés		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Association du CDS d'Ambérieu à la réflexion et à la construction d'un projet de centre social sur le secteur de la communauté de communes à partir des problématiques communes du territoire.</li> </ul>				
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Accompagner la mise en place d'un centre social sur le secteur de Pont d'Ain et faciliter le travail en partenariat à partir des problématiques soulevées.</b>				
Public concerné par l'action		Tous les habitants du périmètre de la CCRDAPC.				
Éléments de contenu imaginé		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Rencontres</li> <li>. Partage des problématiques / repérage des besoins des habitants. Ecriture du projet</li> </ul>				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		CD, mairies, CCRDAPC, partenaires locaux, fédération des centres sociaux, CAF, direction cohésion et développement social du CD.				
<b>Résultats attendus</b>		Favoriser l'implantation et le développement du centre social; travailler sur les grandes problématiques repérées : accès aux droits et au numérique, renforcer les liens sociaux et intergénérationnels, reconnaître les parents comme premiers acteurs de l'éducation pour favoriser le bien être de l'enfant, favoriser la citoyenneté des jeunes		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		Nombre de rencontres Nombre d'actions mises en place par thématique (autonomie, enfance ...) Nombre de thématiques travaillées à l'initiative des usagers				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
participation aux comités de suivi social		Direction de territoire, CAF, CCCRA, fédération des Centres sociaux	rencontres / réunions	T4 2022		
participation des agents du CDS d'Ambérieu en Bugey aux différents groupes de travail		CDS, CAF, CCCRA, associations locales	rencontres / réunions	T 4 2022		
travail en lien / en partenariat avec le centre social pour la mise en place d'actions à destination des habitants		CDS, CAF, élus, associations	définition et mises en place d'actions	T1 et T2 2023		

## Fiche action N°2 / INSERTION

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Cotière				
Références document cadre	intitulé		Service Public de l'Insertion et de l'Emploi / PDI-PTI		
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Renforcer les liens avec Pôle Emploi</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	1) Manque de connaissance des missions et modalités d'intervention de Pôle Emploi par les travailleurs sociaux des 2 CDS dépendants de l'Agence d'Ambérieu en Bugey. 2) Manque de connaissance des missions d'un CDS et des modalités d'accompagnement des BRSA par les conseillers Pôle Emploi de l'Agence d'Ambérieu en Bugey			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	1) Proposer des temps d'immersion au sein de l'agence Pôle Emploi d'Ambérieu, pour les ATSE des 2 CDS. 2) Proposer des temps d'immersion au sein des 2 CDS, aux conseillers Pôle Emploi. 3) Permettre une meilleure collaboration entre les 2 structures, afin de faciliter le parcours des BRSA et des demandeurs d'emploi accompagnés par les ATSE.				
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>1) Temps d'échanges réguliers entre les responsables de Pôle Emploi et les Responsables des 2 CDS ( rencontres, mails, liens téléphoniques).</b></p> <p><b>2) Organisation de temps d'immersion au sein de l'agence Pôle Emploi afin de permettre aux ATSE d'observer les temps d'accueil des demandeurs d'emploi, de rencontrer des conseillers accompagnement global, accompagnement renforcé, référent entreprises et service indemnisation, d'assister à des entretiens professionnels de demandeurs d'emploi : 1 à 2 journées d'immersion par mois.</b></p> <p><b>3) Organisation de temps d'immersion au sein des CDS de Ambérieu en Bugey et Lagnieu afin de permettre aux conseillers Pôle Emploi de s'entretenir avec les secrétaires de CDS, d'observer un temps d'accueil, d'assister à des entretiens sociaux avec des ATSE , de s'entretenir avec les puéricultrices de PMI concernant les contraintes et exigences du métier d'assistante maternelle ( afin de faciliter l'orientation de futures candidates sur ce métier) : 1 journée d'immersion / mois en alternance dans chaque CDS.</b></p>				
Public concerné par l'action	BRSA en parcours d'insertion professionnel et demandeurs d'emploi suivis par les travailleurs sociaux des CDS.				
Éléments de contenu imaginé					
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	agents des 2 CDS, RCDS, Conseillers Pôle Emploi, responsables de service agence Pôle Emploi Ambérieu en Bugey.				
<b>Résultats attendus</b>	1) Permettre aux ATSE d'appréhender finement les missions d'une agence Pôle emploi, d'identifier les interlocuteurs. 2) Permettre aux conseillers Pôle emploi de mieux connaître les missions d'un CDS et des agents qui le composent ( secrétaires, assistantes sociales, puéricultrices), d'identifier les interlocuteurs. 3) Favoriser la fluidité de l'accompagnement des BRSA et des demandeurs d'emploi suivis par les ATSE.			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre d'immersions effectuées Questionnaire de satisfaction adressé aux professionnels ayant assisté aux immersions.				
<b>Questionnaire de satisfaction</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Définition du diagnostic de collaboration	2 RCDS + directrice Pôle emploi	rencontre	T4 2022		proposition de temps d'immersion
Organisation pratique des temps d'immersion	2 RCDS + chef service agence Pôle emploi	échanges par mails	T4 2022		
Démarrage des immersions mensuelles au sein des 2 institutions	RCDS, chef de service Pôle emploi, conseillers Pôle emploi, agents des CDS	journées d'immersion mensuelles	T1 2023		
Construction du questionnaire d'évaluation	RCDS+ chef service Pôle emploi	rencontres + échanges par mails	T1 2023		
Bilan de l'action: diffusion du questionnaire aux participants aux immersions	RCDS+ Chef service Pôle emploi+ participants aux immersions	questionnaire diffusé	T1 2023		



Fiche action N°3 / INSERTION					
Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé action	Service Public de l'Insertion et de l'Emploi			
Intitulé de l'action	<b>CTLI unique pour le territoire du CDS Lagnieu et du CDS d'Ambérieu en Bugey</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	Méconnaissance des partenaires de l'insertion sur le territoire des 2 CDS Besoins de concertation et de collaboration exprimés par les différentes structures oeuvrant dans le domaine de l'insertion. Besoin de coordonner les dispositifs d'insertion et les partenaires sur le territoire de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain, autour de thématiques communes (mobilité, bénévolat...) Besoin de coordonner les parcours d'insertion des BRSA.			Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés	1) Proposer des rencontres thématiques 2 à 3 fois par an : présentation des structures, travail sur des thématiques communes identifiées, monter des actions collectives en fonction des besoins.. 2) Proposer des rencontres mensuelles de réflexion sur des situations individuelles, afin de faciliter le travail des référents uniques, des travailleurs sociaux et des structures d'insertion et dynamiser le parcours des BRSA. 3) Harmoniser les pratiques des référents uniques RSA.			CDS Ambérieu en Bugey et CDS Lagnieu	
Description synthétique de l'action	1) <b>Organisation de rencontres thématiques : 2 à 3 par année civile : animées par chaque responsable des 2 CDS.</b> 2) <b>Organisation de rencontres mensuelles d'étude de situations : animées par chaque responsable des 2 CDS.</b> 3) <b>Mise en place d'outils: ordre du jour, tableau inscription situations, fiche procédure inscription "CTLI situations".</b>				
Public concerné par l'action	BRSA en priorité et toute personne en situation d'insertion professionnelle.				
Eléments de contenu imaginé					
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CDS Lagnieu et CDS Ambérieu en Bugey, CCAS d'AMBERIEU EN BUGEY, Alfa 3a, MSA, Val Horizon, Pôle emploi, BGE, SIAE, Dynamique emploi, MCIE, Agent de santé, GDADF, PRIR ...				
Résultats attendus	Permettre une bonne connaissance des partenaires sur le territoire des 2 CDS. Favoriser une concertation et une collaboration des différentes structures, dans l'intérêt du parcours de l'utilisateur. Travailler autour de thématiques communes pour mieux coordonner les dispositifs en place, faire émerger des nouveaux besoins, et éventuellement améliorer certains dispositifs.			moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)	
Indicateurs de résultat	Nombre de rencontres thématiques+ partenaires participants, Nombre de rencontres mensuelles ( nombre de situations évoquées, structures participantes ) Emergence de projets collectifs et émergence de projets individuels. Questionnaire de satisfaction des partenaires: à 6 mois et à 1 an.			Salles de rencontre adaptées à la taille du groupe, gestion de la programmation des CTLI ( invitations, fiches individuelles..)	
Planning et échéancier				Suivi action	
Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)	Qui et avec qui	Comment	Calendrier prévisionnel	Date réalisation	Principaux éléments
Etat des lieux des besoins	S. Reverdy + D. Millet-Robert	liens avec structures insertion, rencontres avec responsable Alfa 3a ....	T4 2022		
1ère CTLI Thématique	S. Reverdy + D. Millet-Robert+ tous les partenaires locaux	réunion	T4 2022		
Mise en route des CTLI Situations	S. Reverdy + D. Millet-Robert+ partenaires concernés par les situations inscrites	réunion	T1 2023		
Evaluation à mi parcours	S. Reverdy + D. Millet-Robert+ tous les partenaires locaux	questionnaire + réunion	T1 2023		
Mise en place des CTLI "thématiques" et "situations", de manière régulière	S. Reverdy + D. Millet-Robert+ tous les partenaires locaux	réunions	T2 2023 à T4 2028		évaluations annuelles

## Fiche action N°4 / INSERTION

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain-Côtière				
Références document cadre	intitulé	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées			
	action	axe 4 : lutter contre l'habitat indigne			
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>"Observatoire" logement vallée de l'Albarine</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Fruit de l'histoire, les communes de la vallée de l'Abarine disposent d'un parc locatif privé important. De nombreuses familles en situations de précarité sont attirées par cette offre : loyers modérés et propriétaires peu exigeants. Beaucoup de ces logements sont en mauvais état (sanitaires et énergétiques) les locataires se retrouvent alors rapidement en grande détresse. Les propriétaires refusent le soutien et les interventions des opérateurs de l'Opération Programmée Amélioration de l'Habitat (OPAH). Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu sur le sujet, il conviendrait de poursuivre ce travail de mise en commun, et de partage d'expertise entre les différents intervenants et de le structurer.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	mieux repérer les situations de précarité, et améliorer l'état du parc locatif.			communes de la vallée de l'Albarine Argis, Tenay, Saint Rambert en Bugey	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Trois rencontres annuelles avec l'ensemble des intervenants : élus, Communauté de Commune Plaine de l'Ain, opérateur OPAH, CAF, CDS</b>				
Public concerné par l'action	locataires en situation précaires				
Éléments de contenu imaginé	étudier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le parc locatif : les moyens préventifs, les moyens coercitifs à l'encontre des propriétaires (permis de louer).				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	maires, opérateur OPAH, service logement du CD, responsable logement Communauté de Commune Plaine de l'Ain, responsable CDS, conseillers territoire CAF, directeur territoire CD01, ADIL				
<b>Résultats attendus</b>	amélioration du parc locatif			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	nombre de rencontres, nombre de participants, liste des mesures nouvelles envisagées.				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
rencontre	DT/CDS, CAF, maires, CCMP, OPAH	réunion	octobre 2022, fév 2023,		
étude des différentes actions possibles	DT/CDS, CAF, maires, CCMP, OPAH	réunion	déc-22		
mise en place et suivi des nouvelles actions	DT/CDS, CAF, maires, CCMP, OPAH	réunion	mars-23		

Fiche action N°5 / INSERTION					
Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière			
Références document cadre		intitulé			
		action			
Intitulé de l'action		Prévention des violences conjugales			
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		constats d'un manque de maillage entre les intervenants sociaux, judiciaires, et la gendarmerie sur la problématique des violences conjugales. Cela entraîne un manque de relais entre les acteurs et une rupture dans le parcours de l'usager.		Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés		Favoriser le partenariat local par la mise en place d'un process d'accompagnement des victimes. Renforcer la connaissance des acteurs sur la problématique des violences conjugales . Créer un observatoire des violences conjugales sur le territoire du CDS d'Ambérieu en Bugey ( à plus long terme)		CDS Ambérieu en Bugey	
Description synthétique de l'action		<b>1) Etat des lieux des acteurs locaux intervenant auprès des victimes de violences conjugales : repérage, rencontres pour faire connaissance, public cible et modalités d'accueil..</b> <b>2) Mise en place d'un logigramme sur le circuit d'un accompagnement des victimes: étapes pour un parcours réussi ( dépôt de plainte, sécurisation des documents administratifs, hébergement, moyens de subsistance, accès aux droits, kit hygiène,...).</b> <b>3) Mise en place d'un observatoire des violences conjugales: outils statistiques, prospectives, mise en place d'un mode projet ( comité de pilotage et comité technique) : à plus long terme</b>			
Public concerné par l'action		Personnes victimes de violences conjugales			
Eléments de contenu imaginé		Rencontres partenariales + écriture du process d'accompagnement + montage éventuelle d'une action collective			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Institutions agissant sur la problématique des violences conjugales ( CDS, sages femme PMI, CIDFF, AVEMA, Gendarmerie Ambérieu en Bugey, Gendarmerie Pont d'Ain, Hopital Privé d'Ambérieu, CAF, CCAS, Police municipale, Bailleurs sociaux, Association de l'ombre à la Lumière ...)			
Résultats attendus		<b>1) Etat des lieux sur "qui fait quoi "</b> <b>2) construction du process d'accompagnement</b> <b>3) création d'un observatoire</b> <b>4) Mise en place d'actions collectives à destination des victimes .</b>		moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)	
Indicateurs de résultat		1) Nombre de rencontres partenariales 2) réalisation du process d'accompagnement + flyer 3) mise en place d'un groupe projet ( comité technique)			
Planning et échéancier				Suivi action	
Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)	Qui et avec qui	Comment	Calendrier prévisionnel	Date réalisation	Principaux éléments
Première réunion partenariale : présentation du projet et des acteurs	D. Millet-Robert + N. Sacre+ acteurs locaux	1/2 j réunion , au CDS	T4 2022		1) courrier invitation 2) préparation réunion : constats, démarches, les objectifs ( power point)
Plusieurs réunions en vue de la construction du process d'accompagnement des victimes: présentation des acteurs locaux et de leurs missions	D. Millet-Robert + N. Sacre+ acteurs locaux	réunions au CDS	T4 2022 + 2023		
Réflexion autour de la mise en place d'un observatoire des violences conjugales			2023 à 2026		
Emergence d'une action collective à destination des victimes de violence			à partir de 2023		

## Fiche action N°6 / ENFANCE

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Vacances familiales</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>1) Le dispositifs VACAF, très avantageux financièrement, pour les bénéficiaires est très peu utilisé .</p> <p>2) Construire un projet vacances avec un usager nécessite un accompagnement lourd de la part des travailleurs sociaux.</p> <p>3) La construction et l'élaboration d'un projet vacances n'est pas toujours une priorité pour les familles et n'est souvent pas anticipé par celles-ci.</p>			<b>Lieu / territoire concerné:</b>	
Objectifs visés	<p>1) mobiliser des familles identifiées par des professionnels du CDS ou de la CAF, sur un projet vacances ou de loisirs.</p> <p>2) proposer des temps de rencontres thématiques mensuelles, autour de l'élaboration d'un projet vacances.</p> <p>3) Permettre aux familles d'identifier le processus de construction d'un projet vacances.</p> <p>4) A plus long terme, permettre aux familles acquérir des compétences dans la réalisation de toute forme de projet.</p>			secteur du CDS d'Ambérieu	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>1) Rencontres mensuelles thématiques avec des interventions de partenaires locaux ( en fonction du thème abordé).</b></p> <p><b>2) Si besoin, rencontres individuelles afin d'accompagner plus précisément une famille identifiée : éventuellement utiliser le référent de parcours.</b></p>				
Public concerné par l'action	Familles allocataires Caf ( QF CAF inférieur ou égal à 765 euros) résidant sur le territoire géographique du CDS d'Ambérieu en Bugey.				
Éléments de contenu imaginé	rencontres collectives abordant chacune un thème ( évaluation du budget vacances, règles de vie pour un séjour réussi, préparation valise, avant de partir quoi préparer ?, sur place: quels activités ?, cuisine des vacances ....) , permettant la construction progressive d'un projet individuel vacances: partenaires locaux sollicités en fonction du thème de chaque séance.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CDS Ambérieu en Bugey , CAF, Centre social Le Lavoir et Centre socio-culturel de St Rambert , associations caritatives, ADMR ou ADOM 01 ( TISF) , office de tourisme, coordinateur jeunesse ville Ambérieu..				
<b>Résultats attendus</b>	Permettre à un maximum de familles de partir en vacances familiales . A plus long terme, inciter les familles à renouveler l'expérience en autonomie.			<b>moyens éventuels à prévoir</b> (financiers, matériels, humains)	
Indicateurs de résultat	Quantitatif via le nombre de départs réalisés au moyen du dispositif Vacaf. Qualitatif: retour des usagers par le biais d'un questionnaire			salle de rencontre, mise à disposition de la C.ESF du CDS, et d'une professionnelle de la CAF, flyer ..	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
construction du projet	S. Morandat ( CDS) + S. Cuillerot (CAF)	temps de travail communs	T4 2022		
présentation du projet en instance "travail social de groupe"	S. Morandat ( CDS) + S. Cuillerot (CAF)	instance DT	T4 2022		
Communication du projet auprès des partenaires locaux, en vue de l'identification des familles	S. Morandat ( CDS) + S. Cuillerot (CAF)	réunions CDS, rencontres avec partenaires	T1 2023		
Animation des ateliers thématiques mensuels	S. Morandat ( CDS) + S. Cuillerot (CAF + partenaires identifiés)	6 séances de 2 heures en après-midi	T2 et T3 2023		
bilan après l'été	S. Morandat ( CDS) + S. Cuillerot (CAF + partenaires identifiés)	1 séance	T3/T4 2023		

## Fiche action N°7 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé		PDIE		
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>AFFINER LE DIAGNOSTIC SUR LE BESOIN DE RESTAURATION DE L'ESTIME DE SOI DES BRSA</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<p>Difficulté des BRSA à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. se projeter sur l'avenir</li> <li>. définir un projet de vie</li> <li>. évaluer sa propre valeur en lien avec le marché du travail</li> </ul> <p>Difficulté des professionnels à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. dynamiser certains parcours d'insertion</li> <li>. faire prendre conscience au BRSA de sa propre valeur et enclencher son pouvoir d'agir</li> <li>. aborder certains sujets / thèmes en lien avec l'intime (hygiène, savoir être ...)</li> </ul>		Lieu / territoire concerné		
Objectifs visés		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Identifier dans les CER les BRSA confrontés à cette problématique</li> <li>. Quantifier le nombre de BRSA concernés</li> <li>. Interroger les BRSA sur cette question et voir si une action est nécessaire</li> <li>. Proposer une action de restauration de l'estime de soi</li> </ul>				
<b>Description synthétique de l'action</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Informers les responsables uniques d'une démarche de diagnostic (pour repérer les CER / BRSA concernés)</b></li> <li>. <b>Définir des critères d'identification pour voir quel BRSA est concerné</b></li> <li>. <b>Quantifier le nombre de BRSA concernés</b></li> <li>. <b>Travailler avec les partenaires sur une proposition d'action sur ce sujet</b></li> <li>. <b>Mettre en place une éventuelle action</b></li> </ul>				
Public concerné par l'action		BRSA ayant une problématique d'estime de soi				
Éléments de contenu imaginé		Atelier de restructuration de l'estimer de soi				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		CDS, référents uniques, agent de santé, partenaires locaux de l'insertion, professionnels de santé, partenaires autres (esthéticienne, diététicienne, ...), CCAS d'AMBERIEU EN BUGEY, Orsac Hébergement. Plateforme santé				
<b>Résultats attendus</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mener à bien le diagnostic</li> <li>. Définir le besoin : quels outils ? Questionnaire, rencontres avec des BRSA ... ?</li> <li>. Mettre en place une action en réponse au besoin identifié</li> </ul>		moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)		
Indicateurs de résultat		<ul style="list-style-type: none"> <li>. BRSA identifiés et quantifiés</li> <li>. Retours des BRSA sur le besoin de restauration de l'estime de soi</li> <li>. Montage de projets</li> </ul>				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic : nombre des BRSA concernés + critère d'identification		CDS, Référent Unique	Questionnaire et / ou rencontres outil de quantification	Année 2023		
Rencontre des partenaires pour une étude des résultats de diagnostic + projection sur une action		CDS + partenaires locaux (insertion, autres...)	Rencontres	année 2024		
Mise en place d'une action		CDS + partenaires locaux (insertion, autres...)	Action	fin 2024 - 2028		

## Fiche action N°8 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière			
Références document cadre	intitulé	Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale			
	action	axe 3 : accompagner et soutenir les dynamiques sur des territoires non couverts avec des besoins repérés			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Mise en place et déploiement de centres sociaux sur le territoire du CDS Lagnieu</b>			
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Manque d'actions en direction des personnes et/ou des familles isolées du territoire, des jeunes, et d'actions intergénérationnelles.</li> <li>. Les deux derniers états des lieux du Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale démontrent l'importance de mettre en place et développer ces structures</li> </ul> <p>Meximieux : EVS FICA (Faire, Initier, Coopérer, Agir) – partenariat engagé mais nécessité d'intégrer l'EVS dans une dynamique de territoire</p>		<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Emergence de projets communs entre CDS et EVS / CS &gt; EVS FICA à partir des problématiques communes du territoire</li> <li>. Travail partenarial en associant le CDS à la réflexion.</li> </ul>		<p>1 - secteur Lagnieu : mise en place d'un centre social / Espace de Vie Sociale</p> <p>2 - secteur Meximieux : accompagner le développement de l'EVS FICA (Faire, Initier, Coopérer, Agir)</p>	
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Mettre en place ou développer des centres sociaux sur le territoire</b>			
Public concerné par l'action		Tous les habitants d'un territoire			
Eléments de contenu imaginé		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Rencontres</li> <li>. Partage des problématiques / Repérage des besoins des habitants</li> </ul>			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		CD, mairie, communautés de communes, EVS, partenaires associatifs locaux, Fédération des centres sociaux, CAF, directions du CD ...			
<b>Résultats attendus</b>		<p>1 - permettre l'accès aux droits et au numérique</p> <p>2 - renforcer les liens sociaux et intergénérationnels</p> <p>3 - parentalité : reconnaître les parents comme premiers acteurs de l'éducation pour favoriser le bien être de l'enfant</p> <p>4 - favoriser la citoyenneté des jeunes : engagement et initiative</p> <p>5 - Emergence des besoins : consultation des habitants</p>		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat		<p>Nombre de rencontres</p> <p>Nombre d'actions mises en place par thématiques (autonomie, enfance ...)</p> <p>Nombre de projets / actions demandées à l'initiative des usagers</p> <p>Nombre de thématiques réfléchies et travaillées à l'initiative des usagers</p>			
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
EVS FICA : participation au comité de suivi social	EVS, CD, CAF, élus, ...	rencontres / réunions	T4 2022		
EVS FICA : mise en place d'actions communes	EVS, CD, CAF, élus, ...	réflexion sur les problématiques / associant du CDS	premier trimestre 2023		
travail en lien / en partenariat avec l'EVS : complémentarité des actions	EVS, CD, CAF, élus, ...	mise en place d'actions, réflexions sur de nouveaux projets	2023 - 2028		
Lagnieu : organisation rencontres partenariales suite bilan SDAVS et projet de service	direction DT, direction CD, CAF, fédé et mairies	rencontres / réunions	début 2023		

**Fiche action N°9 / PROTECTION MATERNELLE INFANTILE**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Redeploiement des permanences PMI sur l'ensemble du territoire du CDS de Lagnieu</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Difficulté de mobilité sur certains secteurs (milieux ruraux)</li> <li>. Augmentation des naissances sur certains secteurs</li> <li>. Demande des usagers de proximité</li> <li>. Désertification médicale</li> </ul> Demande des partenaires de favoriser une proximité, un maillage partenarial			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Permettre un service PMI de proximité sur l'ensemble du territoire du CDS de Lagnieu</li> <li>. Créer une permanence de proximité sur le secteur de Loyettes pour répondre à une demande liée à une augmentation des naissances</li> <li>. Créer une permanence PMI mensuelle de proximité sur le secteur de Serrières de Briord et/ou Lhuis.</li> <li>. Favoriser le partenariat local</li> </ul>			Territoire du CDS de LAGNIEU : - secteur Est du CDS : LHUIS / SERRIERES de BRIORD - secteur Ouest du CDS côté Isère : LOYETTES	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Mettre en place des permanences PMI avec une puéricultrice :</b> . Sur Lhuis : au sein de la Mairie de Lhuis . Serrières de Briord : à l'EVS de Serrières . Sur Loyettes : au sein de la mairie de Loyettes				
Public concerné par l'action	Femmes enceintes, parents et enfants de moins de 6 ans.				
Éléments de contenu imaginé	Rencontres avec les partenaires, les élus. Implantation d'une permanence PMI				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	EVS, Mairies et CCAS, EAJE				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Rendre accessible la PMI sur l'ensemble du territoire du CDS</li> <li>. Renforcer le partenariat local</li> <li>. Permanences à moins de 1/2 heure du lieu d'habitation</li> <li>. Bonne connaissance du territoire de la part des professionnels (orientation plus simple).</li> <li>. Donner aux familles la possibilité de voir un professionnel de santé.</li> </ul>			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre de permanences mises en place sur les différents secteurs</li> <li>. Nombre de familles rencontrées, taux de fréquentation des permanences</li> <li>. Retours des familles / des partenaires / des professionnels</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>. Recherche de locaux adaptés (point d'eau)</li> <li>. Nécessité d'avoir accès au réseau / internet</li> <li>. Retravailler sur la communication faite aux familles sur les missions de la PMI et des lieux de permanence.</li> <li>. Informer les différents partenaires des lieux actuels et nouveaux lieux de permanence</li> </ul>	
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Rencontre avec les partenaires du territoire	Mairies, EVS, puéricultrices, responsable PMI	Réunions / rencontres : EVS de Serrières de Briord	Dernier trimestre 2022		
Rencontre avec les partenaires du territoire	Mairies, EVS, puéricultrices, responsable PMI	Réunions / rencontres : Mairie de Lhuis	Dernier trimestre 2022		

Rencontre avec les partenaires du territoire	Mairies, EVS, puéricultrices, responsable PMI	Réunions / rencontres : Mairie de Loyettes	sept-22	oct-22	
Proposition de permanences tests sur les territoires	puéricultrices	mise en œuvre des projets	premier semestre 2023		
Bilan 1ère année activité	Ensemble des partenaires et professionnels	Réunions	2024		



## Fiche action N°10 / INSERTION

Direction de Territoire	DT Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Trucs et astuces pour consommer autrement</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>. L'augmentation du cout de la vie, de l'énergie accentuent les difficultés des familles en situation de précarité en secteur rural.</li> <li>. Difficultés à honorer certains postes budgétaires prioritaires (logement..)</li> <li>. Demandes d'aides financières récurrentes</li> <li>. Factures régularisation logement énergivores du parc privé</li> </ul>			<b>Lieu / territoire concerné :</b>	
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Maitriser sa consommation énergétique</li> <li>. Conseiller, informer sur les modes de consommation</li> <li>. Connaître le fonctionnement des appareils de chauffage</li> <li>. Connaître les aides possibles au niveau partenarial</li> <li>. Optimiser son budget alimentation, zéro déchet</li> <li>. Créer du lien social</li> <li>. Créer un réseau d'entraide, d'échanges</li> <li>. Identifier les jardins, associations</li> </ul>			CDS Lagnieu	
Public concerné par l'action	Public en difficulté financière				
Description synthétique de l'action	<b>ateliers thématiques en lien avec le partenariat existant (ADIL, ALEC01, SOLIHA et associations caritatives)</b>				
Eléments de contenu imaginé	Conseils sur la consommation énergétique, consommer autrement (solutions alternatives : jardins partagés et AMAP)				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Associations caritatives, EVS, travailleurs sociaux du CD (CESF et AS), acteurs locaux				
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Rendre les usagers plus acteurs de changement</li> <li>. Eviter une dégradation plus importante de leur situation</li> <li>. Créer un réseau d'entraide</li> </ul>			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de participants Amélioration du budget familial Outils créés			salle pour 15 personnes	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic	AS et CESF, partenaires locaux, CAF, EVS ...	rencontre des partenaires	T4 2022		
Rédaction du projet		Ecriture du projet, passage en instance projet domaine CD	T1 2023		
Constitution de groupes		Mise en place d'un groupe de travail pour lancer l'action	T1 et T2 2023		
Evaluation de l'action		bilan	2024		

## Fiche action N°11 / INSERTION

Direction de Territoire	PLAINE DE L'AIN COTIERE				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT - Secteur EST du territoire du CDS de LAGNIEU</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>Les partenaires et les équipes du CDS constatent des situations de personnes seules, ou des familles isolées en risque de rupture du lien social.</p> <p>Divers facteurs renforcent cet isolement : une absence de mobilité, l'augmentation des prix du carburant, un état de santé fragile des usagers (santé psychique, mal-être), rupture des liens familiaux.</p> <p>Il existe des associations au niveau local mais cette population n'est pas en capacité d'y adhérer</p> <p>Manque de lisibilité des dispositifs existants</p>			<b>Lieu / territoire concerné :</b>	
Objectifs visés	<p>Rompre l'isolement</p> <p>Favoriser la prévention, le lien social, l'entraide</p> <p>Renforcer le partenariat</p> <p>Créer des lieux de rencontre et d'échanges</p>				
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Etablir un diagnostic des besoins et proposer des actions en partenariat pour lutter contre l'isolement ("aller vers")</b>				
Public concerné par l'action	Tout public du secteur Est				
Éléments de contenu imaginé	Rencontres, identification des partenaires locaux, de leurs missions et de leur capacité d'aller à la rencontre des personnes isolées.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Mairies, EVS, associations, écoles,... Tous les partenaires présents sur le secteur Est				
<b>Résultats attendus</b>	<p>.Mise en place d'actions individuelles ou collectives</p> <p>.Visibilité des partenaires existants</p> <p>.Intervention / implantation de nouveaux partenaires</p>			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	<p>. Nombre de personnes rencontrées</p> <p>. Identification précise des partenaires</p> <p>. Nouvelles actions mises en place</p>				
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic précis par communes	CD et partenaires locaux, CAF, EVS	Rencontres / réunions	début 2023		
Sensibilisation des actions locales	CD et partenaires locaux, CAF, EVS	Rencontres / réunions	2023 / 2024		
Elaboration d'un plan d'action local	CD, communes, ... tous les acteurs présents sur le territoire	Mettre en place des rencontres régulières, création de réseau	début 2025		
Mise en place des actions envisagées	CD, communes, habitants	Actions collectives	2025 - 2028		

## Fiche action N°12 / PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Direction de Territoire	Direction du Territoire Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé		action		
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>DEPLOIEMENT DU LIEU D'ACCUEIL LA PARENT'AISE BLEUE SUR D'AUTRES COMMUNES</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Isolement des parents (dont femmes isolées) Besoin de stimulation adaptée (alternative aux écrans) Aide à la découverte des compétences de leur enfant.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Accompagnement à la parentalité, permettre aux parents de renforcer leurs compétences parentales, afin que les liens parents/enfants s'améliorent..			Ensemble du territoire du CDS : particulièrement le secteur de Meximieux et de Lhuis/Serrière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Mise en place d'actions ludiques autour de la parentalité</b>				
Public concerné par l'action	Parents et enfants de 0 à 3 ans (jusqu'à l'entrée en petite section de maternelle)				
Éléments de contenu imaginé	Accueil, par les professionnels de la petite enfance, de parents avec leurs enfants avec proposition d'activités diverses, adaptées à l'âge de l'enfant et à ses besoins. Temps d'échanges entre parents et professionnels de santé sur les problématiques amenées par les parents. Valorisation des compétences parentales Partage d'expériences en matière de parentalité				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Acteurs : Puéricultrices du CDS Partenaires : EVS, EAJE, communes, TISF, CAF...				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. apporter des outils pour renforcer les compétences parentales</li> <li>. améliorer le lien parent / enfant</li> <li>. accompagner les parents dans leur rôle éducatif</li> <li>. permettre la découverte d'activités éducatives et ludiques</li> </ul>			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'ateliers</li> <li>. Nombre de personnes présentes lors des ateliers</li> <li>. Nombre d'enfants</li> <li>. Taux de fréquentation des ateliers pour une même personne</li> <li>. Questionnaire de satisfaction</li> <li>. Orientations faites vers d'autres partenaires</li> </ul>			recherche de lieux, de salle, de matériel et de financements, mise à disposition de temps de puéricultrices (0,1 ETP)	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Repérage géographique des besoins	partenaires (Mairies, EVS..), puéricultrices	Réunions rencontres	dernier trimestre 2022		
Recherche de lieux et de financements	partenaires (Mairies, EVS..), puéricultrices CAF	COPIL	dernier trimestre 2022		
Mise en place	partenaires (Mairies, EVS..), puéricultrices	COTECH	Année 2023		

## Fiche action N°13 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière			
Références document cadre		intitulé		action	
Intitulé de l'action		<b>Développer l'accès au numérique sur le secteur "Est" du CDS de Lagnieu pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre l'isolement</b>			
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Population vivant en milieu rural avec une absence de mobilité et de couverture numérique</li> <li>. Mauvaise couverture du réseau - zone blanche</li> <li>. Milieu rural : difficulté de mobilité</li> <li>. Absence de coordination sur les différents acteurs dans le domaine du numérique</li> <li>. Accès aux droits des usagers est rendu plus complexe</li> </ul>		<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Permettre un accès au numérique</li> <li>. Favoriser l'accès aux droits des usagers</li> <li>. Permettre aux professionnels d'apporter une réponse de qualité face aux demandes des usagers</li> <li>. Uniformiser l'accès aux droits sur l'ensemble du territoire</li> </ul>		Territoire du CDS de LAGNIEU : - secteur Est du CDS : LHUIS / SERRIERES de BRIORD	
Description synthétique de l'action		<b>1 - Réflexion par rapport aux outils (simples) permettant de sortir d'une zone blanche/ mal desservie</b> <b>2 - Rendre accessibles les outils numériques avec des services de proximité</b> <b>3 - Coordination des intervenants</b>			
Public concerné par l'action		Toutes les personnes habitant sur le secteur Est du CDS de Lagnieu et notamment : - demandeurs d'emploi, BRSA, personnes handicapées, personnes âgées, jeunes mamans, parents d'enfants scolarisés : beaucoup de démarches en ligne maintenant (pronote, recherches...)			
Éléments de contenu imaginé		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Diagnostic</li> <li>. Rencontres partenaires</li> </ul>			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		EVS, France Services, Mairies et CCAS, opérateurs de téléphonie, services techniques du CD, Communauté Commune Plaine de l'Ain, conseillers numériques, Education Nationale, ADEA, SIEA ...			
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaître les différentes modalités d'accès au numériques</li> <li>. Favoriser l'accès aux droits des usagers</li> <li>. Optimiser la réponse des professionnels aux demandes des usagers</li> <li>. Uniformiser l'accès aux droits</li> </ul>		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Carte de l'existant sur le territoire</li> <li>. Ecriture des solutions pratiques pour avoir accès au numérique</li> <li>. Nombre de points d'accès au numérique quelque soit le partenaire</li> </ul>			
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic de l'existant, des besoins sur un territoire précis	Elus, conseillers numériques, CAF, EVS	Réunion / rencontre entre les partenaires locaux	premier semestre 2024		
Ecriture des solutions pratiques	Elus, conseillers numériques, CAF, EVS	Réunion / rencontre entre les partenaires locaux	deuxième semestre 2024		
Bilan des outils proposés	Elus, conseillers numériques, CAF, EVS	Réunion / rencontre entre les partenaires locaux	premier semestre 2025		

**Fiche action N°14 / PMI AJE**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Promotion du métier d'assistant maternel</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Manque d'assistant maternel sur le territoire</li> <li>. Vieillesse des assistants maternels en poste</li> <li>. Nombreux départs à la retraite dans les prochaines années</li> <li>. Manque de places d'accueil 0-6 ans en structures collectives</li> <li>. Manque de places d'accueil atypiques (urgence, horaires décalés, enfant en situation de handicap...)</li> <li>. Méconnaissance du métier d'assistant maternel</li> <li>. Manque de valorisation du métier d'assistant maternel</li> </ul>			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Augmenter le nombre d'assistants maternels</li> <li>. Professionnaliser les nouvelles candidates</li> <li>. Valoriser le métier d'assistant maternel</li> <li>. Augmenter et diversifier les capacités d'accueil sur le territoire</li> </ul>			CDS Lagnieu et Ambérieu (développement à terme sur le CDS de Miribel)	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Définir un état des lieux de l'existant (nombre, lieu ...)</b></li> <li>. <b>Définir les freins et atouts du métier (exigences / contraintes)</b></li> <li>. <b>Elaborer une démarche de projet pour promouvoir ce métier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Sensibiliser les partenaires sur le métier d'assistant maternel</b></li> <li>&gt; <b>travailler avec les Relais Petite Enfance</b></li> <li>&gt; <b>travailler avec les partenaires : pôle emploi, Mairies, EVS, centres sociaux, France services, CAF, écoles (GRETA, Lycée professionnel...) ...</b></li> </ul> </li> <li>. <b>Mise en place d'actions de promotion (en lien avec le domaine AJE)</b></li> </ul>				
Public concerné par l'action	personnes en reconversion , en complément d'une autre activité professionnelle exercée à temps partiel Personnes ayant un intérêt particulier pour les jeunes enfants.				
Éléments de contenu imaginé	Rencontres, forum, documentaires...				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CDS / PMI, direction de la communication du Département, pôle emploi, Mairies, EVS, centres sociaux, France services, CAF, écoles (GRETA, Lycée professionnel...) , Relais Petite Enfance, service AJE,				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Augmentation du nombre d'assistants maternels</li> <li>. Professionnalisation des nouvelles candidates</li> <li>. Valorisation du métier d'assistant maternel</li> <li>. Augmentation et diversification des capacités d'accueils sur le territoire</li> </ul>			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre de nouvelles candidatures et nombre d'assistantes maternelles sur le territoire</li> <li>. Nombre de réunions d'information sur l'agrément</li> <li>. Quantification des solutions alternatives proposées (suite aux freins repérés)</li> <li>. Participation, taux de fréquentation aux actions de promotion (actions prospectives)</li> </ul>			Flyers, salle de réunions, moyens financiers (exemple pour un forum ou une vidéo ...)	
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Etat des lieux de l'existant	CDS / PMI + service accueil du jeune enfant	Statistiques IODAS, fiche de statistiques des puéricultrices Cartographie	début 2023		travail de recherche des chiffres et des lieux par trois puéricultrices de la DT
Définition des atouts et des freins de ce métier avec solutions opérationnelles	CDS / PMI + service accueil du jeune enfant, partenaires locaux de la petite enfance, CAF, CCPA	Rencontres, questionnaires, fiches process	courant 2023		COTECH + COPIL

Enclencher une démarche de promotion du métier d'assistant maternel	CDS / PMI + service accueil du jeune enfant, partenaires locaux de la petite enfance, CAF, CCPA	Rencontres, sensibilisation, travail en commun avec les partenaires, ...	courant deuxième semestre 2023 - premier semestre 2024		
Mise en place d'actions de promotion	CDS / PMI + service accueil du jeune enfant + partenaires locaux de la petite enfance, CCPA	Actions : forum, actions de communication, speed dating, vidéos ...	A partir de 2024 - 2028		

## Fiche action N°15 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé		PDI /PTI		
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>BRSA ayant une problématique de santé</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Difficulté de coordination des dispositifs RSA et MDPH</li> <li>. Méconnaissance des dispositifs respectifs par les professionnels</li> <li>. BRSA ayant des problématiques de santé ne permettant pas d'accéder à l'emploi : quelle solution : RSA, AAH, RQTH, absence de solution adaptée ... ?</li> <li>. Absence de diagnostic médical en lien direct avec le travail</li> <li>. Carence de coordination dans le parcours de soin des BRSA</li> </ul>		Lieu / territoire concerné		
Objectifs visés		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaître les dispositifs MDPH / RSA, les procédures respectives</li> <li>. Permettre une meilleure coordination des dispositifs</li> <li>. Créer un outil de coordination pour faciliter le parcours du BRSA ayant une problématique de santé : éviter les allers retours inutiles entre les deux dispositifs</li> <li>. Fluidifier le parcours de soin des BRSA ayant une problématique de santé</li> </ul>		CDS Lagnieu et Ambérieu en Bugey		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Identifier le réseau de professionnels concerné par ce sujet</b></li> <li>. <b>Identifier les dispositifs de coordination existants et les manques</b></li> <li>. <b>Organiser des rencontres entre professionnels de la MDPH et du RSA pour se connaître et s'approprier les différents dispositifs (immersion ? réunion ? ...)</b></li> <li>. <b>Mettre en place des outils de coordination pour ce public (commission d'étude de situations, instance référent de parcours)</b></li> </ul>				
Public concerné par l'action		BRSA ayant une problématique de santé				
Eléments de contenu imaginé		Rencontres entre les différents dispositifs qui interviennent auprès du BRSA				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		CDS, référents uniques, MDPH, agent de santé, partenaires locaux de l'insertion, professionnels de santé				
<b>Résultats attendus</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Faciliter le parcours des BRSA ayant une problématique de santé</li> <li>. meilleure coordination entre le CDS et la MDPH</li> <li>. Permettre un accès au droit adapté à la situation</li> <li>. Trouver un outil commun pour diagnostiquer les réels problèmes de santé en lien avec le travail</li> </ul>		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Interlocuteurs identifiés</li> <li>. Dispositifs identifiés et analysés (fonctionnement, carences, appuis possibles...)</li> <li>. Fiches de liaisons</li> <li>. Diminution des situations sans solution, de certains BRSA de longue durée</li> </ul>		. Fiche de poste et cadre d'intervention de chaque professionnel		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Identification des interlocuteurs		RCDS, partenaires insertion (Réfèrent Unique), réfèrent insertion pro MDPH, médecin + directeur DT	Analyse des organigrammes, prise de contacts, rencontres	premier semestre 2023		
Clarification des dispositifs et procédures respectives		CDS, MDPH et partenaires Insertion , Direction Insertion et développement social	Rencontres	Année 2023		

Réunion d'information aux partenaires locaux + lancement d'une démarche de travail	CDS, MPH, Insertion CD, partenaires locaux et professionnels de santé	Rencontres	2023-2024		
Mise en place des outils de coordination	CDS, MPH, Insertion CD, partenaires locaux et professionnels de santé	Rencontres	2024-2025		



## Fiche action N°16 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé	SPIE			
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Renforcer les liens entre acteurs de l'insertion, par la tenue bimestrielle de Commission Technique Locale d'Insertion</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		La réorganisation des services départementaux, en décembre 2019, a bousculé les périmètres d'intervention et les modalités de concertation. Puis la crise sanitaire a mis à mal les échanges partenariaux, alors même que de nouveaux professionnels arrivaient sur le territoire.		<b>Lieu / territoire concerné</b>		
Objectifs visés		Meilleure connaissance des dispositifs liés au parcours d'insertion, et des ressources présentes sur le territoire, pour mieux et plus orienter les bénéficiaires du RSA. Dynamisation du parcours d'insertion, pour mieux tendre vers l'insertion socio-professionnelle. Renforcement des pratiques communes entre professionnels		CDS Miribel		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Organisation de CTLI à l'échelle du territoire du CDS</b>				
Public concerné par l'action		bénéficiaires du RSA (par l'amélioration des préconisations et orientations)				
Éléments de contenu imaginé		rencontres partenariales ; guide des ressources disponibles sur le territoire				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		référénts uniques (secteur, Ainsertion+, BGE, Orsac insertion, MSA, CPH, Pôle Emploi), SIAE, opérateurs portant des actions du PDI ou contribuant au parcours d'insertion, structures ressources du territoire ; agent de développement Communauté de Communes de Miribel et du Plateau ; Direction Insertion				
<b>Résultats attendus</b>		Nombre de CTLI effectuées Harmonisation des pratiques des référénts uniques (temps d'intervention), efficience de l'accompagnement Meilleure mobilisation des actions du PDI ; évaluation en continu du PDI pour qu'il réponde aux besoins du territoire Parcours d'insertion plus dynamique, levée des freins (actions plus adaptées et lien entre partenaires renforcé) Création de nouvelles actions locales		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		. Nombre de thématiques abordées collectivement . nombre de "situations complexes" pour lesquelles une synthèse partenaires / ou un référént de parcours, aura dynamisé le parcours . augmentation du nombre d'orientations sur les différents dispositifs . mise en place de groupes de travail ou d'actions collectives spécifiques . participation régulière de tous les acteurs de l'insertion		temps de professionnels		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
partage d'informations et de pratiques, présentation d'actions, par thématique (lien avec le monde professionnel, Pôle Emploi, bénévolat, modes de garde, logement, maîtrise du français, mobilité...)		référénts uniques (secteur, Ainsertion+, BGE, Orsac insertion, MSA, CPH, Pôle Emploi), SIAE, opérateurs portant des actions du PDI ou contribuant au parcours d'insertion, structures ressources du territoire	toutes les 6 à 8 semaines, CTLI locale : présentation d'une thématique liée au parcours d'insertion, des actions du PDI et des ressources du territoire ; échanges sur les pratiques des RU	T4 2022		
Analyse collective de parcours complexes pour apporter un nouveau regard et identifier de nouveaux leviers de mobilisation		RU accompagnant le BRSA, RU qui le souhaitent	Présentation et analyse d'une situation complexe, puis éclairage des leviers de mobilisation possibles par les différents professionnels	En 2ème partie des CTLI locales, aux mêmes dates		

rencontres à l'échelle de la DT PAC sur une thématique commune : bénévolat, ou autre	Direction de l'insertion, tous les Référent Unique Revenu Solidarité Active de la DT, acteurs de la thématique				
--	--	--	--	--	--

## Fiche action N°17 / INSERTION

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Aide alimentaire et financière : clarifier et coordonner le champ d'intervention des associations caritatives et des CCAS avec celui du CDS de Miribel</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	De nombreux acteurs peuvent apporter une aide financière ou alimentaire, selon des critères et des modalités différents.			<b>Lieu / territoire concerné :</b>	
Objectifs visés	Améliorer la connaissance des modalités d'aide des CCAS et associations caritatives, pour orienter les usagers en fonction de leurs besoins Renforcer le liens entre structures, pour faire émerger de nouveaux projets			CDS Miribel A terme DT Plaine de l'Ain, à réaliser par CDS	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Recensement des acteurs et des modalités d'intervention ; partage du recensement Coordination des interventions autour de parcours individuels</b>				
Public concerné par l'action	bénéficiaires des aides financières ou alimentaires				
Eléments de contenu imaginé	rencontres partenariales régulières support commun recensant les modalités d'interventions de chaque structure				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CDS, direction de la cohésion, associations caritatives, CCAS. Lien avec "maison de l'alimentation itinérante" de CESam (travail sur les inégalités sociales liées à l'alimentation), l'un pour l'autre, l'ANSSA				
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de l'orientation des bénéficiaires vers les structures pouvant répondre au mieux à leurs besoins, sans démultiplier les intervenants			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	nombre de structures (associations, CCAS) impliquées dans le partage d'informations Tenue d'une réunion annuelle diffusion d'un support recensant les modalités précises			temps de professionnels	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Recensement et diagnostic de l'existant : modalités, bénéficiaires, horaires de distribution, ...	CDS, CCAS, associations caritatives	rencontre partenariale	T4 2022		
communication entre structures sur l'existant	CDS, CCAS, associations caritatives	support de recensement des aides pratiquées	T4 2022		
Animation du reseau	CDS, CCAS, associations caritatives	rencontre annuelle	à partir de 2023		

**Fiche action N°18 / INSERTION**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Accompagner les familles dans la maîtrise de la consommation d'énergie</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>Une augmentation du coût de l'énergie, et des familles en précarité énergétique qui ne peuvent faire face à leurs factures.</p> <p>Un besoin de sensibilisation "positive" et responsable aux enjeux environnementaux de préservation des ressources, y compris énergétiques</p>			<b>Lieu / territoire concerné :</b>	
Objectifs visés	Permettre aux habitants d'arriver à une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie			CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques, dans une démarche d'émulation, en valorisant les résultats attendus sur le plan financier et environnemental</b>				
Public concerné par l'action	tous ménages volontaires, ayant ou non des difficultés pour payer les factures d'énergie				
Éléments de contenu imaginé	ateliers pratiques à visée pédagogique sur le thème des économies d'énergie				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CESF, ATSE du CDS ; centres sociaux, CLIC, bailleurs sociaux, Soliha, ALEC01 ; Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (lien avec PCAET)...				
<b>Résultats attendus</b>	Diminution de la consommation énergétique des familles engagées, et donc maîtrise des coûts			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	nombre de familles engagées nombre d'ateliers			temps de professionnels, moyens de communication	
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
construction de l'action avec partenaires : recensement des actions éventuellement existantes, identification de public potentiel, communication sur l'action pour mobiliser familles	CESF, ATSE du CDS ; centres sociaux, CLIC, bailleurs sociaux, ...	rencontre partenariale, outil de communication vers les ménages	1er semestre 2023		
ateliers pratiques	CESF, Soliha, ALEC01, familles volontaires ...	ateliers pratiques sur l'économie d'énergie, dans le cadre des "actions sociales de groupe" . Eau : maîtrise de la consommation, être attentif aux fuites ; "astuces" pour les détecter . Meilleure lisibilité des tarifs appliqués par les fournisseurs . "trucs et astuces" pour mieux consommer	2è semestre 2023		
Meilleure communication des bailleurs (Semcoda, Dynacité) à l'entrée dans les lieux		explication de ce qui est compris dans les charges			
A terme, travail sur d'autres thématiques de consommation responsable, dont l'alimentation	Faire le lien avec CESAm et son centre social itinérant sur l'alimentation.				

Fiche action N°19 / PMI					
Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé action	PDIE			
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Faciliter la recherche de places d'accueil du jeune enfant en urgence pour du public en insertion</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	Constat de tensions entre les places disponibles en accueil collectif ou individuel du jeune enfant, et les besoins exprimés par les personnes en démarche d'insertion. Difficultés en particulier liées à l'urgence de trouver une place, et/ou de la crainte de laisser son enfant à une tierce personne.			Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés	Partager un recensement des places d'accueil du jeune enfant, et un diagnostic des besoins aujourd'hui non couverts (en terme de places, mais aussi de modalités d'accueil), pour faciliter la construction de réponses concertées à ces manques			CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Recenser le nombre de places d'accueil existantes, et parmi elles, celles disponibles : par commune, par type de structures (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, Maisons d'Assistants Maternelles, assistantes maternelles, autres...) et par spécificités (horaires atypiques, places d'urgence...)</b> <b>Recenser les besoins non couverts, auprès de publics spécifiques : personnes au RSA, ménages du CADA / CPH, public s'inscrivant aux cours de français.</b> <b>Construire et proposer des modes de garde adaptés au public en insertion socio-professionnelle.</b>				
Public concerné par l'action	familles avec enfants en bas âge, public en insertion				
Eléments de contenu imaginé	rencontres partenariales				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Puéricultrices et assistantes sociales, mairies, structures collectives d'accueil, relais petite enfance, CAF, service Accueil du Jeune enfant, Alfa3A (CADA/CPA), structures portant des cours de français				
<b>Résultats attendus</b>	Moins de familles en échec de mode de garde, plus grande fluidité dans l'accueil des enfants et donc dans le parcours d'insertion des parents			<b>moyens éventuels à prévoir</b> (financiers, matériels, humains)	
Indicateurs de résultat	diminution du nombre de BRSA ayant en frein le mode de garde. Diminution de l'annulation des départs en formation / emploi pour problématiques de modes de garde			temps de professionnels	
Planning et échéancier				Suivi action	
Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)	Qui et avec qui	Comment	Calendrier prévisionnel	Date réalisation	Principaux éléments
Recensement des places existantes, du taux d'occupation	Direction de l'accueil du jeune enfant, CAF, Puéricultrices, Relais petite enfance, établissement d'accueil du jeune enfant	Rencontres tableau, à réactualiser 1x par an	T4 2022		
Recensement des besoins non couverts et des freins	Puéricultrices, CAF, Relais Petite Enfance, EAJE, ATSE, Alfa3A, structures portant des formations	liste des structures ayant du public avec besoins non couverts questionnaire à chaque structure pour identifier les besoins (actuels et futurs), analyser les freins pour les demandeurs	T4 2022		
Mise en commun, partage du diagnostic, élaboration d'un process simplifié entre partenaires pour faciliter l'accès aux places disponibles	tous les partenaires impliqués, CAF, service accueil du jeune enfant	rencontres partenariales travail à partir de situations concrètes	T2 2023		
Accompagnement des parents à devenir employeurs	Relais Petite Enfance, Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), Prestation d'Accueil du Jeune Enfant				
Eventuellement, développement de nouvelles structures / places d'accueil du jeune enfant répondant aux freins actuellement repérés		Partenariat avec des assistantes maternelles pour des places dédiées (idem Armée) ; financement des places en attente, taux horaire majoré ? Places dédiées en crèche pouvant sortir du taux d'occupation classique. Mode d'accueil des enfants sur les temps de formations au sein des centres sociaux.			

**Fiche action N°20 / INSERTION**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé	ASIP			
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Coordonner les structures d'accompagnement administratif et/ou numérique pour une bonne orientation des usagers</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Augmentation des démarches dématérialisées que les usagers doivent réaliser en autonomie ; suppression des permanences des administrations rendant criant le manque d'interlocuteur en cas de difficultés ; nombreux acteurs assurant un accompagnement administratif et/ou numérique sur le territoire, insuffisamment identifiés des usagers et partenaires			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Clarifier les missions et rôles de chacun + favoriser les échanges entre structures pour mieux se coordonner.  Soutenir la connaissance des structures et institutions par les acteurs du territoire . pour orienter au mieux les habitants vers les structures qui les accompagneront (orientation 1er niveau) . et permettre aux structures de les accompagner au mieux dans leurs démarches (accompagnements individuels ou ateliers collectifs)			CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>soutenir la dynamique partenariale en s'appuyant sur le "collectif Côtière d'Accès aux Droits" (CCAD)</b>				
Public concerné par l'action	tous les habitants de la Côtière ayant besoin d'un accompagnement administratif et/ou numérique				
Éléments de contenu imaginé	rencontres partenariales ; communication grand public				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Communauté Communes de Miribel et du Plateau (dont Maisons France Services), Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM) (dont Maisons France Services), centres sociaux, CDS et CLIC, CAF, MLJ, CCAS, associations caritatives, conseillers numériques...				
<b>Résultats attendus</b>	Meilleure lisibilité des dispositifs d'accompagnement			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de rencontres partenariales Réalisation d'un document grand public			temps de professionnels, moyens de communication	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
soutenir les structures animatrices du CCAD dans la dynamique du réseau partenarial de la Côtière	CDS, centres sociaux et partenaires du collectif Côtière d'Accès aux Droits	réunions partenariales	4ème trim 2022		
alimenter les Maisons France Services et autres structures assurant l'accompagnement individuel aux démarches	CDS, centres sociaux, MFS	réunions partenariales sur l'actualité des structures ; entretiens avec conseillers FS	en continu, déjà effectif		
réaliser une plaquette recensant les différentes ressources du territoire (y compris celles à créer à ce jour : ateliers collectifs numériques ou de réalisation de certaines démarches récurrentes (DTR, Pronote, ...))	partenaires du collectif Côtière d'Accès aux Droits	En complément de l'annuaire numérique	déc-23		

## Fiche action N°21 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière			
Références document cadre		intitulé	PDI / PTI		
		action			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Apprentissage du français : faciliter l'orientation vers les dispositifs d'apprentissage du français</b>			
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<p>Nombreux BRSA qui, ne maîtrisant pas le français parlé, ne peuvent engager d'autres démarches d'insertion socio-professionnelle : réfugiés résidant au CADA/ au CPH de Miribel, ou accompagnés par le PRIR ; personnes plus âgées, présentes depuis longtemps sur le territoire mais ne parlant pas français et ayant des difficultés à apprendre ; personnes peu sorties de leur communauté d'origine. La proximité avec l'agglomération lyonnaise renforce le phénomène.</p> <p>Nombreuses structures proposant des cours de français : institutions (OFII, Pôle Emploi), organismes de formation, associations : il est complexe pour les professionnels d'orienter au mieux.</p>		Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés		<p>Mieux orienter les BRSA et le public accompagné vers les dispositifs adaptés.</p> <p>Travailler en complémentarité sur les différentes étapes du parcours d'apprentissage du français</p> <p>Aider à la levée des freins à la formation</p>		CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Améliorer la connaissance des dispositifs existants d'apprentissage du français ; travailler à l'articulation des acteurs pour fluidifier le parcours d'apprentissage du français</b>			
Public concerné par l'action		BRSA dont le français n'est pas la langue maternelle et maîtrisant peu ou pas le français			
Éléments de contenu imaginé		rencontres partenariales			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Go-On, Ecrit01, Pôle Emploi, centres sociaux, associations caritatives proposant des cours de français, autres opérateurs ; Référent Unique Revenu Solidarité Active			
<b>Résultats attendus</b>		<p>Améliorer la fluidité de parcours dans l'apprentissage du français : formations adaptées, réduction des délais d'attente. Pour accéder plus rapidement à l'insertion professionnelle</p> <p>Facilitation de la recherche d'un emploi</p>		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat		<p>Nombre de rencontres partenariales</p> <p>nombre de personnes ayant suivi une formation (données annuelles des partenaires)</p> <p>évaluation qualitative de la fluidification des orientations vers formations</p>		temps de professionnels	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic des difficultés pour les professionnels /des freins pour les personnes ayant besoin de formation	Ecrit01, Pôle Emploi, centres sociaux, associations caritatives proposant des cours de français, autres opérateurs	Recensement fait par Ecrit01 des dispositifs existants, ainsi que les préalables nécessaires (niveau initial de langue et de scolarité, mode de garde, mobilité...), le statut (indemnisé ou non), le nombre de places...	oct-22		
communication sur l'existant, partage du diagnostic, élaboration d'un <u>process simplifié</u> entre partenaires pour faciliter un parcours de formation fluide et cohérent (formation par étape et par niveau)	Référent Unique Revenu Solidarité Active + structures proposant les cours et	réunions partenariales	déc-22		

<p>Eventuellement, cellule de suivi des situations individuelles complexes pour aider à lever les freins et permettre l'accès à la formation.</p>	<p>référénts uniques RSA, structure référente (Ecrit01), autres partenaires pouvant travailler sur les freins périphériques</p>	<p>réunions partenariales / référent de parcours</p>	<p>déc-23</p>		
<p>Présence sur la Côteière d'une action linguistique d'insertion socio-professionnelle</p>	<p>partenaires locaux + Direction de l'Insertion</p>				



**Fiche action N°22 / PMI**

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé				
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Accompagner les parents à confier leur enfant à un tiers, en amont de la scolarisation</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		Certaines familles peinent à confier leur enfant, craignant l'extérieur ou dans un lien d'attachement fusionnel. Il convient pourtant de préparer les enfants à la socialisation et à la scolarité, à la confiance à l'autre, et rassurer les parents sur la continuité du lien à l'enfant (travail sur le détachement...).		<b>Lieu / territoire concerné</b>		
Objectifs visés		Soutenir la confiance dans le lien et dans le monde extérieur Encourager la socialisation hors de la famille avant l'entrée à l'école Promouvoir l'accueil par une assistante maternelle/crèche, facilitant l'obtention d'un mode de garde		CDS Miribel		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Etablir un diagnostic des freins des parents à confier leur enfant, et travailler à des outils de sensibilisation répondant à chaque frein</b>				
Public concerné par l'action		toutes familles d'enfants non encore scolarisés, avec un point de vigilance pour celles avec des fragilités repérées				
Éléments de contenu imaginé		rencontres partenariales ; ateliers destinés aux parents ; lien avec le projet de création d'une classe passerelle sur MIRIBEL				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Sandrine PEYRON (CAF), Relais Petite Enfance, EAJE, puéricultrices, centres sociaux, service petite enfance de la commune de MIRIBEL				
<b>Résultats attendus</b>		Diminution du nombre d'enfants sans expérience de garde lors de l'entrée à l'école Diminution du nombre de BRSA dont le frein au parcours d'insertion est la vie familiale		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		nombre de parents impliqués dans le diagnostic (entretiens individuels ou réunions) nombre d'ateliers (y compris ceux des RPE), et nombre de parents y participant		temps de professionnels, moyens de communication, intervenants extérieurs éventuels		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic des freins à confier son enfant (notamment secteur de MIRIBEL / classe passerelle) et des outils existants d'accompagnement des parents		professionnels de la petite enfance, ATSE, puéricultrices	réunions partenariales	sept-23		
Recensement des freins à confier son enfant et des attendus des parents		puéricultrices, RPE, parents	entretiens individuels et réunion collective avec parents (appel à volontariat + familles identifiées par partenaires)	déc-23		
ateliers destinés aux parents		Relais Petite Enfance, services enfance des communes, structures d'Accueil collectif de mineurs, PMI	ateliers : "la continuité du lien parent-enfant", "le besoin de sociabilisation de l'enfant", "les modes de garde y compris chez une assistante maternelle", "atelier parents employeurs", ...	déc-24		

## Fiche action N°23 / INSERTION

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtère				
Références document cadre		intitulé		PDAHLPD		
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Clarifier le parcours résidentiel : de l'urgence au logement autonome</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		Méconnaissance des dispositifs d'hébergement ou de logement pour les acteurs amenés à orienter / accompagner des personnes ayant une problématique de logement.		Lieu / territoire concerné		
Objectifs visés		Faciliter l'accès au type d'hébergement ou de logement adapté à la situation de chaque ménage. Simplifier les recherches d'hébergement pour les acteurs accompagnant les personnes.		CDS Miribel		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Recenser les différents types d'hébergement ou de dispositifs de logements accompagnés mobilisables (dispositifs nationaux et départementaux, ressources spécifiques de la Côtère). Préciser les process de sollicitation : interlocuteur, procédure, délai, coût pour le ménage...</b>				
Public concerné par l'action		Acteurs en contact ou en accompagnement de personnes en besoin d'hébergement (en urgence réelle ou relative) ou de logement : élus, CCAS, travailleurs sociaux, gendarmerie (dans le cas de violences intra-familiales par exemple), AVEMA, CIDFF, CSS, CCMP, associations caritatives				
Éléments de contenu imaginé		A partir de la base documentaire établie par le service logement du département, déclinaison de documents ressources propres au territoire. Puis rencontres partenariales pour faire connaître ces outils.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Service logement du département, mairies, travailleurs sociaux, opérateurs gérant de l'hébergement ou du logement : Alfa3A, Orsac HI, Tremplin, SIAO ; DDETS, Préfecture, CAF				
<b>Résultats attendus</b>		Diminution des délais de sollicitation de l'hébergement adéquat Meilleure orientation vers le dispositif adapté à la situation de la personne		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		Production du document propre au territoire Questionnaire de satisfaction aux partenaires sur l'utilité de la fiche process Nombre de rencontres partenariales		temps de professionnels, moyens de communication		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Recensement de l'existant : dispositifs départementaux, ressources présentes sur la Côtère Public visé, durée de séjour, coût, niveau d'accompagnement ; process de sollicitation, interlocuteur, délais de mise en œuvre		Service logement du territoire, mairies, travailleurs sociaux, opérateurs gérant de l'hébergement ou du logement : Alfa3A, Orsac HI, Tremplin, SIAO ; DDETS, Préfecture	travail sur les bases documentaires des interlocuteurs clarification des process par réunions partenariales	été 2023		
construction d'outils de communication vers les acteurs du territoire ayant à orienter du public en besoin		service communication, partenaires locaux	Réunions partenariales	déc-23		

**Fiche action N°24 / AUTONOMIE**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtère				
Références document cadre	intitulé	Plan handicap et Plan Sénior			
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	Mieux connaître l'action sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	Suite au bilan diagnostic sur les 3 secteurs de CDS du territoire Plaine de l'Ain/Côtère : il est apparu que toutes les missions AUTONOMIE PA/PH du Conseil Départemental ne sont pas connues des élus municipaux, de leurs équipes et/ou nécessitent des mises à jour. Les mairies se trouvent en difficulté pour informer leurs citoyens			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Développer le partenariat avec les équipes communales, apporter aux partenaires une information sur nos services, leur fonctionnement et les droits des usagers ; répondre à leurs questions ; créer du lien avec chaque équipe ; construire un réseau local efficace et efficient auprès des Personnes Agées et des personnes handicapées à Domicile sur les communes ; avoir une même connaissance du territoire.			DT Plaine de l'Ain Côtère	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Réunions participatives</b>				
Public concerné par l'action	conseillers départementaux, élus des collectivités (EPCI- mairies), responsables CCAS ; secrétaires de mairie				
Eléments de contenu imaginé	réunions participatives sur l'action du département en matière d'autonomie				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	<b>DT</b> : Directeur/Directrice adjointe ; responsable et équipe spécialisée APA ; <b>MDPH</b> : responsable et coordinatrice PH ; medecin coordonnateur MDPH ; coordinatrice CLIC Val de Saône/Côtère et Plaine de L'Ain - Service Aide Sociale du département.				
<b>Résultats attendus</b>	Connaissance des actions du département du public PA/PH auprès de tous les acteurs de terrain ; gain de réactivité dans les situations complexes.			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de réunions et d'élus / partenaires présents - pertinence des échanges ; fonctionnement du réseau local ; réalité et efficacité des circuits mis en place ; réactivité et amélioration de la prise en charge des situations ; Questionnaire de satisfaction				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
recensement des interrogations, des circuits à présenter ou à approfondir, des potentiels partenariats à mettre en place...	DT responsable Autonomie et son équipe	un mel par commune	sept-23		questionnement des sujets à mettre à l'ordre du jour
Elaboration et présentation pour validation auprès du Directeur DGAS de la démarche + vice présidente, des documents utilisés, de la liste des élus invités, du courrier d'invitation et du questionnaire de satisfaction	Directeur du territoire		janv-24		préparation d'un conducteur d'entretien commun + synthèse + analyse + propositions de fonctionnement
Réunions avec les Maires, leurs adjoints aux affaires sociales, les secrétaires de mairie, les conseillers départementaux, les présidents EPCI et/ou leurs représentants et les responsables de CCAS, les partenaires intéressés ...	DT responsable Autonomie, MDPH medecin responsable technique,	mise en œuvre	0		conducteur de réunion à construire + synthèse + analyse + propositions de fonctionnement
Elaborer un questionnaire de satisfaction Réaliser son dépouillement	DT responsable Autonomie	mise en oeuvre	Fin 2024		
Etablir un bilan de l'action	DT Responsable Autonomie	élaboration d'une note	0		validation du cadre supérieur

## Fiche action N°25 / AUTONOMIE

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>L'Instance Partenariale Territoriale (IPT) comme moyen de dynamisation du réseau de maintien à domicile au service des Personnes Agées dépendantes</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Les réunions de diagnostic du territoire des 25 - 26/11 et 2/12/2021 ont montré le besoin de rencontres entre professionnelles et institutions du territoire Plaine de l'Ain Côtière. Le besoin d'inter-connaissance des missions, des pratiques de chacun : dans les équipes de cadres, des intervenantes à domicile, des professionnels du soin.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Apporter aux partenaires une information régulière sur nos services et leur fonctionnement ; créer du lien avec chaque partenaire local ; avoir un réseau efficace et efficient auprès des PA à domicile ; avoir une culture, un vocabulaire partagés du "maintien à domicile". pour mieux se comprendre et porter un discours commun auprès des l'usager.			DT Plaine de l'Ain Côtière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>création d'une instance de coordination et d'échange avec les acteurs de la gérontologie et du maintien à domicile</b>				
Public concerné par l'action	personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile tarifés et non tarifés : cadres de secteurs et intervenants / équipes médicales des SSIAD / infirmiers(ières) coordinateurs(trices) des cabinets médicaux / Infirmiers(ières) libéraux, CLIC.				
Éléments de contenu imaginé	IPT : réunions participatives 2 à 3 réunions par an pouvant être itinérantes avec 2 temps forts : a) la transmission d'informations sur l'activité du service Autonomie du Conseil Départemental de l'Ain et des partenaires, suivi d'échanges avec la salle. b) travail sur une problématique identifiée lors de la précédente instance.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	DT responsable Autonomie et son équipe /MDPH : medecin coordinateur, responsable et coordinateurs(trices)				
<b>Résultats attendus</b>	Promotion des actions du CD de l'AIN auprès de tous les acteurs de l'Autonomie (personnes âgées) ; partage d'informations entre équipe et partenaires : nouveaux projets, recrutements, actions spécifiques....			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre d'Instances Partenariales Territoriales; thèmes abordés ; qualité des échanges ; réalité du fonctionnement du réseau de partenaires ; Nombre et qualité des projets issus de ces IPT ; questionnaire de satisfaction ouvert sur les ordres du jour.				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Elaboration de chaque instance - recensement des informations à transmettre, thèmes donnant lieu à échange et/ou projet pertinent à construire - calendrier	Equipe Autonomie	reprise du travail de diagnostic du 25-26 novembre et 2 décembre 2021	janv-23		recensement des informations à transmettre élaboration d'un conducteur organisation à réaliser
Instance Partenariale Territoriale (IPT) avec les partenaires locaux	DT Directeur/ DTA, responsable Autonomie et son équipe /MDPH : médecin coordinateur, responsable et coordinateurs(trices)	mise en œuvre de l'IPT	mars-23		

Questionnaire de satisfaction avec annonce du thème suivant, décidé en fin d'instance	responsable autonomie	diffusion du questionnaire et assurer le retour	mars-23		
Bilan de l'action et programmation de l'IPT suivante avec son thème co-décidé	Equipe Autonomie et les participants	note à base du bilan quantitatif et qualitatif dépouillement du questionnaire	avr-23		

Fiche action N° 26 / AUTONOMIE					
Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Création d'une instance de régulation avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, les SSIAD lors de carences ou d'absences de mise en place de plan d'aide</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Certains secteurs ne sont pas couverts par tous les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ; difficulté à mettre en œuvre les plans d'aide ; difficulté à faire intervenir plusieurs SAAD pour un même plan chez une même personne ; Plans d'aide partiellement ou non effectués ce qui provoquent des interpellations du service par les bénéficiaires APA, et/ou leurs aidants, insatisfaits.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Résoudre la problématique et répondre aux besoins des bénéficiaires de l'APA - Coordonner les interventions des différentes structures pour atteindre la mise en place de l'intégralité des plans d'aide -			DT Plaine de l'Ain Cotière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Etude individuelle des situations des personnes âgées dépendantes, où le plan d'aide est incomplet, ou insatisfaisant. Coordination entre partenaires, afin de répondre aux besoins de la personne.</b>				
Public concerné par l'action	les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile tarifés et non Tarifés - les SSIAD et cabinets infirmiers - tous les intervenants dans le maintien à domicile de la personne âgée bénéficiaire de l'APA				
Éléments de contenu imaginé	1 commission mensuelle, suivant un ordre du jour établi par la responsable autonomie, par territoire de CDS, pour permettre aux responsables SAADs de chaque secteur, d'être présents pour les dossiers des personnes âgées qu'ils accompagnent ou sans plans d'aide ; permettre un ajustement cohérent et concerté de ces derniers (1ère demande/révision/renouvellement) avec les intervenants à domicile.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	DT Responsable Autonomie et son équipe : secrétaires et ATSE / responsables de secteurs des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Tarifés et non Tarifés				
<b>Résultats attendus</b>	plans d'aide mis en place dans leur intégralité ; adaptation des plans d'aide ;			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de situations étudiées ; Nombre réel, Fonctionnalité de mises en place de plans d'aide multi-partenaires : éventuelle création d'outils... ; amélioration du dialogue entre partenaires de terrain ;			mise à disposition de personnels et de locaux	
Planning et échéancier				Suivi action	
Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)	Qui et avec qui	Comment	Calendrier prévisionnel	Date réalisation	Principaux éléments
création de la commission de régulation	DT Responsable Autonomie	écriture d'un "projet" validé en DT ; information en IPT	T1 2023		élaborer un conducteur de réunion et une fiche de recueil des échanges élaborer une grille de compte-rendu
création des outils fonctionnels de la commission (calendriers - invitation - listing - PV de décision - Compte-rendus retours ...	DT responsable et équipe autonomie	validation en DT	T2 2023		utilisation des listes "plans d'aide non réalisés" sur BI et IODAS
Présentation aux partenaires concernés	DT responsable, équipe autonomie, directeur/directrice adjointe DT	réunion multipartenariale prenant appui sur une IPT	T3 2023		élaborer un diaporama des travaux précédents élaborer un conducteur de la réunion
Mise en place	DT responsable autonomie	par secteur d'intervention des SSAD	T4 2023		utilisation des outils construits
bilan lors de l'IPT 2 fois par an	DT responsable Autonomie et partenaires membres	en DT 1 fois par an lors d'une IPT		2024	utilisation des outils construits

**Fiche action N°27 / AUTONOMIE**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Rompre l'isolement par des actions culturelles dans et hors du domicile des personnes âgées</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Constat d'un sentiment d'isolement auprès des personnes âgées dépendantes à domicile - crainte de sortir seule, manque de motivation et peur des chutes - besoin d'une dynamique pour "aller vers" -			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	intégrer dans les plans d'aide des actions culturelles <i>dans et hors domicile</i> - harmoniser et mutualiser les actions culturelles de tous les partenaires - sensibiliser les acteurs du territoire aux actions culturelles pour les personnes dépendantes - inciter les personnes dépendantes à passer de l'action à domicile vers le collectif - faire du lien avec le programme d'actions de la conférence des financeurs (Azalée)			DT Plaine de l'Ain Côtière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Accès à la culture des personnes âgées dépendantes</b>				
Public concerné par l'action	personnes âgées dépendantes à domicile dont Haissor et Marpa				
Éléments de contenu imaginé	Recenser les actions culturelles locales accessibles aux personnes âgées dépendantes; Rendre ce recensement lisible par les partenaires ; Utiliser une Instance Partenaires Territoriale (IPT) pour faire apparaître les besoins de terrain; organisation de VAD avec des intervenants qui pourront faire des activités manuelles, des jeux, de la lecture, de la conversation ... avec les personnes âgées dépendantes et qui faciliteront aussi le passage vers le collectif				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	DT Autonomie - les CCAS des communes - les associations locales - les structures socio culturelles locales - les partenaires du maintien à domicile - les résidences séniors/HAISSOR/MARPA - les acteurs culturels du territoire (lecture publique)				
<b>Résultats attendus</b>	une offre culturelle multi-partenaire pour les personnes dépendantes <i>dans et hors domicile</i> - une augmentation de la fréquentation des actions culturelles collectives par une nouvelle dynamique passant par une intervention individuelle à domicile - promotion des actions du Conseil Départemental de l'Ain dans le maintien à domicile			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	organiser des temps d'échange entre partenaires locaux - réalité de la mise en place de l'action - Nombre de personnes visitées et type d'actions proposées - nombre de personnes passées au collectif après l'individuelle			mise à disposition de personnels, de locaux, de petits matériels et de financement(salaire intervenants...)	
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
diagnostic de l'existant sur le bassin de vie d'AMBERIEU en BUGEY	DT autonomie - CDS - structures socio-culturelles (lecture publique) - CCAS - Associations partenaires maintien à domicile - résidences séniors-Marpa -...	identification de toutes les actions déjà en place et leur fonctionnement	T1 et T2 2023		construction d'un outil de requête d'information, de leur exploitation et de leur transmission
réunions de construction du projet	DT autonomie - CDS - structures socio-culturelles - partenaires maintien à domicile - résidences séniors-Marpa - aidants et usagers	co-construction d'un projet -	T3 et T4 2023		construction d'un conducteur de réunion et d'outils de travail et de synthèse
Validation du projet	CD01 - chaque Partenaires	<b>COFIL</b> pour Validation du projet par chaque financeur - désignation de porteur de l'action et d'un porteur financier	2023		projet complet avec précisions sur les moyens financiers, matériels et humains
mise en place - Evaluation	tous les membres du COFIL	des Cotech réguliers et un porteur de l'action - évaluation quantitative et qualitative avec les outils définis dans le projet validé	2024		une organisation multi partenariale
extension sur les autres territoires de CDS			2025		

## Fiche action N°28 / AUTONOMIE

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé	plan sénior			
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Faciliter la transition Domicile/Etablissement pour les personnes âgées et handicapées vieillissantes en situation de danger, en créant un meilleur partenariat avec les EHPADs, les MARPA...</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		Le maintien à domicile des personnes dépendantes est source de risque (dénutrition, chutes, démarchage abusif...). Les personnes âgées et les personnes handicapées vieillissantes ont une mauvaise image des établissements de retraite ; elles redoutent d'y devenir résidentes et les familles d'y laisser leurs parents ; les personnes âgées entrent de plus en plus tardivement en EHPAD (santé dégradée) - les Personnes Agées et leurs aidants ne connaissent pas l'ensemble des droits liés à cette entrée en structure d'hébergement ; peu ou pas d'interactions et de projets communs entre notre territoire Plaine de l'Ain Côtière et les EHPAD /MARPA - décalage entre les attentes des Personnes Agées et de leur famille et ce qu'offre les EHPAD - Manque de communication autour de l'image de l'EHPAD		<b>Lieu / territoire concerné</b>		
Objectifs visés		Améliorer l'inter-connaissance entre nos services - Elaborer une action commune d'information sur les droits des Personnes en EHPAD - Aider les EHPAD à construire des actions visant à "changer l'image de l'EHPAD" dans le Grand Public - Promouvoir l'action du département dans les établissements auprès de la population.		DT Plaine de l'Ain Côtière		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Construction d'actions de communication autour des EHPAD et MARPA en partenariat avec les acteurs de la gérontologie du secteur de la DT</b>				
Public concerné par l'action		1. Les personnes âgées dépendantes à domicile et leurs aidants 2. les EHPAD, les Marpa, les résidences Haisso...				
Eléments de contenu imaginé		1. réunion d'information sur les droits des entrants en établissement pour personnes âgées 2. Construction d'actions avec et pour les EHPAD : Journées <i>Portes Ouvertes - EHPAD en Fête...</i>				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		DGAS service Autonomie Etablissement et médical - Direction de la communication du Département - DT PAC Autonomie - les EHPADs du territoire - (les autres structures du territoire) - 2 CLIC - la Filière Gérontologique Lyon Nord - ARS - tous les intervenants du soins intéressés - les Associations locales - des Personnes âgées, des aidants des résidents - DAC .....				
<b>Résultats attendus</b>		une meilleure collaboration au quotidien entre nos services et les établissements - des usagers informés de leurs droits pré et post entrée en EHPAD - une revalorisation de l'image des EHPAD dans la population - une aide aux PA/PH et à leur aidants pour démystifier et dédramatiser l'entrée en établissement -		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		1. Nombre d'établissements rencontrés - qualité des collaborations et effets produits - Nombre de personnes reçues pour des informations directes ou lors de réunions publiques - 2. Nombre de projets établis - Nombre et types d'actions abouties - Participation des personnes âgées, d'aidants de familles ... (Nombre et qualité) - effet à court, moyen et long terme...		Mise à disposition de personnels, de locaux, de petits matériels. Porteurs financiers		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	
recensement des établissements et des actions engagées sur cette problématique ;		responsable Autonomie et son équipe	outils départementaux	2023/2024	2023 - 2024	
					élaboration grille d'entretien et présentation démarche	



rencontre de tous les établissements du territoire - recherche des établissements intéressés par la démarche	Responsable DT - service Etablissement DGAS	contacts et rencontres des équipes des établissements pour une présentation de la démarche	2023/2024		élaboration grille d'entretien et présentation démarche
2 . Création d'une action co-construite	DT autonomie - DGAS Autonomie 2CLIC - les EHPADs intéressés et tous partenaires intéressés par la démarche	en se servant du réseau construit Cotech d'élaboration de projet (s)	2023-2024		élaboration de conducteurs pour les différents co-tech et COPIL
Evaluation de l'action	DT autonomie - DGAS Autonomie 2CLIC - les EHPAD Marpa...	grille d'évaluation - grille de satisfaction -	2023-2024		DT autonomie - DGAS Autonomie 2 CLIC - les EHPAD, Marpa... Validation en COPIL

**Fiche action N°29 / AUTONOMIE**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Instance Partenariale Territoriale itinérante du Handicap</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Suite au bilan diagnostic sur le secteur des CDS de MIRIBEL et LAGNIEU, il est apparu un besoin de coordination entre l'ensemble des professionnels du champ du handicap (exemple plan PCH non couvert, ne répondant pas complètement aux besoins de la personne)			<b>Lieu /territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Construire un réseau partenarial efficient, imaginer des temps collectifs / créer du lien social			Territoires des CDS de LAGNIEU et MIRIBEL	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>instance de coordination et de réflexion sur les besoins de la personne en situation de handicap, et les moyens à déployer.</b>				
Public concerné par l'action	Acteurs présents autour des personnes en situation de handicap				
Éléments de contenu imaginé	Instances régulières 2 fois par an				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	DT : Directeur ou DTA responsable autonomie, <b>MDPH</b> : responsable et coordinatrice PH ; medecin coordinateur MDPH ; SSAD, SSIAD, IDE libéraux, service d'accompagnement PH, associations tutélaires...				
<b>Résultats attendus</b>	Meilleure connaissance des compétences de chacun, actualités des institutions, imaginer du collectif, recenser les besoins sur le territoire, améliorer le service à la personne			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de réunions, pertinence des échanges ; fonctionnement du réseau local ; réalité et efficacité des circuits mis en place ;				
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
recensement des besoins des partenaires de terrain	Responsable évaluation MDPH /responsable autonomie, coordinatrice MDPH, partenaires du domicile : SSIAD, SAAD, IDE.	instances itinérantes sur le territoire	en coordination avec la MDPH	en coordination avec la MDPH	définir les objectifs de ces instances
Elaboration et présentation pour validation auprès du Directeur DGAS et GIP MDPH, des documents utilisés, de la liste des partenaires concernés	Directeur du territoire / Directrice adjointe / responsable MDPH	présentation du projet finalisé	en coordination avec la MDPH	en coordination avec la MDPH	propositions de fonctionnement, objectifs visés
Instances locales de coordination	DT responsable Autonomie, responsable MDPH / coordinatrice MDPH, responsables des SSIAD, responsables des SSAD, IDE, établissements PH si concernés	mise en œuvre effective	calendrier à définir	calendrier à définir	ordre du jour des situations urgentes, anticipation des situations à venir, travail de lien social
rédaction des comptes-rendus, évaluation de la pertinence de ces rencontres par les acteurs concernés	MDPH	mise en oeuvre effective	calendrier à définir	calendrier à définir	relevés de conclusions
Etablir un bilan de l'action	DT Responsable Autonomie et MDPH	élaboration d'une note	0		validation direction de la MDPH et direction de territoire

## Fiche action N°30 / ENFANCE

Direction de Territoire		DT PLAINE DE L'AIN - COTIERE			
Références document cadre		intitulé action			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Favoriser l'intervention de partenaires lors des réunions enfance</b>			
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		demande de l'équipe de rencontre des partenaires du territoire, besoin de créer un réseau au-delà des partenaires traditionnels de la protection de l'enfance.		<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés		Faciliter les échanges avec les partenaires. Améliorer la connaissance de lieux ressources Objectif final: améliorer l'accompagnement de l'enfant		DT Plaine de l'Ain	
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Identifier les différents partenaires à rencontrer à partir des demandes et des besoins de l'équipe.</b> <b>Contacteur les partenaires concernés et établir un planning : réflexion à avoir sur la fréquence</b> <b>Nécessité de coordination entre les 2 cadres ASE</b> <b>Travailler en transversalité avec les CDS, qui peuvent faire venir les mêmes partenaires: faire le lien et voir si les rencontres peuvent se faire ensemble</b>			
Public concerné par l'action		professionnels spécialisés enfance			
Eléments de contenu imaginé		échanges professionnels, meilleure connaissance des pratiques de chacun			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		education nationale/sauvegarde(educ de prev AEMO...) /associations/mdph/AVEMA/UMJ/adminstrateur ad hoc/juges/CSS, CMP enfants ....			
<b>Résultats attendus</b>		meilleure connaissance des différents partenaires sur le territoire et à l'échelle départementale accompagnement de l'usager facilité Enrichissement du projet pour l'enfant (PPE)		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains) :</b>	
Indicateurs de résultat		nombre de partenaires invités en réunion enfance retour des équipes enfances		recensement des partenaires concernés locaux pour les rencontres : à voir selon le nombre de personnes: possibilités de réunions à Ambronay?	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
recensement des partenaires	responsables enfance	réunion enfance, instance thématique, réunion encadrement	T4 2022		
planification des interventions	responsables enfance	échanges avec les différents partenaires	T4 2022		
planning définitif	responsables enfance		T1 2023		

**Fiche action N°31 / ENFANCE**

Direction de Territoire	DT Plaine de l'Ain Cotière				
Références document cadre	intitulé	plan enfance / SDAESF			
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Augmenter la lisibilité des dispositifs de prévention et de protection de l'enfant auprès de nos partenaires</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Constats d'un manque de connaissance des dispositifs de prévention et protection de l'enfant. Besoin de connaissance plus pointue par les partenaires, des modalités d'évaluation des IP, des suites données à ces évaluations, et de l'impact d'un signalement. Besoin d'identification de professionnels ressources qui pourraient accompagner dans la réflexion sur une situation préoccupante.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	1) Bâtir un outil de communication à destination des partenaires: à élaborer en concertation avec la Direction enfance du siège. 2) Identifier les professionnels ressources qui pourront être sollicités par les partenaires: les mentionner dans l'outil de communication 2) Organiser la diffusion de cet outil aux différents partenaires : rencontres par institutions + outil papier à distribuer.			DT Plaine de l'Ain Cotière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>1) Création de l'outil de communication</b> <b>2) Identification des personnes ressources au sein des différents services de la DT</b> <b>3) Organisation des différentes rencontres institutionnelles : Education nationale, Structures de soins ( HPA, SESSAD, CAMPS, CMP enfants, médecins généralistes..), Centres de loisirs + EAJE + Centres sociaux ,....</b> <b>4) Diffusion du document de référence</b>				
Public concerné par l'action	professionnels intervenants auprès d'enfants				
Éléments de contenu imaginé	Ecriture du document de communication + rencontres avec partenaires				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	DTPAC( Directeur de territoire, RCDS, Responsables enfance, Responsable PMI, Directrice adjointe) , DEF.				
<b>Résultats attendus</b>	Favoriser la prévention des situations à risque Meilleure connaissance des dispositifs de prévention et de protection de l'enfant par les partenaires locaux. Identification de personnes ressources. Diffusion d'un support de communication			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	1) réalisation du support de communication 2) Nombre de rencontres 3) Nombre et qualité des partenaires présents 4) A plus long terme, qualité des relations partenariales			support écrit, salles pour les rencontres, personnels d'animation des rencontres, personnels identifiés "personnes ressources"..	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Prise de contact avec DEF pour identifier les outils existants	F. Besson		sept-22		
Construction de l'outil de communication en incluant les outils possibles avec la direction de communication	Responsables Enfance D. Millet-Robert	Rencontres avec DEF, Responsables de la DT PAC, Education Nationale ( notamment en lien avec le protocole existant EN/CD)	de 10/2022 à 05/2023		
Identification des personnes ressources/ territoire de CDS	chaque CDS + équipes enfance	réunions d'équipe	01/2023 à 05/2023		

<p>Rencontres partenariales pour l'éducation nationale ( directeurs des écoles primaires et maternelles) par territoire de CDS ou à l'échelle de la DT</p>	<p>RCDS + Responsables enfance+ responsable PMI+ personnes ressources + Education nationale ( Mr Pierné + inspectrice EN)</p>	<p>réunions</p>	<p>oct-23</p>		
<p>Rencontres avec d'autres partenaires par thématique (soins, centres de loisirs + Etablissement d'Accueil du Jeune enfants + Centres Sociaux) par territoire de CDS</p>	<p>RCDS + Responsables enfance+ responsable PMI+ personnes ressources</p>	<p>réunion dans une grande salle réservée à l'avance par territoire de CDS.</p>	<p>oct-23</p>		

**Fiche action N°32 / ENFANCE**

Direction de Territoire	DT PLAINE DE L'AIN - COTIERE				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Ouverture culturelle des enfants accueillis auprès des assistants familiaux</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Enfants qui n'ont pas cette ouverture en famille Peu de participation aux propositions culturelles des assistants familiaux (constats lors des échanges PPE) Proximité de l'offre culturelle du CCR d'Ambronay partenariat à développer avec la lecture publique et les autres partenaires culturels			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Ouverture culturelle des enfants accueillis Création d'une dynamique chez les assistants familiaux, voir création d'un groupe ressource qui réfléchirait sur un projet ultérieurement			DT Plaine de l'Ain	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Identifier précisément l'offre culturelle proposée sur le territoire (Centre Culturels, lecture publique...): ateliers parents/enfants (âge des enfants, possibilité de participer accueillants/enfants?, concerts, visites ludiques, escape game... projet en cours auxquels nous pourrions nous associer... Repérer, identifier des enfants qui pourraient être concernés (notamment au niveau de l'âge) Mobiliser les assistants familiaux qui accueillent les enfants concernés : afin de favoriser l'adhésion les associer à la réflexion en amont.</b>				
Public concerné par l'action	les assistants familiaux et les enfants accueillis				
Éléments de contenu imaginé	enrichir l'environnement socio culturel des enfants et leur capital social				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	CCR/Assistants familiaux/bibliothèques/ direction de la lecture publique				
<b>Résultats attendus</b>	aider les enfants à s'ouvrir/connaitres d'autres activités Créer une dynamique entre l'équipe éducative/assistants familiaux et les partenaires culturels Favoriser l'accès aux évènements culturels de droit commun.			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains) :</b>	
Indicateurs de résultat	nombre d'enfants ayant participé à des actions nombre d'adultes ayant participé				
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
recensement de l'offre et construction d'un groupe projet	responsable enfance /directrice adjointe / assistant familial ressource /ATSE enfance	<b>rencontre avec le CCR/bibliothèques...</b>	fin 2022		
rencontre /équipe enfance			début 2023		
identification des enfants concernés	équipe enfance (DTA, ATSE, responsables enfance, AF, psychologue...)	réunion enfance	mars-23		
rencontres partenaires culturels/assistants familiaux concernés	responsable enfance/partenaires culturels	rencontre	avr-23		
lancement du programme	responsable enfance		sept-23		

**Fiche action N°33 / ENFANCE**

Direction de Territoire		DT PLAINE DE L'AIN - COTIERE			
Références document cadre		intitulé		plan enfance	
		action			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Favoriser l'autonomie des jeunes 16-21 ans qui bénéficient d'une mesure d'enfant confié hébergé en famille d'accueil ou chez un tiers (hors maison d'enfants à caractère social)</b>			
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		Fin d'accompagnement ASE à 21 ans ce qui impose de travailler la prise d'autonomie du jeune bien en amont de cette échéance. Fragilité de la confiance en soi, difficulté d'aller au bout de leurs différentes démarches (administratives, santé, logement...) Assistants familiaux sont en demande de soutien dans l'accompagnement spécifiques de ces jeunes.		<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés		<p><b>En direction des jeunes:</b> prendre confiance en ses capacités, accéder aux différentes démarches en autonomie, repérer et arriver à interpellier les différents services compétents, connaître ses droits et devoirs, gérer un budget.</p> <p><b>En direction des assistants familiaux :</b> soutenir la place des assistants familiaux dans le processus d'autonomisation des jeunes qu'ils accompagnent. Conforter leurs compétences et enrichir leurs connaissances.</p>		DT Plaine de l'Ain Cotière	
<b>Description synthétique de l'action</b>		<p><b>Action collective "ensemble vers l'Envol" :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de rencontres mensuelles, jeunes et/ou Familles d'Accueils suivant les thématiques avec possibilité intervenants extérieurs.</li> <li>- Mise en application des acquis: montage d'un projet de sortie</li> <li>- Création d'une "malette autonomisation" à destination des jeunes et des assistants familiaux.</li> </ul>			
Public concerné par l'action		Jeunes âgés de 16 à 21 ans bénéficiant d'une mesure d'enfant confié ou APJM, non hébergé en MECS.			
Éléments de contenu imaginé		Rencontres thématiques / projet séjour / "Malette outils Autonomisation"			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Binôme ATSE spécialisé enfance, psychologue service enfance, assistants familiaux concernés par l'accompagnement du public concernés, CESF, partenaires extérieurs (administrations publiques, banques, gestionnaire des énergie, Pôle Emploi, CSS...).			
<b>Résultats attendus</b>		Meilleure connaissance des étapes qui viennent ponctuer le processus d'autonomisation, identification des personnes ressources dans le droit commun, gain de confiance en soi, finalisation des démarches entreprises, création et diffusion d'un support "malette autonomisation", aboutissement du projet sortie.		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains) :</b>	
Indicateurs de résultat		<p><b>Rencontres thématiques:</b> nombre, participants, questionnaire de satisfaction</p> <p><b>Mini séjour :</b> bonne gestion du coût, valorisation des compétences propres</p> <p><b>"Malette outils Autonomisation":</b> facilité d'utilisation</p>		<p>animation des rencontres: Binôme ATSE spé enfance, psychologue service enfance, assistants familiaux concernés par l'accompagnement du public concernés, CESF, partenaires extérieurs, locaux adaptés</p> <p>-Sortie (8 heures), 2 ATSE, transport, locations, alimentation.</p> <p>- Malette: support écrits, imprimés</p>	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
constitution du groupe et rédaction du dossier action collective	ATSE enfance		T4 2022		

rencontres thématiques	Jeunes, assistants familiaux, ATSE enfance et/ou partenaires	salle de réunion ou sur lieu du partenaire	T1 2023		
malette	ATSE enfance, responsable enfance, directrice adjointe		été 2023		
Sortie	Jeunes, assistants familiaux, ATSE enfance	lors des rencontres mensuelles	été 2023		
Bilan de l'action	tous les participants, Responsable Enfance, DT		T3 2023		



**Fiche action N°34 / ENFANCE**

Direction de Territoire	DT PLAINE DE L'AIN - COTIERE				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Limiter la solitude à domicile des enfants scolarisés en primaire et début du collège</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	Constats par l'éducation nationale (primaire et début de collège) d'enfants qui ont la clef de leur maison autour du cou car ils rentrent seuls le soir. Constats partagés lors des suivis enfances, les enfants restent seuls à la maison parfois sur plusieurs heures. Lorsqu'ils sont alertés, les parents n'ont pas conscience des conséquences sur leurs enfants : angoisse, solitude....			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Réduction du nombre d'enfants seuls au domicile après l'école Prise de conscience par les parents de l'impact sur les enfants et les risques engendrés (insécurité, décrochage scolaire, addiction...) Création d'un outil qui recense l'existant des offres d'aide au devoir et autres.. sur le territoire Création si nécessaire de nouveaux dispositifs ( réseau de parents qui pourraient prendre le relais à tour de rôle, organisation de pédibus....)			CDS Lagnieu puis Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>phase de recensement: identifier les territoires concernés par cette problématique: Echanges avec l'éducation nationale primaire et collèges du territoire.</b></p> <p><b>Point sur les situations enfance.</b></p> <p><b>Recenser sur les territoires identifiés l'offre d'accueil existante: échanges avec les services enfances des mairies, les centres sociaux, les centres de loisirs, Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité...</b></p> <p><b>phase d'élaboration d'un outil recensant les offres et un support à destination des parents qui permettraient leur sensibilisation (risques et conséquences).</b></p> <p><b>Rencontres avec les parents sur les territoires concernés pour sensibiliser et mettre à disposition l'outil.</b></p>				
Public concerné par l'action	les parents et les enfants entre 9 ans et 12 ans				
Éléments de contenu imaginé	réalisation d'outils + rencontre des parents+ partenaires				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Education nationale/CAF/service enfance/secteur/mairies/centres sociaux/association de parents...				
<b>Résultats attendus</b>	Diminution du nombre d'enfants seuls utilisation des outils Création de réseaux parentaux			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains) :</b>	
Indicateurs de résultat	nombre d'enfants seuls au domicile en baisse augmentation de la fréquentation de l'offre existante naissance de nouveaux dispositifs : réseaux de parents...			recensement et élaboration des outils : travail en partenariat avec les professionnels concernés: éducation nationale, mairie, centres sociaux... - animation des rencontres parents: Binôme professionnels du département/éducation nationale - locaux pour les rencontres : Ecoles ? Collèges ?	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Phase de recensement des territoires concernés	Responsable enfance et responsables des CDS concernés Echanges avec le service social de l'éducation nationale et l'inspecteur de l'éducation nationale	rencontre pour expliquer ce que l'on souhaite et retour aux équipes de direction de l'éducation nationale	01/09/2023		

recensement des offres sur les territoires concernés	responsables enfance, Responsables CDS et Responsable service social de l'Education Nationale	échanges avec les différents partenaires	janv-24		
création de l'outil: offre et sensibilisation aux parents	responsable enfance / psychologue service enfance		premier trimestre 2024		
rencontre parents +partenaires locaux	responsable enfance/ psychologue enfance et éducation nationale		avr-24		

**Fiche action N°35 / ENFANCE**

Direction de Territoire	DT PLAINE DE L'AIN - COTIERE				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Soutenir la parentalité face aux problématiques adolescentes</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>Les 2/3 des mesures d'Aide Educative Préventive engagées sur le territoire du CDS de Miribel en 2021 concernent des enfants de 11 ans et plus (15 sur 21 mesures), avec des situations souvent très dégradées.</p> <p>Les partenaires du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté de Communes Miribel et Plateau témoignent un abaissement de l'âge de l'entrée dans la pré-délinquance (situations dès l'entrée en collège)</p> <p>Une forte interrogation sur l'existence de ressources sur le territoire : " vers qui orienter quand des difficultés apparaissent à l'entrée dans l'adolescence?"</p>			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Sensibiliser les parents aux problématiques de l'adolescence, et faciliter la mobilisation par les familles des ressources existantes. Ce, afin d'éviter la dégradation des situations.			CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Diagnostic de l'existant</b> - sensibiliser les parents aux enjeux de l'adolescence - identifier les ressources sur le territoire en cas de difficultés ou de questionnements <b>Communication vers les familles sur l'existant</b> <b>Si besoin, construction d'actions</b>				
Public concerné par l'action	Parents d'enfants âgés de 11 ans et plus				
Éléments de contenu imaginé	groupes de parole / répertoire des ressources / animations (conférences, ...)				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	équipes service enfance / CDS / CSS ; Education nationale, Mission locale Jeunes, centres sociaux, CAF, PAEJ (ADSEA), CMP, Maison des Ados Bourg, communes, associations de parents d'élèves,...				
<b>Résultats attendus</b>	Identification des préoccupations des parents face à l'adolescence et dans leur parentalité d'ados ou de futurs ados Identification des ressources existantes venant répondre à ces questionnements Accessibilité de l'information sur ces ressources A terme, offre de ressources complémentaires			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains) :</b>	
Indicateurs de résultat	réunion avec les parents : nombre de participants nombre de partenaires mobilisés existence d'un répertoire des ressources du territoire et sa diffusion				
<b>Planning et échéancier</b>			<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Diagnostic des attentes des parents en terme de connaissance de l'adolescence	responsable enfance, ATSE enfance et secteur, parents	groupe de parents volontaires (information via collèges)	année scolaire 2022-2023		
Diagnostic des ressources existantes et des besoins non couverts	responsable CDS, ATSE enfance et secteur,	réunions partenariales	année scolaire 2022-2023		
communication sur les ressources	service communication du CD01	livret des ressources supports de communication locaux (presse, supports municipaux et scolaires) pour animations	2è semestre 2023		
construction d'outils pour répondre aux besoins non couverts		à définir en fonction du diagnostic et des souhaits des partenaires	2024		

## Fiche action N°36 / ENFANCE

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Atelier de l'accueil familial</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	sentiment d'isolement évoqué par les assistants familiaux de l'ancienne MDS de BELLEY rattachés à notre DT, et de ceux domiciliés en Isère. Besoin de renforcer leur sentiment d'appartenance, de les remobiliser et de créer du lien.			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	meilleure connaissance des assistants familiaux du secteur, recensement des besoins et échanges avec les cadres enfance. Connaissance des activités de l'Espace de Vie Sociale et de la halte garderie (insertion des enfants de l'ASE dans le droit commun)			secteur Est du canton de LAGNIEU et de l'Isère	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>5 rencontres sur un semestre à l'Espace de Vie Sociale le mardi matin sur un temps d'ouverture de la halte garderie, offrant un moyen de garde si nécessaire. Temps animé par DTA ou un responsable enfance</b>				
Public concerné par l'action	16 assistants familiaux recensés sur le secteur visé				
Eléments de contenu imaginé	Remobilisation sur le cœur des missions, échanges thématiques, interconnaissance, construction de relais pour les enfants, élaboration de projets communs.				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Espace de vie sociale Enfance et Loisirs de SERRIERES DE BRIORD				
<b>Résultats attendus</b>	recueil des besoins, enrichissement des pratiques et des postures éducatives, renforcer le sentiment d'appartenance à la DT Plaine de l'Ain Côtière, remobilisation autour de la profession			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Evolution des pratiques, construction de lien, diagnostic des besoins, recensement des sujets abordés			mise à disposition de la salle atelier de l'EVS, budget convivialité, 10h d'animation par un cadre (DTA ou responsable enfance)	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
élaboration du projet et diagnostic	assistants familiaux, cadres enfance, directrice adjointe et directeur	1 réunion à l'EVS	4 <sup>ème</sup> trimestre 2022		
Mise en œuvre	assistants familiaux, 1 cadre enfance ou la directrice adjointe	5 réunions	fin 2022 à mi 2023		
Bilan	assistants familiaux, cadres enfance, directrice adjointe et directeur	1 réunion à l'EVS	mi 2023		

**Fiche action N°37 / CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE (CSS)**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Analyse de la demande d'entretiens en CSS et établissement d'un référentiel pour cette mission</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>. Entretiens assurés en CSS par des conseillères conjugales (CCF) et des psychologues. Les statistiques annuelles globalisent cette activité mais ne permettent pas de distinguer ces deux types d'entretiens ;</p> <p>. les CSS sont bien identifiés comme acteur clé de la prévention, de l'écoute et de l'accompagnement. L'accès aux soins psychiques / psychologiques en CMP est long, ce qui place le CSS comme recours indispensable dans l'accès à ce type d'accompagnement.</p> <p>Les demandes pour un RDV avec le psychologue au CSS d'AMBERIEU sont en augmentation ( 1 mois à 1 mois ½ ), et impossibilité de pouvoir répondre rapidement à des problématiques aiguës ;</p> <p>. Contexte sociétal qui libère la parole des femmes (Cf. Meeto, grenelle des violences conjugales, etc.). Répondre à la demande de soutien psychologique dans les contextes de violences conjugales est conforme à la stratégie nationale de lutte contre les violences conjugales ;</p> <p>. Contexte actuel de crise sanitaire dont les répercussions se font de plus en plus sentir et qui accentue l'isolement des personnes et le besoin d'accompagnement.</p>			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	<p><u>Objectif général</u> : Objectiver mieux la demande d'entretiens et identifier les besoins ; <u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <p>. Connaître l'origine de la demande (orientation ou personne elle-même, en interne ou de la part des partenaires extérieurs au CD01) ; . Evaluer le type de demande ; Evaluer le délai de démarrage du suivi, la durée du suivi et l'orientation éventuelle ; . Identifier la spécificité du suivi par la CCF ou la psychologue et définir un cadre au suivi proposé.</p>			CSS d'Ambérieu et de Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Etude prospective de toutes les demandes d'entretien au CSS et définition d'un référentiel pour cette mission</b>				
Public concerné par l'action	Equipe des CSS				
Éléments de contenu imaginé	Création d'un outil de recueil de données				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Professionnels des CSS : médecin, sage-femme, CCF et psychologue, secrétaire, Responsable PMI, Domaine Enfance Famille, territoire PAC, CMP adultes				
<b>Résultats attendus</b>	Résultat de l'étude prospective ; Définition d'un référentiel pour l'activité d'entretiens en CSS			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de demandes ; Origine de la demande ; Motif de la demande ; Suite donnée à la demande ; Durée du suivi ; Issue ; Etablissement d'un référentiel				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Construction de l'outil d'analyse et phase de test	R PMI et équipes CSS, DEF	Groupe de travail		T4 2022	
Déroulement de l'étude	R PMI et équipes CSS	Etude prospective avec remplissage d'une grille d'analyse à chaque demande d'entretien		T1 et T2 2023	
Analyse des résultats	R PMI et équipes CSS, DEF	Groupe de travail		T3 2023	
Communication des résultats et proposition d'un référentiel pour l'activité d'entretiens en CSS au Domaine Enfance Famille et à l'ensemble des territoires	Direction de territoire, R PMI et équipes CSS, DEF	Instance thématique PMI et réunion de coordination des CSS		T4 2023	
Communication aux partenaires locaux	Etablissements scolaires, CMP, établissements de santé...	Rencontres partenariales		T4 2023	

## Fiche action N°38 / PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>FORMALISATION DU RESEAU PERINATAL PLAINE DE L'AIN COTIERE</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>Depuis plusieurs années, volonté des acteurs du champ périnatal de se connaître et de se coordonner afin de <b>faciliter le parcours et l'orientation des femmes enceintes et jeunes parents dans des situations complexes</b> (vulnérabilités, deuil, dépression...).</p> <p><u>Éléments de diagnostic interne</u> : - Secteur de la Plaine de l'Ain et de la Côtière attractif, avec une démographie soutenue ; - Offre de soins satisfaisante pour la spécialité gynéco-obstétrique, mais peu coordonnée entre les différents acteurs ; - Lieux d'accouchement multiples donc nombre important d'interlocuteurs de soins différents ; - Difficulté croissante d'accès aux soins pour la médecine générale et pour certaines spécialités (pédiatrie, soins psychiques, orthophonie, etc.).</p>			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	<p><b>Permettre aux professionnels de la périnatalité</b> de se connaître et de travailler ensemble ;</p> <p>- <b>Partager des connaissances et des expériences</b> dans le but de développer les compétences de chacun ;</p> <p>- <b>Organiser et participer à des évènements</b> autour de la périnatalité ;</p> <p>- <b>Créer des outils de bonne pratique</b> sur le parcours des femmes enceintes, des accouchées et des nouveaux parents.</p>			Territoire Plaine de l'Ain Côtière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Formalisation d'un réseau partenarial</b>				
Public concerné par l'action	Professionnels du champ périnatal sur le secteur géographique de la Plaine de l'Ain et de la Côtière : sages-femmes et puéricultrices de PMI, maternité d'Ambérieu en Bugey, CMP enfants, professionnels libéraux				
Éléments de contenu imaginé	Constitution d'un comité de pilotage, écriture d'une convention partenariale et d'une charte de fonctionnement, animation de réunions plénières et d'évènements				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Conseil Départemental de l'Ain (DGAS), Hôpital Privé d'Ambérieu (HPA), CPA (CMP enfants et adultes), CAF, représentant des sages-femmes libérales, autres professionnels libéraux				
<b>Résultats attendus</b>	Ecriture d'une convention partenariale			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de rencontres ; nombre de participants ; écriture de la convention partenariale				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Désignation d'un comité de pilotage représentant chaque institution partenaire	CD 01 DGAS (PMI), CPA (CMP enfants), Hôpital Privé d'Ambérieu, CAF, représentant professionnels libéraux	Réunion instance plénière	fin 2022		
Ecriture de la convention partenariale et charte d'adhésion et de fonctionnement	COFIL		T1 2023		
Validation	CD 01 DGAS (PMI), CPA (CMP enfants), Hôpital Privé d'Ambérieu, CAF, représentant professionnels libéraux	Réunion instance plénière	fin 2022		

Signature de la convention par les partenaires institutionnels	CD01, CPA, Hôpital Privé d'Ambérieu, CAF, représentants professionnels libéraux		T2 2023		
--	---	--	---------	--	--

**Fiche action N°39 / CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE (CSS)**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Développement d'un partenariat avec les MECS pour l'Education A la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) de leur public</b>				
Eléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>L'approche de la sexualité dès le plus jeune âge est fondamentale dans la construction psycho affective des enfants ;                  La prévention de la maltraitance et celle des abus sexuels est nécessaire et possible ;                  L'Education à la sexualité est un droit reconnu par la convention internationale des droits de l'enfant. Les CPOM établissements de protection de l'enfance ont retenu la "mise en œuvre d'une action collective d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle" ;                  Les enfants confiés nécessitent une attention particulière et une bienveillance dans le champ de la vie affective et sexuelle du fait de leur histoire. La MECS est leur lieu de vie, le lieu où ils grandissent, se découvrent et découvrent les autres dans un milieu collectif, sans repères parentaux pour les accompagner dans le développement de leur vie affective et relationnelle. Les équipes éducatives qui les accompagnent ont donc un rôle de relai indispensable dans ce domaine. On observe un manque d'aisance de la part des éducateurs en protection de l'enfance pour aborder les questions relatives aux relations amoureuses, à l'éducation au consentement, et à la découverte de la sexualité. Les CSS sont alors sollicités pour aborder la sexualité avec l'enfant ou le jeune, et trop souvent sous l'angle du risque et de l'interdit, dans des situations considérées comme problématiques</p>			<b>Lieu / territoire concerné</b>	
Objectifs visés	Construire un partenariat entre CSS et équipes éducatives des MECS dans le but de - Favoriser des échanges permettant des transmissions inter professionnelles entre CSS et MECS ; - Apporter des outils et repères permettant de soutenir leur démarche éducative en EVRAS ; - Etayer leur positionnement professionnel pour être un relai auprès des enfants confiés, dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.			CSS d'Ambérieu et de Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Programme de rencontres avec les équipes éducatives des MECS</b>				
Public concerné par l'action	Equipes éducatives des MECS du bassin de vie de chaque CSS				
Eléments de contenu imaginé	Programme de rencontres entre CSS et MECS pour construire un partenariat autour de l'EVRAS				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Equipes de CSS (médecin, sage-femme, CCF, psychologue) et équipes éducatives des MECS				
<b>Résultats attendus</b>	Partenariat actif avec rencontres et échanges entre équipes, formalisation d'un programme adapté à chaque équipe en fonction des problématiques repérées			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre d'établissements concernés, nombre de rencontres, nombre de professionnels concernés, liste des thèmes abordés, évaluation de la satisfaction des participants				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Travail préalable avec les équipes des CSS pour établir un programme et une charte de fonctionnement	Equipes des 2 CSS et R PMI	Rencontres	T4 2022		
Recensement des établissements concernés et prise de contact pour explication du projet	Equipes des 2 CSS et R PMI	Prise de contact par les CSS avec les MECS	T1 2023		
Rencontre des équipes pour identifier les difficultés/freins/besoins	CSS et équipes des MECS	Rencontres pour définir les problématiques et les thèmes à aborder	T2 2023		



Elaboration d'un programme de rencontres avec un contenu défini ensemble (apport de repères/formation, analyse de situations, etc.)	CSS et équipes des MECS	Aide à l'élaboration d'actions auprès de leurs groupes (médiation, jeux de rôle, théâtre forum sur la relation, le consentement... Sortie pour aller visiter le CSS, etc.)	T3 2023		
Bilan du partenariat engagé avec les établissements	CSS et équipes des MECS	Rencontres, bilan des impacts, nouveaux besoins identifiés	T2 2024		

## Fiche action N°40 / PMI

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre		intitulé				
		action				
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Favoriser l'activité physique des femmes enceintes et des nouvelles mamans</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<p><b>Prévalence en augmentation</b> de l'obésité et du surpoids, du diabète gestationnel, de mauvais comportements alimentaires.</p> <p>Usagers de la PMI avec une <b>plus forte tendance à la sédentarité</b> en règle générale (pas d'activité professionnelle, ni de pratique sportive), et d'autant plus pendant la grossesse. Idées reçues de se reposer et de ne pas faire d'activité pendant la grossesse.</p> <p><b>Isolement social et familial:</b> les femmes n'ont pas la disponibilité, doivent faire garder leurs enfants.</p> <p><b>L'activité physique pendant la grossesse présente de nombreux bénéfices sur la santé physique et psychique de la mère, et sur la santé de l'enfant.</b> L'absence d'activité physique augmente la prévalence de dépression du post partum.</p>		<b>Lieu / territoire concerné</b>		
Objectifs visés		<p><b>Encourager l'activité physique</b> des femmes enceintes et des jeunes mamans.</p> <p><b>Réunir un groupe de femmes dans une activité simple</b> (pas d'équipement particulier), conviviale et qui permet les échanges.</p> <p>Promouvoir les missions de la <b>PMI comme acteur de prévention primaire.</b></p>		Territoire Plaine de l'Ain Côtière		
<b>Description synthétique de l'action</b>		<b>Organiser des parcours de marche avec un groupe de femmes enceintes et jeunes mamans. En collaboration avec un partenaire (association sportive, centre social, MJC) pour bénéficier d'un local (lieu de rdv, lieu de repli en cas de mauvais temps, sanitaires), de conseils (échauffement, étirements). Se rapprocher des municipalités ou offices de tourisme pour la connaissance de parcours de marche. Groupe de 8-10 mamans avec 2 accompagnantes.</b>				
Public concerné par l'action		Femmes enceintes et jeunes mamans (jusqu'aux 6 mois du bébé) identifiées par les professionnels de PMI				
Éléments de contenu imaginé		Parcours de marche autour du lieu de rendez-vous identifié				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Professionnels de PMI, Ain Sport, centres sociaux ou MJC, association sportive pour apporter des informations pour les accompagnantes (étirement, échauffement)				
<b>Résultats attendus</b>		Réussir à constituer des groupes qui se réunissent tous les 15 jours		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>		
Indicateurs de résultat		Nombre de séances, nombre de participantes, satisfaction des participantes		Supports de communication, animateur sportif		
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>		
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Préparation du dossier d'actions collectives		R PMI, sages-femmes PMI, DGAS	Groupe de travail et instance actions collectives	fin 2022		
Recherche des partenaires		R PMI, sages-femmes PMI, centres sociaux, MJC, ou associations, municipalités	Rencontres et communication autour du projet, repérage de parcours de marche	fin 2022		
Phase de test			Constitution de petits groupes test, essai de parcours	T1 2023		
Démarrage de l'action		Sages-femmes PMI		T2 2023		
Evaluation		R PMI, sages-femmes PMI, partenaire(s)		T4 2023		

## Fiche action N°41 / PMI

Direction de Territoire		Plaine de l'Ain Côtière			
Références document cadre		intitulé			
		action			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>Développer les compétences parentales en faveur du langage : "A vos jeux, prêts, parlez!"</b>			
Éléments de diagnostic à l'origine du projet		<p>Environ 10% des enfants présentent une forme de troubles du langage. Le risque de difficultés d'apprentissage, de problèmes sociaux, affectifs et comportementaux est supérieur chez les enfants qui présentent un retard ou un trouble du langage.</p> <p><u>Éléments de diagnostic interne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors des <b>bilans de santé en école maternelle</b>, la proportion d'enfants dépistés avec des troubles du langage est supérieure à la moyenne nationale et départementale sur certains secteurs.</li> <li>- <b>Délai de prise en charge en orthophonie longs;</b></li> <li>- <b>Comportements parentaux inadéquats</b> repérés dans le suivi des familles : présence des écrans, peu d'utilisation d'outils de stimulation du langage (jeux, livres, etc.), interactions orales pauvres.</li> </ul>		Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés		<p><u>Objectif général :</u> <b>prévenir les inégalités de développement du langage</b> par une action de prévention ;</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents et leur <b>donner des outils simples pour stimuler le langage</b> de leurs enfants au quotidien, répondre à leur questionnement sur le langage et leur redonner confiance en leurs compétences de parent ;</li> <li>- <b>Renforcer la formation des professionnels de PMI</b> dans le domaine du langage, les soutenir dans des actions de prévention dans le domaine du langage auprès des parents</li> <li>- <b>Évaluer l'impact d'un cycle d'ateliers</b> "À Vos Jeux, Prêts, Parlez !" sur le sentiment de compétences des parents.</li> </ul>		CDS Miribel	
<b>Description synthétique de l'action</b>		<p><b>Proposition des cycles de quatre ateliers parents/enfants au sein des PMI, qui auront pour thème quatre temps du quotidien : « Au bain ! », « A table ! », « On sort ! », « Au lit ! ».</b></p> <p><b>Chaque atelier d'une heure et demie sera animé par un binôme constitué d'orthophonistes et de professionnels de santé de la PMI. En amont, des formations auprès du personnel des PMI seront proposées afin de mieux les impliquer dans le projet.</b></p>			
Public concerné par l'action		Parents et enfants de 0 à 3 ans et 11 mois			
Éléments de contenu imaginé		Ateliers parents/enfants animés par un binôme orthophoniste et puéricultrices de PMI pour donner des outils pour stimuler le langage de leurs enfants			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		Acteurs principaux : Puéricultrices de PMI, orthophonistes de l'association OP 01, centres sociaux pour accès à des lieux ; Partenaires : EAJE, assistantes maternelles, professionnels de santé libéraux.			
<b>Résultats attendus</b>		Appropriation des repères pour stimuler le langage par les parents		<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat		Indicateurs quantitatifs : - nombre de participants aux ateliers et leur assiduité à la participation des 4 ateliers du cycle ; - Questionnaire d'évaluation proposé aux parents avant le cycle de 4 ateliers. Le même questionnaire leur sera proposé à distance (après 3 mois du cycle d'ateliers) afin d'évaluer quantitativement l'évolution de leurs pratiques parentales. Indicateurs qualitatifs : questionnaires de satisfaction aux participants.			
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>		<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>
Rencontres des acteurs principaux pour planification du projet, recherche d'un lieu partenaire		Orthophonistes, RPMI, puéricultrices, centre social (lieu partenaire)		T4 2022	

Formation de 2 puéricultrices	Puéricultrices, OP 01		T4 2022		
Communication, recrutement des familles	R PMI, puéricultrices, EAJE, Ass Mat, professionnels de santé libéraux		T1 2023		
Déroulement des sessions 1 et 2 d'ateliers	R PMI, puéricultrices, OP 01, familles		T2 2023		
Evaluation du projet	R PMI, puéricultrices, OP 01, familles		T3 2023		

## Fiche action N°42 / PMI

Direction de Territoire		PLAINE DE L'AIN COTIERE			
Références document cadre		intitulé			
		action			
<b>Intitulé de l'action</b>		<b>DEFINITION ET VALORISATION DE LA CONSULTATION DES PUERICULTRICES</b>			
Eléments de diagnostic à l'origine du projet		<p>Eléments réglementaires (compétences des IPDE), rapport 1000 premiers jours, rapport Peyron 2019.</p> <p>Action en lien avec la <b>démarche Petits Pas Grands Pas</b> dont le démarrage aura lieu au niveau départementale en mai 2022.</p> <p>- La permanence PMI est trop souvent présentée comme une permanence pesée du nourrisson : les parents pour qui le nourrisson n'a pas de problème de prise de poids ne s'en saisissent pas. <b>Le terme même de permanence est daté et imprécis.</b> Il ne correspond plus aux besoins des jeunes parents.</p> <p>- Le champ de compétences des puéricultrices est méconnu, <b>et les permanences ne sont pas exploitées à leur juste mesure</b> : certaines permanences du territoire ont vu leur fréquentation fortement diminuer ces derniers mois. Par ailleurs, <b>la démographie médicale est préoccupante et l'accès aux soins une gageure dans certains secteurs</b> de notre territoire : les puéricultrices pourraient exercer un véritable relai au suivi médical des nourrissons et jeunes enfants.</p> <p>- Cette évolution du champ de compétences des IPDE pourra s'accompagner à terme d'un conventionnement avec la CPAM des actes infirmiers pratiqués par les puéricultrices : ceci pourra être une source de revenus supplémentaires pour le Département.</p>		Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés		<p><b>Définir un contenu</b> homogène à la permanence des puéricultrices, en exploitant l'entière des compétences professionnelles ; <b>Faire évoluer</b> la permanence en une consultation de puéricultrice et <b>valoriser ainsi les compétences</b> des infirmières puéricultrices. ; <b>Augmenter la fréquentation</b> des permanences ; <b>Améliorer le suivi</b> de santé des enfants de 0 à 6 ans ; <b>Envisager à terme un protocole de coopération avec des professionnels médicaux volontaires</b> (réalisation de certains gestes techniques tels que des vaccinations).</p>		Territoire Plaine de l'Ain Côtière	
Description synthétique de l'action		<p>1°. Conduire une réflexion professionnelle pour définir le contenu de la permanence des puéricultrices dans leur champ de compétences ; 2°. Rencontrer les partenaires de santé pour faire connaître le contenu des permanences et établir des modalités d'orientation des familles ; 3°. Faire connaître aux familles la possibilité de suivi des nourrissons avec les puéricultrices de PMI, complémentaire du suivi médical ;</p>			
Public concerné par l'action		Parents et enfants de 0 à 6 ans			
Eléments de contenu imaginé		Groupe de travail pour définir le contenu de la permanence et harmoniser les pratiques, communication à destination des professionnels et des parents de jeunes enfants pour valoriser les permanences des puéricultrices			
Acteurs/partenaires potentiellement concernés		CDS/PMI ; professionnels de santé libéraux ; établissements de santé (maternités) sur le bassin de vie ; CMP enfants et CAMSP ; EAJE, RAM ; Ecoles maternelles ; parents d'enfants de 0 à 6 ans.			
Résultats attendus		<p><b>Ecriture d'un référentiel</b> sur le contenu de la permanence des puéricultrices avec conception d'un dossier de suivi à intégrer dans le futur logiciel PMI ; <b>Création d'outils de communication</b> à destination des professionnels et des familles ; <b>Ecriture de protocoles de coopération</b> avec les maisons de santé du bassin de vie.</p>		moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)	
Indicateurs de résultat		Nombre de rencontres du groupe projet ; nombre de participants ; nombre de professionnels de la petite enfance rencontrés ; évolution de la fréquentation des permanences après l'action		Financiers pour la création d'outils de communication	
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Réflexion professionnelle pour définir le contenu de la permanence des puéricultrices dans leur champ de compétences	Puéricultrices / RCDS / RPMI	Constitution GROUPE projet	T3 2023		

Conception d'un dossier de suivi	Puéricultrices / RCDS / RPMI / DEF	Rédaction d'un référentiel de contenu des permanences	T4 2023		
Création d'outils de communication à destination des professionnels de santé et de la petite enfance, et des familles	Puéricultrices / RCDS / RPMI / service communication / DEF	Groupe projet	T1 et T2 2024		
Rencontre des partenaires de santé pour faire connaître le contenu des permanences	Puéricultrices / RCDS / RPMI / Professionnels de santé libéraux et maternités		T3 2024		

**Fiche action N°43 / PMI**

Direction de Territoire	Plaine de l'Ain Côtière				
Références document cadre	intitulé				
	action				
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Recenser, coordonner et encourager les actions en faveur de la petite enfance et du soutien des compétences parentales</b>				
Éléments de diagnostic à l'origine du projet	<p>. Constat par les professionnels de la petite enfance (PMI, EAJE, Assistantes maternelles) d'une <b>perte de repères éducatifs chez les jeunes parents</b> (rythme de vie, sommeil, alimentation, cadre...);</p> <p>. <b>Isolement de certaines familles, social ou familial</b>, peu d'espace où les familles peuvent se rencontrer si pas d'accueil collectif de l'enfant avant la scolarisation ;</p> <p>. <b>Augmentation de comportements violents chez de très jeunes enfants</b> avec intolérance à la frustration et difficultés à supporter un cadre : l'entrée à l'école est une transition très difficile à appréhender ;</p> <p>. <b>Accompagnement parental, intense jusqu'aux 1ers mois de l'enfant, moins présent ensuite</b> : les familles de très jeunes enfants sont plus "livrées à elles-mêmes" jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école, où l'on se retrouve parfois face à des familles en crise avec leur enfant ;</p> <p>. <b>Des initiatives multiples</b> sur le territoire en faveur du jeune enfant mais pas toujours bien identifiées de la part des différents acteurs, <b>mal coordonnées</b> ;</p> <p>. <b>Besoin de promouvoir les missions de la PMI comme acteur de prévention primaire.</b></p>			Lieu / territoire concerné	
Objectifs visés	Recensement de l'existant des actions en faveur de la petite enfance ; Constat des forces et des manques ; Diagnostic ; Soutien et développement d'actions de prévention complémentaires ;			Territoire Plaine de l'Ain Côtière	
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Recensement et coordination des actions petite enfance sur un bassin de vie</b>				
Public concerné par l'action	Professionnels, associations ou institutions intervenant auprès de parents et de jeunes enfants (0-3 ans), parents et enfants de jeunes enfants				
Éléments de contenu imaginé	Rencontre des partenaires, diagnostic et mise en place d'actions				
Acteurs/partenaires potentiellement concernés	Conseil Départemental 01 (PMI, CDS), CAF, EAJE, RPE, Centres sociaux, LAEP, municipalités, bibliothèques, associations de soutien aux familles				
<b>Résultats attendus</b>	Rencontre et connaissance des différents acteurs de la petite enfance et des initiatives de chacun ; Mutualisation de moyens pour des actions ou évènements portés par un partenaire ; Programmation coordonnée d'actions en faveur de la petite enfance			<b>moyens éventuels à prévoir (financiers, matériels, humains)</b>	
Indicateurs de résultat	Nombre de rencontres ; Nombre de participants ; Création d'outils diagnostic ; Programmation coordonnée des actions				
<b>Planning et échéancier</b>				<b>Suivi action</b>	
<b>Quoi (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, ajustement ou évaluation)</b>	<b>Qui et avec qui</b>	<b>Comment</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Date réalisation</b>	<b>Principaux éléments</b>
Définir un secteur d'intervention et recenser les partenaires sur un bassin de vie (Ambérieu)	R PMI, centre social le Lavoisier, Chargé développement territoires CAF, ensemble des établissements et structures autour de la petite enfance	Réunions inter partenariales de travail	T4 2022		
Relance d'une rencontre partenariale du réseau parentalité Côtière	Réseau parentalité Côtière	Réunions inter partenariales de travail	T1 2023		
Rencontre des partenaires et acteurs concernés par secteur géographique			T1 2023		

Bilan intermédiaire de l'avancée du groupe partenariale	R PMI, Chargé développement territoires CAF, ensemble des établissements et structures autour de la petite enfance	Structuration du réseau par l'écriture d'une charte de fonctionnement (création d'un comité de pilotage, nombre de réunions/an)	T2 2023		
---	--	---	---------	--	--



# LEXIQUE

**AAH** : Allocation aux Adultes Handicapés

**ADAPA** : Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain

**ADLI** : Agent de Développement Local d'Intégration

**ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural

**ADOM** : Association d'aide à domicile

**ADSEA** : Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

**AEEH** : Allocation d'Education pour Enfant Handicapé

**AEMO** : Action Educative en Milieu Ouvert

**AEP** : Action Educative Préventive

**AESF** : Accompagnement en Economie Sociale et Familiale

**AF** : Assistant Familial

**AJE** : Accueil du Jeune Enfant

**AMFD** : Aide aux Mères et aux Familles à Domicile

**ANPAA** : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

**APA** : Allocation Personnalisée Autonomie

**APJM** : Accueil Provisoire de Jeunes Majeurs

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**AS** : Assistant Social

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**ATELEC** : Association « lettres pour l'Être » - Atelier de Lecture de d'Ecriture

**ATMP** : Association Tutélaire Majeur Protégés

**ATSE** : Assistant Territorial Socio-Educatif

**AVEMA** : Aide aux Victimes et Médiations dans l'Ain

**BRSA** : Bénéficiaires du RSA

**CADA** : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CARIC** : Centre d'Accueil Rencontres Investigations Consultations

**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

**CATTP** : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CC** : Communauté de Communes

**CCAPEX** : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions

**CCF** : Conseiller Conjugal et Familial

**CD** : Conseil Départemental

**CDS** : Centre Départemental de la Solidarité

**CEP** : Certificat d'Etude Primaire

**CER** : Contrat d'engagement Réciproque

**CESF** : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

**CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

**CIP** : Conseiller d'Insertion Professionnelle

**CISPD** : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**CLI** : Commission Locale d'Insertion

**CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination

**CMP** : Centre Médico-Psychologique

**COFIL** : Comité de Pilotage

**COTECH** : Comité Technique

**CPA** : Centre Psychothérapique de l'Ain

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

**CSS** : Centre santé sexuelle #vie affective / jeunes / couples

**CTLI** : Commission Technique Locale d'Insertion

**CTRC** : Commission Territoriale de Concertation et Régulation

**CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

**DAC** : Dispositif d'Appui à la Coordination

**DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

**DDETS** : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

**DGA Solidarité** : Direction Générale Adjointe Solidarité

**DREETS** : Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

**DSL** : Développement Social Local

**DT** : Direction de Territoire

**EAJE** : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**EN** : Education Nationale

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**EPP** : Entretien Périnatal Précoce

**EVRAS** : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle

**EVS** : Espace de Vie Sociale

**FSL** : Fonds de Solidarité Logement

**GAP** : Groupe Adolescents – Parents

**GDAF** : Groupement Départemental Anti-Fraude

**GIR** : Groupe Iso Ressources

**HAISSOR** : Habitat Intégré Service Solidaire Regroupé

**IME** : Institut Médico-Educatifs

**IODAS** : logiciel métier

**IP** : Information Préoccupante

**IPT** : Instance Territoriale

**ITEP** : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

**KIJ** : Kiosque Info Jeunesse

**LAEP** : Lieu Accueil Jeune Enfant

**MARPA** : Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées

**MASP** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MDS** : Maison Départementale de la Solidarité

**MECS** : Maison d'Enfants à Caractère Social

**MFR** : Maison Familiale Rurale

**MJC** : Maison de la Jeunesse et de la Culture

**MLJ** : Mission Locale Jeunes

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole

**OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**PAD** : Personnes Agées Dépendantes

**PAJE** : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

**PCH** : Prestation Compensatoire du Handicap

**PDH** : Plan Départemental de l'Habitat

**PDI** : Plan Départemental d'Insertion

**PDIE** : Plan Départemental de l'Insertion vers l'Emploi

**PDLHPD** : Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

**PLI** : Plan Local d'Insertion

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

**PRADO** : Programme d'Accompagnement du Retour à Domicile

**PRE** : Projet de Réussite Educative

**PST** : Projet Social de Territoire

**RAM** : Relai Assistante Maternelle

**RCDS** : Responsable de CDS

**RPE** : Relais Petite Enfance

**RQTH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

**RSA** : Revenu Solidarité Active

**RUC** : Revenu par Unité de Consommation

**SAAD** : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

**SAFRe** : Service d'Accueil Familial Renforcé

**SDAESF** : Schéma Départemental des actions éducatives et des services aux familles

**SDAVS** : Schéma Départemental de l'Animation de la Vie sociale

**SESSAD** : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

**SIAE** : Structures d'Insertion par l'Activité Economique

**SIAO** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

**SMB** : Synthèse Mesure Budgétaire

**SSIAD** : Service de soins infirmiers et d'aide à domicile

**TISF** : Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale

**UC** : Unité de Consommation

**UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales

**UMJ** : Unité Médico-Judiciaire

**VACAF** : dispositif vacances de la CAF

**ZTEF** : Zone Territoriale Emploi – Formation

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

Direction Générale Adjointe de la Solidarité

13 avenue de la Victoire

BP 50415

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

[direction.territoire.plaine-de-lain-cotiere@ain.fr](mailto:direction.territoire.plaine-de-lain-cotiere@ain.fr)